



**INTERNATIONAL COLLEGE**

**ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE  
AIN AAR**

**GUIDE DE L'ÉLÈVE**

**ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**



Nom de l'élève: .....

Classe et Section: .....

Numéro de Téléphone:.....

## *Table des Matières*

|  |           |
|--|-----------|
| <b>LETTRE AUX PARENTS .....</b>  | <b>1</b>  |
| <b>HYMNE DU CÈDRE .....</b>  | <b>8</b>  |
| <b>A. INTRODUCTION ET APERÇU GLOBAL.....</b>   | <b>9</b>  |
| <b>B. LES PROGRAMMES .....</b>   | <b>11</b> |
| 1. ARABE.....  | 11        |
| 2. ARTS PLASTIQUES .....   | 16        |
| 3. ANGLAIS .....   | 17        |
| 4. COURS OPTIONNELS .....  | 24        |
| 5. EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE.....   | 24        |
| 6. FRANÇAIS.....   | 25        |
| 7. HISTOIRE/GEOGRAPHIE .....   | 34        |
| 8. MATHÉMATIQUES.....  | 40        |
| 9. MUSIQUE .....   | 44        |
| 10. SCIENCES .....   | 45        |
| 11. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ENSEIGNEMENT (TICE).....                   | 46        |
| 12. TECHNOLOGIE.....   | 47        |
| 13. THÉÂTRE.....   | 48        |
| 14. LES COMPÉTENCES DE LA RECHERCHE AU CDI.....  | 49        |
| <b>C. COURS DE MISE A NIVEAU .....</b>   | <b>50</b> |
| <b>D. LES RÈGLEMENTS .....</b>   | <b>51</b> |
| I. LES DROITS ET LES RESPONSABILITÉS DES ÉLÈVES.....   | 51        |
| II. LE PASSAGE EN CLASSE SUPÉRIEURE .....  | 51        |
| 1. <i>Les coefficients des matières</i> .....  | 52        |
| 2. <i>Tableau d'honneur</i> .....  | 53        |
| 3. <i>Règlement des examens de rattrapage</i> .....  | 53        |
| 4. <i>Probation académique</i> .....   | 54        |
| 5. <i>Maintien / renvoi</i> .....  | 54        |
| 6. <i>Prix et récompenses d'excellence</i> .....   | 54        |
| III. ADMISSION .....   | 55        |
| IV. VIE DE CLASSE .....  | 57        |
| V. DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE AU COMPLÉMENTAIRE .....   | 57        |
| VI. RÈGLEMENT RELATIF À L'ÉVALUATION .....   | 58        |
| VII. ACCORD ESSENTIEL CONCERNANT LES TÂCHES ET LES PROCÉDURES D'ÉVALUATION AU COMPLÉMENTAIRE/COLLEGE:..... | 61        |
| VIII. RÈGLEMENT RELATIF AUX LANGUES .....  | 63        |
| IX. RÈGLEMENT CONCERNANT LES DEVOIRS À FAIRE À LA MAISON .....   | 65        |
| X. ARABE LANGUE ÉTRANGÈRE .....  | 67        |
| XI. AIDE SPÉCIALISÉE AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ .....  | 68        |
| <i>"Performance Based Learning and Assessment"</i> .....   | 69        |
| <i>SPEC (méthode d'enseignement expérimentielle et collaborative)</i> .....                                | 69        |
| XII. DISCIPLINE .....  | 69        |
| 1. <i>Objectifs</i> .....  | 70        |
| 2. <i>Conduite générale</i> .....  | 70        |
| 3. <i>Harcèlement et intimidation</i> .....  | 70        |
| 4. <i>Contrat de Citoyenneté Numérique Responsable</i> .....   | 71        |
| 5. <i>Règlement relatif au portables</i> .....   | 73        |
| 6. <i>Quitter le campus ou sécher les cours</i> .....  | 74        |
| 7. <i>Retard</i> .....   | 74        |
| 8. <i>Conduite en classe</i> .....   | 74        |
| 9. <i>Tricherie, plagiat et pratiques frauduleuses</i> .....   | 74        |
| 10. <i>Conduite des élèves pendant les examens de fin d'année</i> .....                                    | 75        |
| 11. <i>Procédures disciplinaires</i> .....   | 75        |

|              |  |           |
|--------------|--|-----------|
| 12.          | <i>Probation disciplinaire</i> .....   | 75        |
| 13.          | <i>Tenue vestimentaire</i> .....   | 76        |
| 14.          | <i>Technologie de l'information et l'internet</i> .....                                    | 76        |
| 15.          | <i>Utilisation des photos et des vidéos des élèves dans les publications de l'IC</i> ..... | 78        |
| 16.          | <i>Règlement interne dans le domaine de l'environnement</i> .....                          | 79        |
| XIII.        | LES COURS PARTICULIERS.....  | 81        |
| XIV.         | TRANSPORT PAR AUTOBUS SCOLAIRE / NORMES DE SECURITE .....                                  | 81        |
| XV.          | ABSENCES/MALADIES/RENDEZ-VOUS MEDICAUX.....  | 82        |
| XVI.         | ENTREE /SORTIE /PORTAILS D'ACCES AU COLLEGE.....   | 83        |
| XVII.        | AFFAIRES OUBLIEES A LA MAISON .....  | 83        |
| XVIII.       | LES CADEAUX .....  | 83        |
| XIX.         | SERVICE SANTE .....  | 83        |
| XX.          | CARTE D'ETUDIANT .....   | 83        |
| XXI.         | MATERIEL SCOLAIRE .....  | 84        |
| XXII.        | OBJETS PERDUS OU TROUVES .....   | 84        |
| XXIII.       | ARGENT ET BIJOUX PORTES A L'ÉCOLE .....  | 84        |
| XXIV.        | PARTICIPATION DES PARENTS .....  | 84        |
| XXV.         | LES RENCONTRES AVEC LES PARENTS ET LES BULLETINS SCOLAIRES.....                            | 84        |
| XXVI.        | EMPLOI DU TEMPS HEBDOMADAIRE.....  | 85        |
| XXVII.       | FRAIS DE SCOLARITE .....   | 85        |
| <b>E.</b>    | <b>SERVICES OFFERTS AUX ELEVES .....</b>   | <b>86</b> |
| I.           | ACTIVITES PARASCOLAIRES.....   | 86        |
| II.          | LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS .....  | 86        |
| III.         | BOURSES SCOLAIRES.....   | 86        |
| IV.          | CAFETERIA .....  | 86        |
| V.           | SERVICES MEDICAUX.....   | 86        |
| VI.          | LE CDI (CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION).....                                     | 86        |
| VII.         | LE TRANSPORT .....   | 88        |
| <b>VIII.</b> | <b>DROITS ET RESPONSABILITES DES ETUDIANTS, DES PARENTS ET DES SALARIES .....</b>          | <b>88</b> |
|              | CODE D'HONNEUR DE L'ÉLEVE .....  | 88        |
|              | CODE DE CONDUITE DES PARENTS.....  | 89        |
|              | CODE DE CONDUITE DES SALARIES .....  | 90        |

## LETTRE AUX PARENTS

L'administration, le corps professoral et le personnel de l'école complémentaire, vous souhaitent la bienvenue et se réjouissent à l'avance de votre future collaboration. Ce manuel est une compilation des procédures, pratiques et règlements qui ont été développés et expérimentés avec succès durant des années. Son but est de clarifier certains sujets, de servir de référence et de contribuer à l'efficacité de tous les membres de l'institution.

Nous vous en recommandons vivement la lecture attentive. Il est en effet essentiel que toute la communauté du collège s'engage à respecter ses règlements et ses pratiques.

Nous espérons que ce document vous sera utile. N'hésitez pas à nous contacter, pour toute précision ou information.

Numéros de téléphone:      04-911246  
   04-928468  
   04-928470

Fax: 04-911247

Diana Abou Lebdeh, Directrice  
Jaana Lundholm, Directrice adjointe  
Maya Karam, Directrice adjointe

[daboulebde@ic.edu.lb](mailto:daboulebde@ic.edu.lb)  
[jlundholm@ic.edu.lb](mailto:jlundholm@ic.edu.lb)  
[mkaram@ic.edu.lb](mailto:mkaram@ic.edu.lb)

Website: [www.ic.edu.lb](http://www.ic.edu.lb)

Septembre, 2018

## **GUIDING STATEMENTS**

### **Vision**

The vision of International College (IC) is to empower learners of today to be global citizen leaders of tomorrow.

### **Mission**

The mission of International College is to empower learners to take initiative, think critically, and serve as role models in a global society. The curriculum aims for excellence at all levels and embraces the education of the whole person. Graduates of IC will have developed self-confidence, problem-solving and decision-making abilities as well as self-discipline, social and environmental responsibility, and an awareness of and respect for the connected nature of our global community.

### **Objectives**

The objective of International College is to provide a safe and secure environment where learners develop personal qualities and skills leading to international mindedness, intellectual curiosity, adaptability, effective communication, creative expression, compassion, community building, responsible citizenship, and an appreciation for cultural diversity. IC aims to guide our learners to develop these abilities and attitudes:

#### **Academically**

Through developing individual potential and a commitment to life-long learning as a result of a balanced and rigorous program in three languages that strives for excellence in the Lebanese Baccalaureate, the French Baccalaureate, the International Baccalaureate, and the College Preparatory Program.

#### **Technologically**

Through an innovative learner-driven technology program that promotes STEAM (Sciences, Technology, Engineering, the Arts and Mathematics), media literacy, and responsible digital citizenship, and prepares learners for a competitive digital world.

#### **Ethically**

Through the promotion of the values of social responsibility, sustainability, integrity, community service and respect for both individual differences and the environment.

#### **Socially**

Through intra-and extra-curricular activities that develop civic and global awareness, leadership, team spirit, and a commitment to respect, empathy, justice, and social inclusion.

#### **Aesthetically**

Through a diverse arts program that promotes creativity and celebrates cultural diversity

#### **Physically**

Through physical education and athletics programs that promote sportsmanship, teamwork, and healthy living.

## **Global Citizenship**

IC's definition of Global Citizenship incorporates the principles of IC's Guiding Statements and the IB Learner Profile. Globally-minded people see themselves as connected to an intercultural global community and demonstrate the attitudes as well as the actions of an internationally-minded person.

A globally minded person:

Embraces diversity and demonstrates tolerance, respect, understanding, empathy and consideration towards those from different cultures, races, religions, physical and mental abilities, ideologies, and backgrounds;

Is willing to learn from different cultures and take action to facilitate cooperation at all levels;  
Treats others equally and is willing to work cooperatively with peoples of diverse cultures, belief systems and ideologies;

Is broad-minded and considers, with fairness and sensitivity, all points of view;

Seeks to understand current events and issues and their impact upon societies worldwide.

June 2018

# **International College**

## **Vision**

La vision de l'International College (IC) est de permettre aux apprenants d'aujourd'hui de devenir des leaders et des citoyens du monde de demain.

## **Mission**

La mission de l'International College est de permettre aux apprenants de prendre des initiatives, de réfléchir de manière critique et de servir de modèles dans une société mondiale. Le programme vise l'excellence à tous les niveaux et inclut l'éducation de toute la personne. Les diplômés de l'IC auront développé des capacités de confiance en soi, de résolution de problèmes et de prise de décision, ainsi que l'autodiscipline, la responsabilité sociale et environnementale, la conscience et le respect de la nature connectée de notre communauté mondiale.

## **Objectifs**

L'objectif de l'International College est de garantir un environnement sûr et sécurisé où les apprenants développent des qualités personnelles et des compétences menant à l'esprit universel, la curiosité intellectuelle, l'adaptabilité, la communication efficace, l'expression créative, la compassion, la construction d'une communauté, la citoyenneté responsable et la diversité culturelle.

L'IC vise à aider nos apprenants à développer ces capacités et ces attitudes:

### **Académiquement**

En développant les capacités de chacun et en incitant chacun à apprendre tout au long de la vie grâce à un programme équilibré et rigoureux en trois langues qui vise l'excellence au baccalauréat libanais, au baccalauréat français, au baccalauréat international et au programme préparatoire au collège (CPP).

### **Technologiquement**

Grâce à un programme technologique novateur centré sur les apprenants qui a pour objectif de promouvoir l'approche STEAM (sciences, technologie, ingénierie, arts et mathématiques), l'éducation aux médias et la citoyenneté numérique responsable, et prépare les apprenants à un monde numérique compétitif.

### **Ethiquement**

Par la promotion des valeurs de responsabilité sociale, de développement durable, d'intégrité, de service social et communautaire et de respect des différences individuelles et de l'environnement.

### **Socialement**

Avec des programmes d'activités scolaires et périscolaires développant la conscience civique et universelle, le leadership, l'esprit d'équipe et un engagement envers le respect, l'empathie, la justice et l'inclusion sociale.

### **Esthétiquement**

Grâce à un programme artistique diversifié qui favorise la créativité et célèbre la diversité culturelle.



## **Physiquement**

Grâce à des programmes d'éducation physique et d'athlétisme qui valorisent l'esprit sportif, l'esprit d'équipe et un mode de vie sain.

## **Citoyenneté mondiale**

La définition de l'IC de la citoyenneté mondiale intègre les principes des Missions de l'IC et le Profil de l'apprenant du Baccalauréat Internationale. Les personnes à l'esprit universel se sentent reliées à une communauté internationale interculturelle. Ces personnes agissent comme des individus à la conscience internationale.

Une personne dotée d'un esprit universel:

Embrasse la diversité et fait preuve de tolérance, de respect, de compréhension, d'empathie et de considération envers les personnes de différentes cultures, races, religions, capacités physiques et mentales, idéologies et origines;

Apprend volontiers de différentes cultures et agit pour faciliter la coopération à tous les niveaux;

Traite autrui avec équité et manifeste la volonté de travailler en coopération avec des peuples de cultures, de systèmes de croyances et d'idéologies divers;

Fait preuve d'ouverture d'esprit et prend en compte, avec justice et sensibilité, tous les points de vue;

Cherche à comprendre les événements et les problèmes actuels ainsi que leur impact sur les sociétés du monde entier.

Juin 2018

## الانترناشونال كولدج

### الرؤيا

تسعى مدرسة الانترناشونال كولدج (الأي سي) إلى تمكين متعلمي اليوم ليكونوا مواطنين قياديين في المجتمع العالمي مستقبلاً.

### الرسالة

تطمح مدرسة الانترناشونال كولدج إلى تمكين متعلميها من الأخذ بزمام المبادرة والتّحلي بتفكير نقدي كي يصبحوا نماذج يُحتذى بها في مجتمع عالمي. يهدف منهج المدرسة إلى التّفوق على جميع الأصعدة ويشجّع على بناء الشّخصيّة المتكاملة للمتعلّمين. يكتسب خريجو المدرسة الثّقة بأنفسهم ويطوّرون قدراتهم لحلّ المشاكل واتّخاذ القرارات، بالإضافة إلى الإنضباط الدّاتيّ والمسؤوليّة تجاه المجتمع والبيئة، كما يكتسبون الوعي لفهم طبيعة التّرابط المتشعّب في مجتمعنا العالمي واحترامها.

### الأهداف

توفّر مدرسة الانترناشونال كولدج لمتعلميها بيئة آمنة ينمّون فيها السّمات والمهارات الشّخصيّة التي تكسبهم فكراً دولياً والتي تعزّز الفضول الفكريّ، وقابليّة التّكيف، والتّواصل الفعّال، والتّعبير الخلاق، والقدرة على التّعاطف مع الآخرين، وبناء المجتمع، والمواطنة المسؤولة، وتقدير التّنوّع الحضاريّ. تهدف مدرسة الانترناشونال كولدج إلى إرشاد متعلميها نحو تطوير تلك القدرات والأساليب:

### أكاديمياً

من خلال تحفيز القدرات الفرديّة والإلتزام بمفهوم التّعلّم المستمرّ وذلك نتيجة تبنيّ منهج متوازن ودقيق يدرّس باللّغات الثّلاث، ويسعى إلى التّفوق في البكالوريا اللّبنانية والبكالوريا الفرنسيّة والبكالوريا الدّوليّة والمنهج التّحضيريّ للجامعة.

### تكنولوجياً

من خلال برنامج تكنولوجيّ تفاعليّ مبتكر، يشجّع العلوم والتّكنولوجيا والهندسة والفنون والرّياضيّات والثّقافة الإعلاميّة، بالإضافة إلى تنمية المواطنة الرّقميّة المسؤولة، وتحضير الطّلاب لعالم رقميّ تنافسيّ.

### أخلاقياً

من خلال تعزيز مبادئ المسؤوليةّ الاجتماعيّة، والتنمية المستدامة، والاستقامة، وخدمة المجتمع، واحترام الفروقات الفرديّة والحفاظ على البيئة.

### اجتماعياً

من خلال ممارسة أنشطة المناهج الدّراسيّة والأنشطة الخارجيّة التي تُنمّي الوعي الوطنيّ والعالميّ وتُعزّز روح القيادة وروح الفريق الواحد وتلتزم العدل، والاحترام والتّعاطف مع الآخر، وتحتّ على الاندماج بالمجتمع.

### جمالياً

من خلال برنامج متنوّع للفنون يُشجّع الإبداع ويحتفي بتنوّع الثّقافات.

### جسدياً

من خلال برامج للتّربية البدنيّة والرّياضيّة تعزّز الرّوح الرّياضيّة والعمل الجماعي وتسعى إلى نمط حياة صحيّ.

## المواطنة العالمية

يتضمّن تعريف الإنترنتاشونال كولج (الأي سي) للمواطنة العالمية، مبادئ المدرسة وإرشاداتها المتّبعة، بالإضافة إلى ملف تعريف المتعلّم في برنامج البكالوريا الدوليّة (أي بي). يرى المفكّرون ذوو التوجّه العالميّ أنفسهم متّصلين بمجتمع عالميّ متعدّد الثقافات ويُظهرون مواقف وتصرفات أشخاص ذوي تفكير عالميّ. إنّ المفكّر العالميّ:

يتقبّل التّنوع ويُظهر التسامح والاحترام والتّفاهم والتّعاطف تجاه الآخر ويقدر من ينتمي إلى ثقافة أو عرق أو دين مختلف ومن يتمتّع بقدرات بدنيّة وعقليّة مختلفة ومن يتحدّر من مذهب آخر أو بيئة أخرى؛

هو مفكّر مستعدّ للتعلّم من ثقافات مختلفة وحاضر لاتخاذ إجراءات لتسهيل التعاون على جميع المستويات؛

يعامل الآخرين بالتساوي ويرغب العمل والتعاون مع شعوب من ثقافات، أنظمة، معتقدات وأيديولوجيات مختلفة؛

هو مفكّر واسع الأفق ويتقبّل وجهات النّظر كلّها بإنصاف وموضوعيّة؛

يسعى لفهم الأحداث والقضايا الحاليّة، ويجهّد لفهم تأثيرها على المجتمعات في جميع أنحاء العالم.

حزيران ٢٠١٨

## HYMNE DU CÈDRE



Stop! For the hours are flying,  
Short are the college days,  
Join in a song together  
To our Alma Mater praise.  
Sing of the love we bear her,  
Song of the dear days passing  
Sing to a future high-Hurrah!

Pure as the snows of the mountains,  
Deep as the purple sea,  
Clear as the crystal fountain,  
Cedar-strong our love shall be,  
Come true sons of the college,  
Come, for the time's not long.  
Rest from your search for knowledge,  
Join in a loyal song-Hurrah!

### CHORUS

Sing to our Alma Matter,  
Queen of the East is she  
First in the heart's devotion,  
All our praise to thee, I.C.

## A. Introduction et aperçu global

- **Les Programmes offerts:** L'école complémentaire du Collège International forme un cycle de 4 ans, couvrant les classes de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> selon le nouveau curriculum national libanais (autrefois appelé 7<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> année d'éducation de base ou 1<sup>st</sup> intermédiaire to 4<sup>th</sup> intermédiaire pour les sections anglaises...)

Elle offre 3 programmes différents:

- Le programme libanais qui prépare les élèves aux examens du brevet officiel libanais.
  - Le Programme des classes préparatoires à l'université conçu sur le modèle du American High School Program (sans Brevet) qui prépare les élèves à l'obtention du diplôme du High School ou du Baccalauréat International.
  - Et le programme français qui est un programme français sans brevet et qui prépare les élèves aux examens officiels du baccalauréat français.
- **Les Candidats:** Tous les élèves peuvent suivre le programme libanais. Tous les élèves libanais, désireux de poursuivre des études universitaires doivent obtenir le baccalauréat libanais à la fin de la classe de terminale (précédemment nommée 13<sup>ème</sup> année ou 3<sup>ème</sup> année secondaire).
    - ❖ Un élève ne peut pas se présenter au baccalauréat libanais s'il n'a pas obtenu le diplôme du brevet libanais à la fin de la classe de 3<sup>ème</sup> (4<sup>th</sup> Intermédiaire en section anglaise).
    - ❖ Les élèves libanais, qui ont vécu 3 ans ou plus à l'étranger ou qui possèdent une seconde nationalité ainsi que tous les élèves étrangers, peuvent suivre le Collège Preparatory Program ou le programme du baccalauréat français, dans lesquels la langue d'enseignement est respectivement l'anglais et le français. Tous ces élèves doivent obtenir une dispense du programme libanais du ministère libanais de l'éducation nationale.
    - ❖ Les élèves qui désirent poursuivre leurs études dans un programme étranger (programme français, CPP ou autre) doivent soumettre la dispense de l'arabe délivrée par le ministère libanais de l'éducation à la fin du mois de juillet de la classe de 5<sup>ème</sup> au plus tard. Ils suivront alors les cours d'arabe langue étrangère dont le règlement est présenté à la p. 55.
  - **Matières:** Tous ces programmes exigent l'enseignement des matières suivantes: anglais, français, arabe, mathématiques, sciences, histoire – géographie, éducation civique, éducation physique, art, musique, la technologie de l'information, les techniques de la recherche au CDI et le service social et citoyen. Pour se conformer au nouveau curriculum national libanais, des cours de technologie sont assurés aux classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> (1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup> et 3<sup>rd</sup> Intermédiaire, en section anglaise).

- **Les langues d'enseignement**

\* À l'école complémentaire, le programme libanais est composé de 2 sections: la section anglaise et la section française. En section anglaise, les maths, les sciences de même que, en 1<sup>st</sup> et 2<sup>nd</sup> l'histoire – géographie sont enseignés en anglais et le français est enseigné comme 3<sup>ème</sup> langue ou langue étrangère.

Parallèlement, le français est la langue d'enseignement dans la section française et l'anglais est enseigné comme 3<sup>ème</sup> langue. Le programme officiel libanais exige que l'histoire – géographie soient enseignés en arabe et qu'ils couvrent l'histoire et la géographie moderne du Liban en plus d'une sélection de thèmes de l'histoire et de la géographie de l'Europe et des pays arabes.

L'arabe classique est enseigné dans les 2 sections du programme libanais.

\* Dans le "College Preparatory Program", toutes les disciplines sont enseignées en anglais et le français est enseigné comme une langue étrangère (FLE). Parallèlement, toutes les matières dans le Programme Français sont enseignées en français et l'anglais est enseigné comme une langue étrangère. Dans les 2 programmes l'arabe classique est enseigné comme une langue étrangère.

- **La semaine scolaire**

Le programme est réparti sur 39 périodes (du lundi au vendredi). Les périodes par niveau sont réparties de la manière suivante:

| <b>Matières</b>                       | <b>6<sup>ème</sup>/Grade 6</b> | <b>5<sup>ème</sup>/Grade 7</b> | <b>4<sup>ème</sup>/Grade 8</b> | <b>3<sup>ème</sup>/Grade 9</b> | <b>Grade 9<br/>CPP</b> |
|---------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|------------------------|
| <i>Français/Anglais</i>               | 8                              | 8                              | 6                              | 6                              | 6                      |
| <i>Arabe</i>                          | 6                              | 6                              | 6                              | 6                              | 3                      |
| « <i>Claims and issues</i> »          |                                |                                |                                |                                | 2                      |
| <i>Anglais/Français</i>               | 4                              | 4                              | 4                              | 4                              | 3                      |
| <i>Mathématiques</i>                  | 5                              | 5                              | 5                              | 6                              | 5                      |
| <i>Sciences</i>                       | 5                              | 5                              | 5                              | 7                              | 10                     |
| <i>Histoire/Géographie</i>            | 4                              | 4                              | 4                              | 4                              | 5                      |
| <i>Arts plastiques</i>                | 1                              | 1                              | 1                              | 1                              | 1                      |
| <i>Civisme</i>                        | 1                              | 1                              | 0                              | 0                              | 0                      |
| <i>Musique</i>                        | 1/2                            | 1/2                            | 1/2                            | 1/2                            | 1/2                    |
| <i>Education Physique et sportive</i> | 2                              | 2                              | 2                              | 2                              | 2                      |
| <i>Cours optionnels</i>               | 0                              | 0                              | 2                              | 0                              | 0                      |
| <i>Théâtre</i>                        | 1                              | 1                              | 1                              | 1/2                            | 1/2                    |
| <i>Technologie</i>                    | 1/2                            | 1/2                            | 1/2                            |                                |                        |
| <i>Heure de vie de classe</i>         | 1                              | 1                              | 1                              | 1                              | 1                      |

- **Le curriculum**

Le curriculum ou programme d'enseignement peut être perçu comme une feuille de route qui définit et oriente l'enseignement et l'apprentissage vers des objectifs précis. Il comprend les savoirs que l'élève doit acquérir et les savoir-faire et compétences qu'il doit maîtriser.

Lorsque le curriculum est appliqué dans son intégrité à travers tous les niveaux et dans toutes les disciplines, et qu'il est généralisé à tous les programmes offerts par l'IC, il achemine ces programmes vers des objectifs communs et assure entre eux continuité et cohérence.

Les programmes académiques proposés par le Collège International sont les suivants: Le Programme des classes préparatoires, et les programmes du Baccalauréat Français du baccalauréat Libanais et du baccalauréat International. L'IC se fixe pour objectif de placer ces programmes dans un cadre d'enseignement commun où l'enseignement et l'apprentissage s'inspireraient de la mission et des objectifs de l'IC.

## B. Les programmes

### 1. Arabe

#### فلسفة اللغة العربية وأهدافها:

اللغة العربية هي اللغة الأم يتم تكريسها بما يعزز الانتماء إليها لذاتها ثم لكونها وسيلة لتعلم مواد إنسانية أخرى غيرها. ولما كانت الكلمة هي وعاء الفكر والفلسفة وصورة عن الأهداف لذلك يرمي تدرسيها في المرحلة المتوسطة إلى اكتساب مهارة القراءة وتذوق النص وفهمه ثم شرحه وتمثل مفرداته والتعرف إلى الأدباء اللبنانيين والعرب وإلى آثارهم الأدبية ونتاجهم الفكري، ثم تعويد الطالب اكتساب مهارتي التعبير الشفوي والخطي تعبيراً سليماً إلى جانب بناء الموقف الناقد وتكوين شخصية مستقلة حرة تفكيراً وتعبيراً.

كما يعتبر منهج المرحلة المتوسطة مرشداً في عملية التعلم والتعليم وهو يتضمن:

- ١- مفاهيم أساسية ترتبط بمواد الدراسة.
- ٢- أسئلة مركزية لمادة اللغة العربية.
- ٣- أسئلة مفاتيح للمرحلة المتوسطة.
- ٤- إطلالة على المادة.
- ٥- أسئلة أساسية للسنة الدراسية.
- ٦- مهارات عملانية.
- ٧- مخطط توزيع المادة وتوزيع العلامة.

كل هذه البنود ترتبط بالوحدات التي يتألف منها المنهج وهي تتراوح بين أربع وحدات وخمس وحدات.

#### السنة السادسة الأساسية

- ١- **القراءة:** قراءة نصوص متعددة الأنواع والأنماط على أن تكون نثرية وشعرية يراعى فيها الشرطان التاليان:  
أ - تنوع الموضوعات والفنون: الوصف، الرسالة الإخوانية، المقالة الموضوعية، القصة، المثل الخرافي، السيرة الذاتية.  
ب - مراعاة مستوى التلميذ وتقارب مضامين الموضوعات من عالمه الخاص.

#### ٢- القواعد:

- الأفعال: الماضي والمضارع والأمر.
- اللازم والمتعدي.
- الفاعل - المفعول به .
- الأسماء الخمسة: أبو - أخو - ذو
- المفرد - المثنى - الجموع.
- الأسماء الموصولة.
- أسماء الإشارة.
- النعت والمنعوت.
- المضاف والمضاف إليه.
- الضمائر.
- المبتدأ والخبر أنواع الخبر ما عدا ( الخبر جملة إسمية)
- كان وأخواتها (باختصار)
- إن وأخواتها (باختصار).

- ٣- **تلخيص** نصوص القراءة - الإجابة عن أسئلة تتعلق بالنصوص.

- ٤- **الإنشاء:** إنشاء موضوعات مستمدة من نصوص القراءة.

## السنة السابعة الأساسية

- ١- **القراءة:** قراءة نصوص متعددة الأنواع والأنماط على أن تكون نثرية وشعرية يراعى فيها الشرطان التاليان:  
أ – تنوع الموضوعات والفنون: السيرة - القصة – الرسالة - الوصف.  
ب – موافقتها مستوى التلميذ.

## ٢- القواعد

- الأفعال: الماضي والمضارع (المعرب والمبني) والأمر.
- الفاعل – المفعول به.
- الفعل الصحيح والفعل المعتل وتصريف الأفعال المعتلة.
- المعلوم والمجهول ونائب الفاعل.
- المنقوص والمقصور والممدود.
- المفرد والمثنى والجمع.
- المبتدأ والخبر
- كان وأخواتها.
- إن وأخواتها.
- كاد وأخواتها.

- ٣- **تلخيص** نصوص القراءة والإجابة عن أسئلة تتعلق بالنصوص.

- ٤- **الإنشاء:** إنشاء موضوعات: وصفية، سردية، كتابة رسالة، سيرة (الموضوعات مرتبطة بالمحاور).

## السنة الثامنة الأساسية

- ١- **القراءة:** قراءة نصوص متعددة الأنواع والأنماط على أن تكون نثرية وشعرية تراعى فيها الشروط التالية:  
أ – تنوع النصوص الأدبية: الرسالة على مختلف أنواعها، القصة، المقالة بأنواعها، الوصف (وصف الطبيعة – وصف الطبايع)، أدب الرحلة، المثل الخرافي.  
ب – تطوير معرفة التلميذ لغة وتعبيراً من خلال مفردات وتعابير مستقاة من النصوص.  
ج – احتواء النصوص ما يتناسب ومستوى التلميذ من صرف ونحو.  
د – استخراج الأفكار الرئيسية والثانوية من النص (حسب المحور المحدد).

## ٢- القواعد :

- المجرد والمزيد
- صياغة الفعل المضارع (حركة حرف المضارعة).
- صياغة فعل الأمر (حركة همزة الأمر).
- نصب الفعل المضارع (أدوات النصب).
- جزم الفعل المضارع (أدوات الجزم).
- أسلوب الشرط: (أدوات الشرط) + جواب الطلب.
- الفعل اللازم والمتعدّي والمفعول به.
- الضمائر.
- العدد الأصلي والترتبي.
- الممنوع من الصرف.
- المصدر: (صياغته، عمله) والمصدر المؤول.
- المشتقات العاملة عمل الفعل: (اسم الفاعل، اسم المفعول، الصفة المشبهة باسم الفاعل).
- المبتدأ والخبر: ( تعدد المبتدأ والخبر في الجملة الإسمية + التقديم والتأخير).



٣- الإشياء: موضوعات اجتماعية – وطنية – خلقية – قصصية، وصفيّة ورسالة (مستمدة من النصوص المطروحة).

### السنة التاسعة الأساسية

١- القراءة والأدب: قراءة نصوص متعددة الأنواع والأنماط ودراستها وفقا لمتطلبات المنهجية الجديدة على أن تكون نثرية وشعرية تبرز ماهية الأدب ومقوماته.  
الأنواع (الفنون الأدبية) لهذه النصوص: المقالة بأنواعها، السيرة الذاتية، القصة، المثل الخرافي، الترسل، الخطبة، الوصف، الشعر الغنائي: الغزل.  
تطبيق الأنماط على أنواع النصوص.

### ٢- القواعد:

- التعجب
- الشرط + جواب الطلب.
- الاستفهام.
- المدح والذم.
- النفي.
- المفعول المطلق ونائبه.
- المفعول معه.
- المفعول لأجله.
- المفعول فيه (الزمانى والمكانى) ونائبه.
- الحال.
- التمييز.
- التوابع: (النعته، البديل، العطف، التوكيد)
- الجمل التي لها محل في الإعراب والجمل التي لا محل لها في الإعراب.
- العدد الأصلي والترتبي (المركب، المعطوف، العقود).
- لا النافية للجنس.
- الممنوع من الصرف (مراجعة)
- النداء.
- الإستثناء.

٣- البلاغة: علم البيان: (الحقيقة والمجاز – التشبيه – الاستعارة – الكناية).

علم البديع: (الطباق – الجناس – السجع).

٤- العروض: البيت الشعري: (أقسامه – وزنه – تقطيعه – قافيته – رويه).

البحر الطويل – البحر البسيط – البحر الوافر: (مع أبرز الجوازات)

٥- الإشياء: الموضوعات المختلفة تتعلق بالمحاور وتتراوح بين الموضوعات: الاجتماعية، الوطنية، الوصفية، الإقناعية، التحليلية والنقدية، الترسل، الخطابة.

**ملاحظة:** تراعى الطريقة المتبعة في الامتحانات الرسمية – في جميع المستويات – أي طرح نص – أسئلة تتناول المضمون والأسلوب / أسئلة في قواعد اللغة – شرح صور بيانية. تقطيع بيت شعري وتفعيله... توسيع فكرة وردت في النص أو تتعلق به.

## برنامج العربية الخاصة

### العربية الخاصة

#### اولا: ماهيتها:

مادة دراسية ترمي الى تعليم اللغة العربية للطلاب العرب غير الناطقين بها، او غير المتمكنين منها، في نشاطاتها المختلفة، بحيث يغدو الطالب مع نهاية المرحلة الثانوية قادرا على التعامل مع مجتمعه وثقافته ووسائل اتصالاته اصغاء ومحادثة، وعلى القراءة في صحيفة او مجلة والاحاطة بمضمون ما يقرأ، وعلى الكتابة في موضوع تمليه عليه مواقف معينة (رسالة، تعبير عن الذات، كتابة الى هيئة محلية او جامعية، الاجابة عن اسئلة الفهم والاستيعاب، كتابة مقالة، اختصار قصة...)

#### ثانيا: مسارها:

تعليم اللغة العربية بحسب مستوياتها المختلفة، حروفا ومخارج وكلمات، ومن ثم يكتب الطلاب التراكيب التي تربطهم بحياتهم اليومية وتعبر عنها، وذلك عن طريق المحادثة. ثم تقدم النصوص المبسطة او المواقف الاساسية المعبر عنها بلغة سليمة واضحة.

وتتضمن عملية التعبير الكتابي الى المحادثة والقراءة والاستماع فيغدو الطالب قادرا نسبيا على التعبير عن نفسه في الميادين الاربعة. يصبح الطالب قادرا على قراءة نص تواصلية قراءة سليمة، وفهمه وتحليله، وعلى كتابة اجابات و على الخوض في بعض ميادين التعبير الكتابي.

تنوج هذه النشاطات بمرحلة يبدأ معها الطالب الخوض في دراسة الاغراض والفنون من مقالة، وقصة، ورسالة، فيدرس النص من جميع جوانبه: قراءة جهرية، وفهما ومناقشة، ومفردات وقواعد وظيفية، وتعبيرا كتابيا مستوحى من النص.

#### ثالثا: مستوياتها

##### 1. المتبدئ

مع نهاية التعليم في هذا المستوى يصبح الطالب قادرا على ان:

##### **\* الاصغاء**

- يستمع الى وسائل الاعلام المسموعة والمرئية
- يستوعب مضامين بعض البرامج
- ينفذ الارشادات وما يطلب منه

##### **\* التعبير**

- يجيب عن استفسارات زملائه واسئلة المعلم
- يقيم حوارا مع شخص او اشخاص
- يعبر عن مضمون صورة او ملصق
- يعبر عما في نفسه من مشاعر وافكار

### \* القراءة

- يقرأ قراءة سليمة مراعيًا مخارج الحروف
- يجيب عن أسئلة الفهم والاستيعاب

### \* الكتابة

- يكتب موضوعًا في مضمون ما نص عليه المنهج في حدود ١٠٠-١٥٠ كلمة

## ٢. المتوسط

مع نهاية هذه المرحلة يصبح الطالب قادرًا على:

### \* الإصغاء

- يستمع إلى وسائل الإعلام المسموعة والمرئية والأشرطة السمعية – البصرية ويتفاعل معها
- يضع تقريرًا عن بعض البرامج

### \* التعبير

- يعرض لقضية يختارها ويدافع عنها ويناقش مضمونها
- يجيب مرتجلًا عن مختلف النشاطات في غرفة الدرس
- يقيم حوارًا أو نقاشًا مع زملائه

### \* القراءة

- يقرأ قراءة سليمة مراعيًا مخارج الحروف والحركات والسكنات
- يقرأ نصوصًا مشكولة بالكامل
- يستوعب مضامين النص وأفكاره ومراميها

### \* الكتابة

- يجيب عن أسئلة الفهم والاستيعاب
- يضع تعليقًا أو تلخيصًا انطلاقًا من نص معطى (في حدود كلمة)
- ينشئ تعبيرًا كتابيًا في نوع أدبي محدد: رسالة، قصة، مقالة، منشور إعلامي... في ٢٥٠ كلمة على الأقل

## ٣. المتقدم

مع نهاية التعليم في هذه المرحلة يصبح المتعلم قادرًا على:

### \* الإصغاء

- يستمع إلى وسائل الإعلام المسموعة والمرئية والأشرطة السمعية - البصرية ويتفاعل معها .
- يضع تقريرًا عن بعض البرامج
- يلخص مضامين ما يسمعه

### \* التعبير

- يعرض لقضية يختارها ويدافع عنها ويناقش مضمونها
- يجيب مرتجلًا عن مختلف النشاطات التعليمية
- يقيم حوارًا أو نقاشًا مع زملائه

### \* القراءة

- يقرأ قراءة سليمة مراعيًا مخارج الحروف واصل التنغيم
- والحركات الاعرابية الصحيحة
- يقرأ نصوصًا مشكولة جزئيًا
- يستوعب مضامين النص ويحدد نوعه، ويعيّن وظيفته ويحلل نمطه.

#### \* الكتابة

- يجيب عن أسئلة الفهم والاستيعاب
- يضع تعليقًا أو تلخيصًا أو تحليلًا عن نص معطى في حدود ١٠٠ كلمة
- ينشئ تعبيرًا كتابيًا في نوع أدبي ما: اقصوصة، مقالة، خطبة، رسالة، سيرة، وصف... في ما لا يقل عن ٤٠٠ كلمة.

## 2. Arts plastiques

### Philosophie du programme

L'enseignement des arts à l'école complémentaire est principalement fondé sur les messages communiqués par des éléments visuels tels que les lignes, les couleurs, les formes, les textures ainsi que la critique et l'appréciation de l'art. Le programme suit l'évolution physique, perceptuelle, intellectuelle, sociale et émotionnelle des élèves.

### Les objectifs du programme

De la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, l'élève doit être capable de:

- Utiliser une variété de matériaux, d'outils et de techniques pour créer des œuvres d'art.
- Créer des œuvres d'art, en appliquant les éléments et les principes du design (ligne, couleur, forme, espace, texture) à des œuvres d'art bidimensionnelles ou tridimensionnelles.
- Apprécier la valeur esthétique de l'environnement aussi bien naturel que fait par l'homme.
- Développer une connaissance de l'héritage artistique du monde en examinant l'impact de la culture sur l'art et l'artiste.
- Utiliser le jugement critique des arts visuels.
- Etablir des liens entre l'art et les autres disciplines.

### Le programme comporte:

#### En 6<sup>ème</sup>:

- ❖ Etude des couleurs.
- ❖ Etude des formes en 2D par l'exécution d'un collage de papiers et de tissus.
- ❖ Etude des formes en 3D par l'exécution de masques en bandes plâtrées ou papier mâché plus la manipulation de l'argile.
- ❖ Etude des lignes et de la texture; au moyen d'esquisses et de dessins au crayon mine (d'un portrait avec les proportions exactes), peinture.
- ❖ Analyse d'une œuvre d'art et recherche sur un artiste qui représente l'un des éléments d'art cités ci-dessus.

#### En 5<sup>ème</sup>:

- ❖ Etude des formes en 2D et de la notion de perspective en général, de la bande dessinée, et la manipulation de l'argile.
- ❖ Etude de la texture, des motifs, de la technique du bosselage sur plaque métallique.
- ❖ Esquisses et dessins au fusain d'une nature morte.
- ❖ Etude de la valeur et du dégradé de couleurs.
- ❖ Analyse d'une œuvre d'art et recherche sur un artiste qui représente un des éléments d'art ci-dessus.

#### **En 4<sup>ème</sup>:**

- ❖ Etude de la texture à l'aide de la gravure et de l'impression sur linoléum.
- ❖ Etude de l'art graphique et de la publicité, du point focal dans un paysage avec l'illusion d'optique.
- ❖ Exécution d'un collage en technique mixte.
- ❖ Etude de la perspective et des points de fuite de la profondeur et de la proportion par le dessin d'un paysage en utilisant des pastels à huile ou acrylique.
- ❖ Etude de la forme 3D par l'exécution d'une sculpture en argile. Analyse d'une œuvre d'art et recherche sur un artiste qui représente un des éléments d'art cités ci-dessus.

#### **En 3<sup>ème</sup>:**

- ❖ Etude de la proportion, de la distorsion d'un portrait sculpture en argile, esquisses et dessins (en mettant en valeur l'ombre et la lumière), utilisation de la peinture acrylique.
- ❖ Esquisses et dessins de la figure humaine en proportion (importance des ombres et des nuances), technique du papier mâché.
- ❖ Analyse d'une œuvre d'art et recherche sur un artiste qui représente l'un des éléments d'art cités ci-dessus.

#### **L'évaluation:**

##### **I. 40% de la note sont allouées au travail au cours du semestre. Ces 40% sont répartis comme suit:**

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Soins du matériel donné et respect de la propriété de la classe d'art. | 5%  |
| 2. Ponctualité.   | 5%  |
| 3. Remise des projets à temps.  | 5%  |
| 4. Conduite et discipline.  | 10% |
| 5. Travail et progrès.  | 15% |

##### **II. 60% sont accordés au projet individuel et sont repartis comme suit:**

1. Créativité
2. Compréhension des concepts
3. Compétence et bonne application des techniques
4. Attention accordée aux détails et précision
5. Propreté et netteté du travail

Le pourcentage accordé à chaque critère cité ci-dessus diffère selon l'importance des concepts requis.

### **3. Anglais**

The listening, oral communication, written communication, reading and critical thinking components taught and targeted at each level, will be supplemented by cultural awareness skills and study skills. These skills will teach the students to demonstrate an ability to assimilate and synthesize information gained from different sources, to develop strategies for improving studying and learning, to develop test-taking strategies, and to develop research skills.

By the end of the Middle School cycle, students are expected to be able to do the following:

- Listening objectives:
  - ❑ Understand increasingly complex and varied audio input

- ❑ Recognize and discriminate aspects of spoken discourse
  - ❑ Demonstrate critical understanding of what is heard
- Oral communication objectives:
  - ❑ Seek and provide information
  - ❑ Communicate and/or justify intellectual, emotional, and/or moral issues and positions
  - ❑ Initiate, sustain and conclude a variety of practical, social and professional conversation acts
- Reading objectives:
  - ❑ Comprehend written discourse using text-related clues
  - ❑ Develop basic comprehension of appropriate literature
  - ❑ Demonstrate critical understanding of written discourse
- Written communication objectives:
  - ❑ Develop and enhance writing skills through guided and semi-guided activities
  - ❑ Produce expressive, transactional and creative writing
  - ❑ Apply process writing skills
- Thinking skills objectives:
  - ❑ Develop thinking strategies in problem-solving, decision making and conceptualizing
  - ❑ Develop critical thinking skills
  - ❑ Transfer information from one context to another
- Cultural awareness skills objectives:
  - ❑ Work with authentic materials to become familiar with the target culture
  - ❑ Develop empathy toward the target culture
  - ❑ Understand culturally significant expressions and gestures
- Study skills objectives:
  - ❑ Develop research skills
  - ❑ Develop test-taking skills
  - ❑ Utilize library resources

The above-mentioned objectives are implemented in the different levels as follows:

### ***First Intermediate***

Listening, Oral Communication, Thinking and Reading Objectives:

- ◆ Understanding, analyzing, and appreciating short stories, poems, plays, and novels
- ◆ Correct usage of language through the following elements of grammar:
  - Parts of speech
  - Modifiers
  - Mechanics (spelling and punctuation)

- Verb tenses (simple and continuous)
  - Sentence structure
  - Error recognition
  - Compound sentences
- ◆ Visual or dramatic representation (L.T.A., role playing, etc.) of concepts that emerge or develop as an outcome of reading literature.

Written Communication Objectives:

(achieved through in-class assignments, performance tasks, and home journals)

- ◆ Using the 5-step writing process in all written assignments
- ◆ Writing descriptive and expository paragraphs (with topic sentence, supporting details, and clincher)
- ◆ Writing narrative compositions
- ◆ Writing an informal letter
- ◆ Writing a summary
- ◆ Writing a paraphrase
- ◆ Writing a paragraph answer to a literary question (on theme, character analysis, plot, etc.)
- ◆ Using skills learnt in the library, writing a research project based on a social studies topic and then formatting it on the computer in I.T. class
- ◆ Keeping a personal journal

Study Skills Objectives:

- ◆ Dictionary skills
- ◆ Library skills
- ◆ Research skills
- ◆ Test-taking skills
- ◆ Using graphic organizers as a tool for both reading comprehension and planning a written assignment

Cultural Awareness Objectives:

- ◆ Work with authentic material to develop empathy toward target cultures

***Second Intermediate***

Listening, Oral Communication, Thinking and Reading Objectives:

- ◆ Understanding, analyzing, and appreciating short stories, poems, plays, myths and legends, novels, and essays
- ◆ Correct usage of language through the following elements of grammar:
  - Fragments and run-on sentences
  - Parts of speech
  - Mechanics (spelling and punctuation)
  - Subject-verb agreement and pronoun antecedent agreement
  - Error recognition
  - Compound sentences and coordinating conjunctions

- Propositional phrases
- Pronoun usage
- ◆ Visual (posters, drawings, collages, etc.) or dramatic representation (role playing, L.T.A., performance tasks, etc.) of concepts that emerge or develop as an outcome of reading literature

Written Communication Objectives:

(achieved through in-class assignments, performance tasks, and home journals)

- ◆ Using the 5-step writing process in all written assignments
- ◆ Writing a three part essay
- ◆ Writing creatively
- ◆ Writing a summary
- ◆ Writing a paraphrase
- ◆ Writing a paragraph answer to a literary question (on theme, character analysis, plot, etc.)
- ◆ Using skills learnt in the library to conduct writing a research project
- ◆ Using correct manuscript form

Study Skills Objectives:

- ◆ Library skills
- ◆ Research skills
- ◆ Test-taking skills
- ◆ Using graphic organizers as a tool for both reading comprehension and planning a written assignment

Cultural Awareness Objectives:

- ◆ Work with authentic material to develop empathy toward target cultures

***Third Intermediate***

Understanding, analyzing and appreciating

- Short stories: plot, theme, point of view, setting, mood, motif and character
- Non-fiction: biographies, essays, authentic material
- Drama
- Poetry:
  - Types of poems
  - Imagery: figurative language and sound effects
  - Paraphrasing of poems

Consolidating the correct usage of language through the teaching of:

- Subject-verb agreement
- Pronoun usage and pronoun antecedent agreement
- Phrases
- Clauses
- Sentence types



- ❑ Sentence combining
- ❑ Sentence errors

Written Communication Objectives:

- ❑ Writing descriptive and narrative compositions
- ❑ Writing response to literature essay
- ❑ Writing expository compositions, compare / contrast, cause / effect, persuasive
- ❑ Research and interdisciplinary projects
- ❑ Performance based learning and assessment tasks
- ❑ Writing book reports

Study Skills Objectives

Cultural Awareness Objectives

### ***Fourth Intermediate***

Understanding, analyzing and appreciating:

- ❑ Short stories: characterization, allusion, symbols, theme, setting, point of view
- ❑ Non-fiction: essays, biographies and authentic articles
- ❑ Novels
- ❑ Poetry
- ❑ Drama
- ❑ Mythology

Written Communication Skills:

Mastery of all the grammar items covered in the previous years is expected through reinforcing the usage of

- ❑ Tenses
- ❑ Sentence types
- ❑ Reported speech voice
- ❑ Clauses
- ❑ Sentence combining
- ❑ Sentence errors

The following types of assignments are required:

- ❑ Reflective writing
- ❑ Expository writing
- ❑ Persuasive essays
- ❑ Cause and effect
- ❑ Argumentative essays
- ❑ Research and reports
- ❑ Performance based learning and assessment tasks
- ❑ Writing book reviews and response to literature

Study Skills and Cultural Awareness Objectives.

## ***ENGLISH FOR THE FRENCH SECTION***

### **The philosophy and objectives of the program**

By the end of the Middle School students are expected to have acquired effective communication skills in English including:

- ❑ effective listening comprehension
- ❑ fluent oral skills
- ❑ the ability to read, analyze and appreciate texts written to inform, expose, describe and narrate
- ❑ the ability to write clearly and coherently with the purpose of describing, narrating, exposing and persuading

In addition, they should be able to apply spelling rules, correct grammatical structures and vocabulary development strategies.

### ***6ème***

- I. Structure skills:
  - Tenses, parts of speech, short answers
  - Telling time, dates
  - Information-asking, giving
  - Likes and dislikes
- II. Reading comprehension:
  - Finding the main idea
  - Finding vocabulary from context
  - Making inference
  - Identifying elements of a short story
- III. Writing:
  - Introduction to sentences
  - Introduction to paragraph writing
  - Writing brief paragraphs with a topic sentence, supporting sentences and a clincher or concluding sentence

### ***5ème***

- I. Structure skills:
  - Verbs (regular, irregular)
  - Modifiers
  - Conjunctions
  - Simple and compound sentences
  - Fragments and run-on sentences
- II. Functions:
  - Describing actions, plans, experiences
  - Giving instructions in sequence
  - Asking for and offering things
- III. Reading Comprehension:
  - Locating the topic sentence
  - Locating supporting details

Summarizing a passage  
Reading short stories and articles and novels  
Analyzing elements of a short story

- IV. Writing:  
Describe a person or objects  
Express likes and dislikes  
Write a short narrative composition

#### *4ème*

- I. Structure skills:  
Consolidation of first and second level skills plus  
Tenses (perfect and continuous)  
Modifiers  
Introduction to clauses (Time clauses)  
Question tags  
Passive and active voice  
Fragments and run-on sentences
- II. Functions:  
Express suggestions, preferences  
Ask about and express beliefs  
Give reasons for opinions  
Confirm and correct information
- III. Writing:  
Writing a paragraph to summarize a selection  
Describing a person or place  
Comparing objects or places  
Writing a narrative and descriptive paragraph  
Writing an expository paragraph

#### *3ème*

- I. Structure skills:  
Sentence types  
Consistency of tenses  
Sentence errors  
Sentence combining  
Clauses and phrases  
Punctuation
- II. Functions:  
Narrating an actual event  
Expressing opinions about people and issues
- III. Reading Comprehension:  
Skimming and scanning  
Cause-effect relationships  
Active reading  
Critical analysis  
Reading and analyzing short stories and articles

## Reading a novel

### IV. Writing:

- Introduction of the thesis statement and developing it into an essay
- Narration in the first or third person using dialogue
- Presentation and support of opinion or belief
- Writing an expository paragraph
- Writing an expository essay
- Writing response to literature and writing book reports

## 4. Cours optionnels

### *La philosophie et les objectifs du cours*

Le programme scolaire ne couvrant pas tous les sujets, le cours optionnel a été créé afin de donner aux élèves l'opportunité d'étudier des matières de leur choix, de développer des talents et des compétences et de réfléchir sur certains thèmes, courants de pensée et questions auxquels ils ne sont pas confrontés dans leur programme scolaire. Il informe également les élèves sur les carrières possibles dans le futur et leur permet de découvrir de nouveaux domaines et d'élargir leurs horizons.

Le cours optionnel couvre des disciplines telles que l'espagnol, les activités artistiques les activités sportives, les cours d'initiation aux premiers soins, santé et hygiène etc. Il est actuellement offert aux élèves de 4<sup>ème</sup>/3<sup>rd</sup>. Tous les élèves de ces classes sont tenus de suivre 3 cours optionnels par an (soit un par trimestre), à raison de 2 périodes par semaine pour chaque cours.

## 5. Education physique et sportive

### **Introduction**

Le département d'Education Physique avec le support du département d'Athlétisme, a été créé afin d'encourager, de contribuer et de compléter les objectifs et les buts de l'International College de Beyrouth. En effet, le département d'Education Physique aspire à offrir un programme agréable, satisfaisant et équilibré qui donnerait à tous les élèves l'opportunité de se développer physiquement, socialement, émotionnellement et cognitivement.

Le curriculum d'Education Physique offre un éventail d'expériences afin de répondre aux besoins de chaque élève et d'encourager l'implication active de tous les participants, observateur et officiel. Des activités bien structurées ont été conçues afin d'encourager le progrès, le défi et le sens de l'accomplissement. Le développement de la confiance en soi, de la tolérance et de l'acceptation de son camarade dans ses points forts et ses faiblesses sont considérés comme essentiels dans le processus d'apprentissage.

Enfin, le but du département d'Education Physique est d'offrir un programme qui, compte tenu de la prise de conscience des opportunités de loisirs disponibles, incitera les élèves à développer des compétences et des comportements qui les conduiront à adopter un style de vie plus sain et plus actif.

*Tous les élèves ont deux périodes d'éducation physique par semaine/ Unités de travail pour 5 semaines*

### **Evaluation:**

|                         |       |
|-------------------------|-------|
| Présence au cours d'EPS | (20%) |
| Participation au cours  | (50%) |
| Aptitude et compétences | (20%) |
| Travail écrit           | (10%) |

## I. Contenu du programme

L'éducation physique inclut:

- **Pour la 6<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup>:**

1. Gymnastique au sol
2. Basket-ball
3. Volley-ball
4. Football
5. Athlétisme
6. Natation (6eme)

- **Pour la 4<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup>:**

1. Gymnastique
2. Basketball
3. Volleyball
4. Football
5. Athlétisme
6. Badminton
7. Frisbee

## II. Les activités extrascolaires et les sports interscolaires

Tous les élèves de l'école complémentaire sont encouragés à participer aux activités après les heures de cours telles que: le basket-ball, le football, et l'athlétisme.

De plus l'International Collège se veut très compétitif quant à l'équipe représentative de l'école. En plus de leur sélection en tant que membre de l'équipe du *Junior Varsity* ou du *Varsity*, les élèves ont l'opportunité d'entrer en compétition dans le pays ou à l'étranger en badminton, basket-ball, football, natation, athlétisme, et/ou course.

## 6. Français

### Philosophie de l'enseignement du français au collège

L'enseignement du français à l'I.C. a pour finalité la maîtrise de l'art de penser à travers la maîtrise de la langue.

1. Enseigner le français c'est donc initier à la pensée en développant les capacités de réflexion de l'élève pour l'amener vers l'autonomie.
2. L'enseigner de manière à permettre à l'élève d'en faire un mode d'expression et de communication avec le monde environnant de la cité et du monde.

|   |
|---|
| CLASSE DE 6 <sup>ème</sup> : Manuel « Le Jardin des Lettres 6 <sup>ème</sup> » (Magnard) édition 2013 |
|---|

### Unité 1: La poésie et la fable

#### LECTURES ET ETUDES DE TEXTES

- Etude de poèmes et de fables dans le manuel.

#### Outils de la langue

- Utiliser un dictionnaire
- Les sens des mots
- Les temps verbaux et leur emploi: présent de l'indicatif.
- Phrases verbales et non verbales
- Les registres de langue, familles de mots,
- Les synonymes et les antonymes
- Vocabulaire du thème étudié

**Histoire des arts** les représentations d'une fable

### **ECRITURE**

- Ecriture de récits simples au passé composé et au présent sur le modèle de la fable.

## **Unité 2: Le théâtre**

### **LECTURES ET ETUDES DE TEXTES**

Lecture, représentation et étude de la pièce de Molière «Le Médecin malgré lui».

- Etude du comique (initiation)

### **Outils de la langue**

- Le vocabulaire du théâtre et de la comédie
- Types et formes de phrases
- Le présent de l'impératif
- Révision des temps du système présent: passé composé, présent, futur simple, futur antérieur.

### **ECRITURE**

Ecriture d'une courte scène de théâtre imitant l'œuvre étudiée.

## **Unité 3: Le conte**

### **LECTURES ET ETUDES DE TEXTES**

- Le conte merveilleux, œuvres intégrales ou extraits.
- Les caractéristiques du conte merveilleux
- Le schéma narratif et le rôle des personnages.

### **Outils de la langue**

- Temps verbaux du passé : imparfait et passé simple
- Les compléments circonstanciels
- Vocabulaire du conte. Les champs lexicaux de la magie et de la forêt

### **ECRITURE**

Ecriture d'un extrait de conte au passé respectant les caractéristiques du genre merveilleux.

## **Unité 4: Les textes fondateurs**

### **LECTURES ET ETUDES DE TEXTES**

Lecture et étude des textes fondateurs, extraits de la Bible, du Coran et de la littérature de l'Antiquité.

### **Outils de la langue**

- vocabulaire de l'espace et du temps

- les mots et expressions d'origine mythologique et biblique
- les principales classes grammaticales
- révision des temps du passé : imparfait, passé simple, plus-que-parfait et futur du passé

**Histoire des arts** *les tableaux mythologiques*

**ECRITURE**

Production d'un récit d'imitation.

**Unité 5: La rivière à l'envers de Jean-Claude Mourlevat:**

**LECTURES ET ETUDES DE TEXTES**

- lecture de l'œuvre
- étude d'extraits

**Outils de la langue**

- le vocabulaire des sens
- les fonctions sujet, complément d'objet et attribut
- 

**ECRITURE**

Ecriture d'un texte narratif au passé sur le modèle de l'œuvre en réinvestissant le vocabulaire étudié.

**CLASSE DE 5ème:** Manuel « Le Jardin des Lettres 5<sup>ème</sup> » (Magnard) édition 2010.

**Unité 1: les principaux aspects du récit et de la description au passé**

**LECTURES ET ETUDES DE TEXTES**

- Le récit d'aventures
- Sortir de l'enfance
- lecture analytique : Vendredi ou la vie sauvage de Michel Tournier.

**Outils de la langue**

- les expansions du nom : le groupe prépositionnel, l'adjectif qualificatif et ses fonctions, la subordonnée relative.
- l'imparfait et le passé simple : conjugaison et emploi.
- Lexicologie: champs lexicaux, niveaux de langue, sens propre et sens figuré, synonymes et antonymes.

**Histoire des arts** Imaginer des machines à voyager dans l'espace et dans le temps

**ECRITURE**

L'élève produira un récit au passé incluant un passage descriptif.

## Unité 2: le genre théâtral

### **LECTURES ET ETUDES DE TEXTES**

Les fourberies de Scapin ou le Bourgeois gentilhomme de Molière, lecture et projection de l'œuvre puis étude d'extraits.

### **Outils de la langue**

- La phrase complexe
- l'expression de l'interrogation
- le présent de l'indicatif et le présent du conditionnel

**Histoire des arts:** Etude de personnages comiques d'hier et d'aujourd'hui

### **ECRITURE**

Les élèves produiront une courte scène de théâtre imitant de l'œuvre étudiée.

## Unité 3: le genre poétique

### **LECTURES ET ETUDES DE TEXTES**

Le lyrisme et l'expression de soi

### **Outils de la langue**

- les compléments d'objet
- l'accord du participe passé
- les temps composés de l'indicatif
- figures de style et versification

### **ECRITURE**

Les élèves produiront des poèmes en atelier d'écriture.

## Unité 4: la littérature du Moyen Âge

### **LECTURES ET ETUDES DE TEXTES**

Le fabliau et la satire  
Les récits de chevalerie  
Le roman d'amour courtois  
Lecture cursive: Merlin d'Anne-Marie Cadot-Colin

### **Outils de la langue**

- les compléments circonstanciels (lieu, temps, manière, moyen, cause, conséquence, but, comparaison)
- la voix active et la voix passive



- les pronoms
- le présent du subjonctif
- le vocabulaire des thèmes étudiés

**Histoire des arts** les représentations de Tristan et Iseult.

### **ECRITURE**

Les élèves produiront un récit de chevalerie imitant les textes étudiés et reproduisant le cadre historique du Moyen Age.

**CLASSE DE 4ème:** Manuel « Français livre unique - Fenêtres ouvertes » (Bordas) édition 2011.

## **Unité 1: la nouvelle fantastique et la nouvelle réaliste**

### **LECTURES ET ETUDES DE TEXTES**

Lectures analytiques: Le Veston ensorcelé de Dino Buzzati ou La Venus d'ILLE de Prosper de Mérimée, et un recueil de nouvelles fantastiques du XIXème siècle qui fera l'objet d'un travail de groupe.

Lectures analytiques: La Parure de Guy de Maupassant et lecture en écho: Au Champs de Guy de Maupassant

### **Outils de la langue**

- Les champs lexicaux du monde paysan, de la souffrance, de la pauvreté et de la richesse
- L'énoncé coupé de la situation d'énonciation
- L'expression du temps
- Les indices de la subjectivité
- Révision des temps du passé

### **ECRITURE**

Les élèves produiront un récit fantastique au passé répondant à des consignes précises. Ils produiront aussi la fin d'une nouvelle réaliste.

## **Unité 2: le genre théâtral**

### **LECTURES ET ETUDES DE TEXTES**

Lecture, mini- représentation et étude de l'Avare de Molière ou de l'œuvre Le Cid de Corneille

### **Outils de la langue**

- Les thèmes de l'amour du devoir et de l'honneur chez Corneille (le dilemme cornélien) et les caractéristiques de la tragi-comédie.
- Les temps du discours direct
- Les paroles rapportées
- L'énonciation ancrée ou coupée de la situation d'énonciation

**Histoire des arts** les lieux du théâtre ; le classicisme

## **ECRITURE**

Les élèves produiront une courte scène de théâtre imitant l'œuvre étudiée.

### **Unité 3: le genre épistolaire**

## **LECTURES ET ETUDES DE TEXTES**

Lecture et étude de textes du manuel.

## **Outils de la langue**

- Le vocabulaire de la correspondance
- Les registres de langue
- Classes grammaticales et fonctions
- Le mode subjonctif
- Les procédés de mise en valeur

## **ECRITURE**

Les élèves rédigeront une réponse à la lettre étudiée en compréhension.

### **Unité 4: le genre poétique**

## **LECTURES ET ETUDES DE TEXTES**

Lecture et étude d'un groupement de poèmes au choix du professeur.

## **Outils de la langue**

- Des figures de style
- Lexicologie : composition des mots, sens des mots
- Types et formes de phrases
- Les propositions
- La voix pronominale
- L'accord du participe passé

## **Histoire des arts** le Romantisme

## **ECRITURE**

Au choix, les élèves composeront un poème imitant ceux étudiés en classe ou produiront un court texte argumentatif pour présenter le poème qu'ils ont préféré.

### **Unité 5: le roman réaliste**

## **LECTURES ET ETUDES DE TEXTES**

Lecture analytique des Misérables de V. Hugo ou Notre Dame de Paris

## **Outils de la langue**

- Le lexique évaluatif
- Des figures de style
- Les expansions du nom
- Les substituts du nom, reprises nominales et pronominales
- Les degrés de l'adjectif

**Histoire des arts** les affiches de film. La caricature au XIXème siècle.

### **ECRITURE**

Les élèves rédigeront un récit réaliste sur le modèle de l'œuvre étudiée, construit en réutilisant les outils étudiés.

**CLASSE DE 3ème** : Livre unique de 3<sup>ème</sup> « Rive bleue » (Hatier 2012)

### **Unité 1: le récit fictif et autobiographique**

- Maîtrise des concepts narratologiques (Statut du narrateur et point de vue narratif, ordre et rythme du récit, paroles rapportées, fonctions de la description)
- Etude des caractéristiques du genre
- Etude d'un corpus (Alfred de Musset et Georges Sand) : différents sous-genres autobiographiques
- Analyse d'œuvres d'art (l'autoportrait de Rembrandt)
- Etude d'extraits du roman autobiographique: *La Promesse de l'aube* (Romain Gary, XXème siècle)
- Etude d'extraits du roman réaliste: *Au Bonheur des dames* (Emile Zola, XIXème siècle)
- Approches thématiques: l'amour et la naissance du capitalisme illustré par le commerce des grandes surfaces au XIXème siècle.

### **Outils de la langue:**

Reprises anaphoriques:

Reprises nominales et pronominales

Les expansions du nom : la subordonnée relative

La phrase complexe: la subordination

Le système des temps, le lexique et les caractéristiques grammaticales de l'énoncé ancré dans la situation d'énonciation et de l'énoncé coupé de cette situation.

Le discours rapporté: direct, indirect et indirect libre.

Les valeurs des différents temps du mode indicatif.

Concordance des modes et des temps

Orthographe: l'accord du participe passé des verbes pronominaux et l'accord du participe passé suivi d'un infinitif.

Révision de l'expression du temps.

### **ECRITURE**

- Savoir rédiger un récit fictif complexe en appliquant les concepts narratologiques
- Savoir rédiger un récit autobiographique en respectant les deux moments et les caractéristiques du genre.

### **EXPRESSION ORALE**

- Présentations de projets, de recherches
- Présentation d'œuvres lues (situation de ces œuvres dans leur contexte socio-culturel)

## **Unité 2: la poésie lyrique et engagée du XIXème, du XXème**

- Analyser les formes variées d'écriture poétique
- Maîtriser les figures de versification et de rhétorique
- Prolongement: Les fables de la Fontaine (stylistique/versification)

### **Outils de la langue**

La versification  
 Les réseaux lexicaux  
 Révision des figures de style.  
 Dénotation et connotation.  
 Les procédés de mise en relief ou d'emphase  
 Les types et formes de phrases

### **ECRITURE**

Les élèves ont à composer des poèmes lyriques et engagés à formes fixes et/ou libres. Ils préparent le concours interscolaire « Graines de poètes » qui a lieu à l'IC.

### **EXPRESSION ORALE**

- Déclamation de poèmes
- Présentations de projets

## **Unité 3: le théâtre moderne**

Lecture analytique d'une œuvre choisie. Exemple: *Rhinocéros*, d'Eugène Ionesco (théâtre de l'absurde, XXème siècle)

### **Outils de la langue:**

Les types et formes de phrases (révision)  
 L'énoncé ancré dans la situation d'énonciation (révision)  
 Les registres (comique et tragique)  
 Les figures de style  
 Le lexique du théâtre  
 Le verbal et le non verbal au théâtre

### **EXPRESSION ECRITE**

Composition d'une scène en utilisant tous les procédés étudiés.

### **EXPRESSION ORALE**

Lecture expressive de scènes variées

## **Unité 4: l'argumentation dans les textes référentiels**

- Le type informatif/ explicatif et ses caractéristiques.
- Le type argumentatif, sa structure et ses caractéristiques.
- L'art de convaincre et de persuader : les procédés.

## **LECTURES ET ETUDES DE TEXTES**

Un groupement de textes et documents argumentatifs de références variées: articles de presse, lettres ouvertes, scènes de théâtre, images argumentatives.

### **Outils de la langue:**

#### **Activités lexicales:**

Le lexique de l'argumentation.

Le lexique évaluatif : modalisateurs affectifs, évaluatifs.

L'implicite et l'explicite.

#### **Activités grammaticales:**

L'énonciation : les déictiques (pronoms, adjectifs, adverbes).

L'expression de la cause, de la conséquence, de l'opposition et de la condition.

Les connecteurs logiques (de cohérence et de cohésion)

Les modes subjonctif et conditionnel.

Orthographe: quoique / quoi que; quelque / quel que

## **ECRITURE**

Savoir rédiger une introduction et une conclusion

Savoir rédiger une séquence argumentative

Composer un texte argumentatif en utilisant tous les procédés étudiés.

## **EXPRESSION ORALE**

- Présentation d'articles
- Débats autour de thèmes d'actualité

### **Le français langue étrangère en section anglaise**

#### **Objectifs généraux**

L'élève doit être capable de:

- communiquer dans les différentes situations de communication de la vie quotidienne;
- lire des méls, des documents publicitaires, des articles de presse, etc.;
- écrire un texte simple tel que: une carte postale, un mél, une lettre personnelle, une annonce.

#### **Objectifs communicatifs de la 1st**

- Se présenter
- Présenter quelqu'un
- Dire ce qu'on aime/déteste
- Se décrire
- Décrire quelqu'un
- Présenter sa famille
- Parler de ses vacances
- Demander et donner l'heure
- Situer dans l'espace

- Décrire sa chambre
- Inviter quelqu'un
- Accepter/ refuser une invitation

#### ***Objectifs communicatifs de la 2nd***

- Exprimer la volonté et la capacité
- Demander son chemin
- Dire comment on se sent
- Commander au restaurant
- Parler de son alimentation
- Raconter des faits
- Mener une enquête
- Faire des achats
- Parler du temps qu'il fait
- Parler de ses projets professionnels

#### ***Objectifs communicatifs de la 3rd***

- Parler de ses loisirs
- Présenter et décrire un lieu, un événement culturel
- Parler des faits marquants d'une vie
- Raconter des faits passés, un fait divers
- Décrire et caractériser des objets
- Exprimer un souhait, un fait imaginaire
- Préparation à l'épreuve du DELF (niveau A2)

#### ***Objectifs communicatifs de la 4th***

- Organiser une fête
- Interagir au téléphone, féliciter
- demander de l'aide, donner des instructions
- Exprimer son intérêt pour quelqu'un, exprimer l'affection
- Exprimer sa sympathie, rassurer quelqu'un
- Raconter une anecdote, une histoire
- Exprimer un point de vue
- Préparation à l'épreuve du DELF (niveau A2)

## **7. Histoire/Géographie**

Les objectifs principaux du programme d'Histoire – Géographie sont de former un citoyen responsable, qui réfléchit, analyse, fait de la recherche, théorise, tire des conclusions et trouve des solutions rationnelles aux problèmes.

Un(e) citoyen(e) responsable base sa réflexion sur la connaissance et le fait et démontre sa capacité à s'exprimer d'une façon claire et cohérente. Il/elle interagit, d'une façon responsable, avec son environnement qu'il soit social ou physique. Il/elle établit une relation objective avec le passé et le présent, il/elle se sent responsable à l'égard du futur et tente de sauvegarder son héritage et celui du monde, tout en n'oubliant pas le respect des droits des autres. Il/elle assume la responsabilité de ses actions, et connaît ses droits et ses devoirs. Il/elle est en quête de la vérité et n'émet ses jugements qu'à la lueur de ses recherches et prise de conscience de toutes les circonstances d'une situation donnée.

Assessment is an interactive and continuous process by which the abilities, skills and acquired knowledge of the students are assessed using different methods. Assessment methods range from formative tests, quizzes, performance based tasks, research, projects (both written and/or oral), homework to positive input in class discussions.

## 1<sup>st</sup> Intermediate

**History:** The curriculum covers the pre-historic era and ancient civilizations of Mesopotamia, Egypt and Greece. Students discover how early people developed from being a hunter/gatherer with simple tools and cultures and living in complex civilizations, with structured cultures including social classes, religions, customs and traditions.

**Geography:** The curriculum covers core concepts and skills which are considered the basis in geography. Students acquire the skills of identifying, reading, labeling and drawing different types of maps. They understand the interaction between physical environment and development of culture through the Five Themes of Geography.

### التربية

يتناول منهج التربية المدنية والتنشئة الوطنية في الصف السادس المحاور التي تعرّف المتعلم إلى المواطنة ويفهم معنى الحريات العامة والشخصية ويمارسها، بالإضافة إلى إدراكه معنى الإتصال والتواصل في المجتمع البشري وفي الوطن.

## 2<sup>nd</sup> Intermediate

**History:** The curriculum covers the entire first millennium including the spread of Christianity, the Byzantine Empire, Islam and the Moslem Empire and the Middle Ages in Europe and the European Renaissance. Students discover and relate how West and East interact, affect and enrich each other during this versatile period. They understand the connection between religion and culture and evaluate historical figures.

**Geography:** The curriculum allows students to understand and appreciate the importance of geography in the making, development and prosperity of civilizations and empires. It empowers students with map skills, geographic tools, and knowledge needed to understand the importance of a location and its physical and human characteristics.

It also allows them to understand how geography affects peoples' lives, how people move and interact with their environment.

### التربية

يركز منهج التربية في الصف السابع على المواضيع التي توضح للمتعم حقوقه وواجباته كمواطن، تعرّفه إلى القيم الإنسانية بالإضافة إلى إطلاعه على السلطات العامة في لبنان، أنواعها وأدوارها.

## 3<sup>rd</sup> CPP

**History:** The curriculum covers the development of Europe through the Renaissance, the Reformation, the Age of Discovery, New Economic Practices and the rise of powerful monarchies. Students will relate these developments to the beginning of modern times through concepts such as a nation state, capitalism, colonialism and cultural diffusion.

**Geography:** Geography at this level becomes more interactive with history. It focuses on the Americas, with special emphasis on Latin America and its geography. This relates to the Age of Discovery, during which the new lands were discovered, colonized and shaped in terms of culture and population.

A period was allocated to introduce the *history and geography of Lebanon* through a number of chapters specially designed to serve this purpose based on an interactive learning approach.

## 4<sup>th</sup> CPP

**History:** The curriculum continues to cover Europe and the Americas during the 17<sup>th</sup>, 18<sup>th</sup>, 19<sup>th</sup> and part of the 20<sup>th</sup> centuries. The focus is on the development of modern times through the

ideals of the Enlightenment, the American and French Revolutions, the shaping of Modern European nations, the Industrial Revolution, the rise of ideologies and new scientific discoveries.

**Geography:** The focus is on the European continent which directly relates to the history curriculum being covered.

A period was allocated to introduce the **history and geography of Lebanon** through a number of chapters specially designed to serve this purpose based on an interactive learning approach.

## Civic Education 1st CPP/ 2nd CPP

Citizenship is complex and involves more than academic knowledge and skills. Effective civic education should prepare young people in:

Civic Literacy - fundamental knowledge of government, political organization and public affairs. (branches of government, decision making process)

Civic virtues - values, beliefs and attitudes needed for constructive engagement in community affairs. (tolerance, social trust, respect)

Civically engaged behavior - habits of participating and contributing in a community. (voting, staying politically informed and engaging in community service)

Units will cover:

- Rights and responsibilities of citizens.
- The citizen, the republic and democracy.
- Branches of government and the function of each.
- National identity.
- The role of the media.

## الصف الثامن

يتناول منهج **التاريخ** في الصف الثامن من مرحلة التعليم الأساسي حقبة مهمة من تاريخ لبنان الحديث وهي مرحلة الحكم العثماني من الإمارة المعنية حتى عهد القائمقاميتين مروراً بالإمارة الشهابية والحكم العثماني المباشر.

لا يهدف المنهج إلى إكساب الطالب المعلومات فقط بل يتعدى ذلك إلى إكسابه القدرة على تحليلها وشرحها من خلال نصوص واضحة ودقيقة.

يتضمن منهج **الجغرافيا** المقرر للصف الثامن جغرافية لبنان الطبيعية والسكانية، ويتم التركيز على تمكين المتعلم من اكتساب عدد من المهارات الأساسية في الجغرافيا تحديداً، وفي الاجتماعيات بشكل أوسع. تشمل هذه المهارات قراءة خريطة طبيعية أو سكانية، استعمال رسم طوبوغرافي، استعمال رسم تنظيمي أو توضيحي، قراءة رسم بياني سكاني، قراءة هرم أعمار، قراءة واستعمال رسم بياني دائري أو جدول أو رسم بياني عمودي بالإضافة إلى القدرة على كتابة نصّ هادف ومركّز. كما ويتضمن المنهج التعرف على موقع، مناخ ومناطق طبيعية لكلّ من لبنان والعالم العربي. كما يرمي هذا المنهج، ومن خلال المهمات الأدائية، إلى جعل الطلاب قادرين على توظيف المهارات والمعارف المكتسبة في مواقف تتعلق بحياتهم العملية المستقبلية.

يهدف منهج **التربية الوطنية والتنشئة المدنية** إلى تنشئة الطلاب مدنياً واجتماعياً وتحضيرهم لممارسة مواطنيتهم في مجتمع ديمقراطي. يعتمد المنهج في هذه المرحلة على إطلاع المتعلم على القيم الاجتماعية والمدنية من أجل تطوير مفاهيمه الاجتماعية والأخلاقية. كما يتم التركيز على نظام الانتخاب من خلال نظام الحكم فيه مروراً بالتعرف على أنظمة الحكم في العالم وتوضيح أهمية الموارد والتنمية البشرية وعلاقتها بالسكان وذلك من خلال التعرف على منظمة الأمم المتحدة وأجهزتها وأهدافها الإنسانية.



وبذلك تكون هذه المادة على امتداد سنوات الدراسة في مرحلة التعليم الأساسي قد ساعدت المتعلم على اكتساب المعارف المتعلقة بالقناعات الوطنية، المدنية، الإجتماعية والأخلاقية من أجل بناء المواطن والإنسان

### الصف التاسع

يتناول منهج التاريخ في الصف التاسع من مرحلة التعليم الأساسي حقبة مهمة من تاريخ لبنان المعاصر تمتد من سقوط المتصرفية حتى الاستقلال مروراً بأحداث الحربين العالميتين والأوضاع السياسية والاجتماعية والاقتصادية الناتجة منها. يتعرّف الطالب إلى بعض الشخصيات المهمة التي لعبت دوراً فاعلاً في بناء لبنان وطناً مستقلاً.

يتناول منهج الجغرافيا دراسة محورين اثنين هما جغرافية لبنان وتتضمن دراسة المجال الجغرافي، المجالات الاقتصادية، مراكز الاستقطاب ونطاقات تأثيرها وجغرافيا العالم العربي وتتضمن دراسة المجال الجغرافي وقضايا عربية مختلفة.

يتم اعتماد أسلوب علمي يمكن الطالب من اكتساب المعارف والمهارات وتوظيفها في معالجة المواضيع الجغرافية. وتتضمن هذه المهارات قراءة المستندات الجغرافية (نصوص، خرائط، جداول، صور، رسوم بيانية، هرم أعمار...) وتحليلها.

يتناول منهج التربية الوطنية والتنشئة المدنية سبعة محاور تتعلق بوجوه الحياة كلها من علاقات اجتماعية ووطنية مروراً بالإطار العربي والمؤسسات الدولية. ولا يهدف هذا المنهج إلى إكساب المتعلم المضامين المعرفية فحسب بل الى تحقيق المواقف السلوكية السوية المبنية على القناعات الداخلية الوطنية والمدنية والاجتماعية. يتم عرض هذه المادة من خلال الانطلاق من الوثائق والمستندات: صور، رسوم، نصوص، وأمثلة من واقع الحياة اليومية يلاحظها المتعلم ويتبين عناصرها ومكوناتها ويتفاعل معها وذلك من خلال التفكير والمناقشة.

Students of 3<sup>rd</sup> and 4<sup>th</sup> intermediate – Lebanese program – will be given a period of civilizations a week which will be a continuation of the 1<sup>st</sup> and 2<sup>nd</sup> intermediate programs and deals with the history and sociopolitical geography of the world.

Les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> – programme libanais – auront une période supplémentaire d’histoire / géographie – programme français – (voir le programme français des classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) afin d’assurer les besoins des deux programmes.

### **Classe de sixième**

En *Histoire*, le programme comprend 5 unités d’enseignement : L’orient ancien, Les Grecs, Rome, le début du christianisme et l’empire byzantin. A travers ce curriculum, les élèves découvriront l’importance de la sédentarisation et l’invention de l’écriture. Ils comprendront comment la démocratie est née et quel est leur rôle comme citoyens. Ils apprécieront l’impact des grandes civilisations grecques et romaines, et celui de la naissance du christianisme, la chute de Rome et la naissance de l’empire byzantin.

A la fin de l’année, Les élèves maîtrisent une série de compétences nécessaires pour leur passage en 5<sup>ème</sup>. Ces compétences englobent l’étude de documents variés (cartes, images, textes, frises ...) tout en prenant soin de l’expression écrite et orale de l’élève. La lecture, de l’image et du texte, étant au centre du programme, les élèves sont encouragés à lire et interpréter les documents. Ils sont aussi encouragés à écrire des récits courts et précis et à exprimer leur point de vue.

En **Géographie**, le programme de 6<sup>ème</sup> comprend permet aux élèves d'explorer le monde, d'y situer les sociétés humaines dans leur diversité, de découvrir et de caractériser les différentes manières de l'habiter.

En introduction, les élèves abordent les outils du géographe et approfondissent quelques notions élémentaires étudiées à l'école primaire: la répartition des continents et des océans et les grands repères fondamentaux qui permettent de les localiser (pôles, tropiques, équateur). Plus tard, ils étudient la répartition de la population mondiale et son évolution globalement et dans diverses régions. De même, ils découvrent les foyers de peuplement et les mégalo-pôles ainsi que la variation des activités humaines dans les pays riches et pauvres et les conditions de vie déséquilibrées.

A travers des études de cas, des paysages et des documents variés (planisphères, cartes démographiques, croquis, tableaux de statistiques, textes...), la démarche utilisée en classe de géographie invite à développer la curiosité des élèves et leur appréciation de la diversité des cultures. Les élèves sont encouragés à mener des recherches sur l'internet. La maîtrise de l'expression écrite et orale fait partie intégrante du programme.

Du point de vue habitudes de travail, les élèves sont incités à travailler d'une façon autonome, à prendre des décisions et à organiser leurs connaissances dans le cadre d'un raisonnement construit.

### التربية

يتناول منهج التربية المدنية والتنشئة الوطنية في الصف السادس المحاور التي تعرّف المتعلم إلى مواطنة ويفهم معنى الحريات العامة والشخصية ويمارسها، بالإضافة إلى إدراكه معنى الإتصال والتواصل في المجتمع البشري وفي الوطن.

### Classe de cinquième

En **Histoire**, le programme nous permet de présenter le Moyen-âge et la naissance des Temps modernes. Il est essentiellement orienté vers l'étude de grandes civilisations entre le VII<sup>e</sup> siècle et la fin du XVII<sup>e</sup>. Il s'ouvre sur la découverte du monde musulman médiéval puis aborde l'Occident chrétien avec la lente émergence de l'Etat et son ouverture vers d'autres mondes et l'apparition de la monarchie à pouvoir absolu avec Louis XIV.

A partir de textes, de cartes et d'œuvres d'art, les élèves perçoivent la diversité et l'évolution des structures politiques et le renouvellement des idées et des formes. Ces documents sont des repères culturels que l'élève conservera tout au long de sa scolarisation.

En **Géographie**, le programme est consacré à l'étude du développement durable. La démarche géographique privilégie des études de cas à partir desquels les élèves constatent les inégalités et les déséquilibres, perçoivent les jeux d'acteurs et mesurent les impacts des hommes sur l'environnement, tant à l'échelle locale que mondiale.

Au terme de la cinquième, les élèves sont capables, confrontés à l'étude d'un territoire, de mobiliser les trois dimensions (sociale, économique, environnementale) du développement durable. Ils ont construit une connaissance claire des grandes oppositions de monde et des enjeux auxquels est confrontée l'humanité.

### التربية

يركز منهج التربية في الصف السابع على المواضيع التي توضح للمتعلم حقوقه وواجباته كمواطن، تعرّفه إلى القيم الإنسانية بالإضافة إلى إطلاعه على السلطات العامة في لبنان، أنواعها وأدوارها.

## Classe de quatrième (Programme Français)

En *Histoire*, le programme englobe toute la période moderne ; il se divise en trois grandes parties:

- **Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles:** l'élève se familiarisera avec les notions de monarchie absolue et de remise en cause de cet absolutisme.
- **La période révolutionnaire :** les épisodes majeurs et les principaux acteurs de la période révolutionnaire et impériale seront abordés en insistant sur la signification politique et sociale de chacune des phases.
- **L'Europe et son expansion au XIX<sup>e</sup> siècle:** l'élève étudie les transformations industrielles de l'Europe et ses conséquences sociales, politiques et idéologiques ; la comparaison de cartes du monde en 1815 et 1914 mettra en évidence le phénomène colonial ; enfin, le programme s'achève avec la présentation politique de la France de 1815 à 1914.
- **L'évolution politique de la France 1815-1914:** La succession rapide de régimes politiques jusqu'en 1870 est engendrée par des ruptures : révolutions, coup d'État, guerre. La victoire des républicains vers 1880 enracine solidement la III<sup>e</sup> République qui résiste à de graves crises.

## En *Géographie*, **Approches de la mondialisation**

La classe de quatrième est consacrée à l'étude des relations nouées à l'échelle mondiale et à leurs effets sur les territoires à différentes échelles. Par des études de cas, il s'agit de mettre la mondialisation en images, en s'appuyant en particulier sur des paysages, et de fournir quelques éléments simples de description, d'analyse et d'explication de ce processus. Une place est faite, dans le programme, aux débats que suscite la mondialisation. La mondialisation transforme la hiérarchie des États et développe ou réduit les inégalités socio-spatiales sur les territoires. Des études de paysages, de cartes et la réalisation de croquis donnent aux élèves une première.

## Classe de troisième (Programme Français)

Le programme se divise en quatre grandes parties:

- **1914-1945: guerres, démocraties et totalitarismes.** La partie Histoire, comprend l'étude de la première guerre mondiale à la seconde guerre mondiale, ainsi que l'entre-deux guerres en URSS, Allemagne et France.
- **Elaboration et organisation du monde d'aujourd'hui:** dans la partie Histoire et Géographie, l'élève étudie la croissance économique depuis 1945 et ses conséquences actuelles sur la répartition mondiale des richesses et la mondialisation. Au niveau politique, l'histoire des relations internationales est abordée, avec la guerre froide et la décolonisation, pour aboutir à l'observation de la géographie politique du monde actuel.
- On insiste sur la "géopolitique mondiale (depuis 1945)", "Géopolitique du monde actuel", abordant la multipolarité du monde moderne (Etats-Unis, nouvelles puissances émergentes, construction européenne) et la persistance des conflits au Moyen-Orient.

En géographie, on propose une entrée par les territoires proches et leurs habitants. La France est ensuite envisagée comme un espace de production, ouvert sur l'Europe et le monde.

L'Union européenne et l'intégration de la France dans le contexte européen sont l'objet de la troisième partie. La quatrième partie ouvre sur le rôle mondial de la France et de l'UE.

Par ce programme, les élèves apprennent à connaître et à comprendre le pays dans lequel ils vivent ainsi que le contexte européen et mondial dans lequel ce pays est placé.

Au niveau des compétences, l'étude des documents est toujours primordiale, puisqu'elle se poursuit au lycée; les élèves devront être capables de réfléchir sur un sujet donné, et d'y répondre par un paragraphe argumenté organisé en deux ou trois parties bien distinctes, débutant par une courte phrase introductive et se terminant par une brève conclusion.

## **8. Mathématiques**

### ***La Philosophie du Programme***

La philosophie du programme des mathématiques vise surtout à amener les élèves à mieux réfléchir, apprendre, et résoudre des problèmes en développant en eux les compétences d'un esprit critique.

Elle vise également à stimuler l'enthousiasme à apprendre les mathématiques, le sens de la responsabilité morale et civique ainsi qu'une prise de conscience.

### ***Les objectifs du Programme***

A la fin du programme de l'école complémentaire chaque élève doit être capable de faire du calcul mental; d'utiliser efficacement des instruments de géométrie, de rédiger clairement, et de plusieurs façons les démonstrations euclidiennes; d'employer le langage mathématique; de communiquer convenablement; d'appliquer les mathématiques dans d'autres domaines tels que l'art, les sciences, et les statistiques; de résoudre les problèmes sur des sujets élaborés dans le syllabus; et de passer l'examen officiel (Brevet).

## **Programme des Maths**

### ***6<sup>ème</sup>***

#### **A. Algèbre**

- 1) Entiers naturels et décimaux.
  - a. Ecrire en lettre et en chiffres.
  - b. Notation développée.
  - c. Arrondissement.
  - d. Comparaison.
  - e. Placer sur l'axe numérique.
- 2) Entiers relatifs.
- 3) Opération sur les entiers naturels, entiers relatifs et décimaux.
- 4) Calcul mental: multiplier et diviser par 10, 100, 1000, ...  
0,1 - 0,01 - 0,001 - ...
- 5) Puissances: puissances d'un entier naturel et de 10.
- 6) Théorie des nombres: facteurs, multiples, règles de divisibilité, nombres premiers et composés, nombres premiers entre eux, PGCD, et PPCM.
- 7) Fractions:
  - a. Comparaison.
  - b. Réduction, fractions équivalentes, fractions décimales.
  - c. Ecriture fractionnaire d'un nombre décimal.
  - d. Opération (+, -, x, ÷)
- 8) Règles de priorités des opérations dans un calcul.
- 9) Problèmes généraux sur les pourcentages et la proportionnalité.

#### **B. Géométrie**

- 1) Système métrique: périmètre, surface et masse.
- 2) Droites, demi-droites et segments (notation et représentation).
- 3) Angles:
  - a. Construction.
  - b. Mesure et calcul.
  - c. Nature d'angles.
  - d. Angles adjacents.
  - e. Angles complémentaires et supplémentaires.
  - f. Bissectrice d'angle.
  - g. Angles opposés par le sommet.
- 4) Triangles:
  - a. Construction de triangles.
  - b. Droites remarquables dans un triangle.
  - c. Somme des angles dans un triangle.
  - d. Calcul d'angle dans un triangle avec des droites remarquables.
- 5) Périmètre et surface:
  - a. Carré, rectangle, parallélogramme, triangle, cercle, disque.
  - b. Partie hachurée d'une figure
- 6) Position relative, dans un plan de:
  - a. Deux droites (parallèles, perpendiculaires)
  - b. D'une droite et d'un cercle.
- 7) Distance:
  - a. Entre deux points.
  - b. Entre un point et une droite.
  - c. Entre deux droites.
- 8) Cercles: rayon, diamètre, corde, centre et arc.

### **C. Statistiques**

1. Interprétation d'une donnée statistique.
2. Diagramme circulaire.

## **5ème**

### **A. Algèbre**

- 1) Entiers relatifs.
  - a. Opérations.
  - b. Règles des priorités de calcul.
- 2) Décimaux
  - a. Opérations.
  - b. Donner l'écriture fractionnaire d'un nombre décimal.
- 3) Puissances
  - a. Simplifier en utilisant les propriétés de puissances.
  - b. Calculer la puissance d'un nombre.
- 4) Théorie des nombres
  - a. Nombres premiers et composés.
  - b. Décomposer un entier en facteurs premiers.
  - c. Trouver le PGCD et le PPCM de deux nombres.
  - d. Problèmes sur les PGCD et les PPCM.
- 5) Fractions:

- a. Fractions équivalentes.
  - b. Réduction de fractions.
  - c. Opérations sur les fractions.
  - d. Fractions décimales.
- 6) Expressions algébriques
- a. Simplifier une expression algébrique.
  - b. Développer et réduire une expression algébrique.
  - c. Factoriser.
  - d. Evaluer.
- 7) Equations:
- a. Résoudre une équation du premier degré à une inconnue.
  - b. Résoudre des problèmes se ramenant à une inconnue.
- 8) Proportions:
- a. Rapports et proportions.
  - b. Pourcentages.

## **B. Géométrie**

- 1) Angles.
- 2) Triangles:
  - a. Construction de triangles.
  - b. Droites remarquables dans un triangle.
  - c. Triangles particuliers.
- 3) Droites parallèles et sécantes
  - a. Angles alternes internes et correspondants.
  - b. Théorèmes réciproques.
- 4) Triangles isométriques et éléments homologues.
- 5) Repérage:
  - a. Coordonnées d'un point.
  - b. Symétrie par rapport à un point.
  - c. Symétrie par rapport à un axe.
- 6) Bissectrices et médiatrices:
  - a. Définition
  - b. Propriétés

## **C. Statistiques**

- 1) Représenter une distribution statistique dans un tableau.
- 2) Représentation graphique des données: diagramme en bâtons, diagramme circulaire, polygone des fréquences.

### **4ème**

#### **A. Algèbre**

- 1) Fractions littérales et composées (opérations et simplification).
- 2) Puissances.
  - a. D'exposant entier positif d'un nombre relatif.
  - b. D'exposant entier négatif de 10.
- 3) Identités remarquables: développer et factoriser des expressions algébriques.
- 4) Equations de la forme :  $ax+b=0$  et  $(ax+b)(cx+d)=0$
- 5) Inéquations du 1<sup>er</sup> degré à une inconnue.
- 6) Racine carrée.

## **B. Géométrie**

- 1) Parallélogrammes.
- 2) Quadrilatères particuliers (rectangle, losange carré et trapèze)
- 3) Théorème des milieux dans un triangle et dans un trapèze et leurs réciproques.
- 4) Théorème de Pythagore et théorème de la médiane (et leurs réciproques) dans un triangle rectangle.
- 5) Cercles:
  - a- Position relative de deux cercles dans un plan.
  - b- Arcs et angles
- 6) Translation et vecteurs
- 7) Repérage: coordonnées des milieux d'un segment.
- 8) Lieux géométriques et construction.

## **C. Statistiques**

- 1) Représenter et interpréter un diagramme circulaire et diagramme en bâtons.
- 2) Calculer les effectifs, les fréquences cumulées.
- 3) Tracer le polygone des fréquences cumulées.

### **3ème**

#### **A. Algèbre**

- 1) Nombres réels
- 2) Systèmes d'équations du premier degré à deux inconnues.

$$\frac{ax + b}{cx + d}$$

- 3) Equation de la forme:  $cx + d = 0$
- 4) Fonction linéaires et proportionnalité
- 5) Polynômes
- 6) Expressions algébriques.

#### **B. Géométrie**

- 1) Tangentes et cercles.
- 2) Quadrilatère inscritible
- 3) Lieux géométriques d'un point, et construction.
- 4) Représentation graphique d'une droite dans un repère:
  - a. Equation d'une droite.
  - b. Propriétés analytiques parallélismes et orthogonalité de deux droites.
  - c. Longueur d'un segment de droite et coordonnées de vecteurs.
- 5) Résolution graphique d'un système d'équations linéaires à deux inconnues.
- 6) Triangles semblables.
- 7) Théorème de Thalès.
- 8) Vecteurs dans le plan.

#### **C. Trigonométrie**

Sinus, cosinus et tangent d'un angle aigu dans un triangle rectangle.

#### **D. Statistiques**

Moyenne et moyenne pondérée.

### **Exposition annuelle de Maths**

Tous les élèves sont vivement encouragés à participer à l'exposition de Maths. Ils sont alors amenés à faire des recherches sur des problèmes de la vie réelles ou d'un problème abstrait ou même créer un modèle ou faire une démonstration de la vie réelle. Le produit final est évalué et

les projets sont notés à partir de critères bien définis et qui incluent : la créativité, la pensée mathématiques, la précision, la qualité de l'exposé et la pertinence de la présentation orale.

## **9. Musique**

En tout qu'éducateur, nous sommes tenus d'orienter le sens inné du rythme, de l'amour pour la chanson et les tendances pour la danse de chaque enfant vers l'amour pour la musique.

Notre tâche est d'orienter l'amour naturel pour la chanson vers les détails plus complexes de la mélodie et de l'harmonie. Notre défi est d'aiguiser l'oreille et de forger l'esprit de nos élèves à la musique. Notre rôle premier n'est pas d'enseigner la musique mais "à travers la musique". Les expériences musicales peuvent nourrir toutes les formes d'intelligence.

- L'intelligence, logico mathématique à travers les différents schémas musicaux.
- L'intelligence visuelle/spatiale à travers les intervalles sur le xylophone et la danse.
- L'intelligence kinesthésique à travers les mouvements du corps.
- L'intelligence intra personnelle à travers l'improvisation, la composition et l'expression de soi par le son et le mouvement.
- L'intelligence interpersonnelle à travers les exigences de la danse de groupe et de la création musicale.
- L'intelligence linguistique à travers la poésie; les chansons et les rythmes.

Plus nous serons conscients de ces potentiels, plus nous saurons les tirer des élèves au profit de leur entité en tant qu'être humain.

Les parents et les professeurs forment une seule et même équipe et notre but est d'aider nos enfants à devenir des adultes heureux, cultivés et responsable.

Les parents peuvent nous aider en leur expliquant les points suivants:

- Le cours de musique est aussi important que n'importe quelle autre matière parce qu'elle aide à développer notre intelligence.
- Il faut prendre soin de l'équipement et des instruments de musique et avoir avec ses affaires: dossier et fiches comme pour les autres cours.
- Il doit pouvoir s'entraîner autant que possible.
- Les projets de musique doivent être préparés avec les élèves afin qu'ils réalisent leur importance.
- Il est important d'écouter tout genre de musique à la maison et de créer une atmosphère musicale.
- Il est important de les accompagner à des concerts de musique ou spectacle de danse.
- Il est important de les encourager à jouer d'un instrument et de danser.

### ***La Philosophie du programme***

Le programme de musique au complémentaire vise le développement en profondeur des concepts et des compétences acquis à l'élémentaire.

Les élèves développeront la capacité de lire, d'écrire, d'accomplir avec précision et confiance, et de travailler en profondeur un concept musical chaque année (14 leçons).

Ils développeront des idées musicales en composition et ils utiliseront la notation comme un outil pour emmagasiner et raffiner ces idées.

Ils écouteront en comprenant davantage toute une gamme de musique variée.

Ils auront l'occasion d'apprendre à jouer de la guitare en classe de 3<sup>ème</sup> et auront l'opportunité de participer à différents clubs tels que: La chorale, le club de compositeurs, le club des instruments musicaux et la Journée Internationale.



La musique sera aussi considérée comme un outil d'évaluation pour d'autres disciplines et un moyen de méditation.

## 10. Sciences

Ce cours est enseigné à l'école complémentaire afin de développer une attitude positive à l'égard des sciences et un raisonnement scientifique en vue d'une plus grande implication dans les phénomènes physiques, environnementaux et biologiques.

Pour atteindre cet objectif il faudrait:

1. Développer les modes de raisonnement nécessaires à un enseignant supérieur.
2. Prendre en considération l'éducation environnementale et l'éducation à la santé et aux mesures de sécurité (reliant ainsi les sciences à la vie).
3. Renforcer l'esprit critique.
4. Développer l'orientation professionnelle (Sciences / technologie et société).
5. Prendre en considération les examens officiels.
6. Développer la méthode scientifique (compétences expérimentales et activités manuelles.)

### Plan général du curriculum

#### **Biologie:**

*Zoologie:* Classification et physiologie des animaux. Trois fonctions vitales: respiration, nutrition et reproduction.

*Botanique:* Classification, physiologie et reproduction des végétaux.

*Biologie humaine:* Physiologie du corps humain. Reproduction humaine et héréditaire. Education à la santé et à l'hygiène.

#### **Ecologie:**

- ◇ Environnement et écosystèmes
- ◇ Relations Faune flore.
- ◇ Pollution:
  - Genres de polluants.
  - L'homme et son environnement:
  - Effets directs et indirects des polluants.
  - Mesures prises pour réduire la pollution.

#### **Géologie:**

- ◇ Structure et dynamisme de la terre
- ◇ Volcans
- ◇ Séismes
- ◇ Fossiles et pétrole
- ◇ Eau souterraine

#### **Physiques:**

- ◇ Etats de la matière: propriétés physiques et constants physiques.
- ◇ La chaleur et ses effets sur la matière: changements d'état, dilatation/contraction, conducteurs/isolants.

- ◇ Mécanique: mouvement, vitesse, forces, pression.
- ◇ Optique: réflexion et réfraction.
- ◇ Ondes.
- ◇ Energie, travail et puissance.
- ◇ Magnétisme : champs magnétiques et électromagnétisme.

### **Chimie:**

- ◇ Classification de la matière : mélanges et substances pures.
- ◇ Structure de l'atome et relations chimiques.
- ◇ Transformations chimiques, types de réactions chimiques, notion de mole et de conservation de la masse.
- ◇ Acides, bases et indicateurs.
- ◇ Electrochimie: cellules galvaniques et électrolytiques.
- ◇ Introduction à la chimie organique: hydrocarbures, acides organiques, alcools et esters.
- ◇ Pétrole et gaz naturel.
- ◇ Polymères et matières synthétiques.

### **Exposition annuelle de Science et de Technologie**

Tous les élèves sont vivement encouragés à participer à l'exposition de Science et de Technologie. Ils sont alors amenés à faire des recherches et des expériences sur des sujets de science et de technologie. Le produit final est évalué et les projets sont notés à partir de critères bien définis qui incluent: la créativité, la réflexion scientifique, la qualité de l'exposé et la clarté et la pertinence de la présentation orale.

### **11. Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE)**

Les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) au Complémentaire sont intégrées au curriculum. Les applications pratiques des compétences d'utilisation des programmes informatiques tels que Word, Excel, Power Point, le traitement graphique, l'interconnexion des réseaux et les concepts de base qui se rapportent au matériel informatique, sont intégrés à toutes les disciplines. A travers ces compétences transversales, le curriculum des TICE à l'IC est conçu, de manière à former des utilisateurs compétents, autonomes, savants et avant-gardistes, capables d'utiliser l'ordinateur comme un outil pour leurs études universitaires et dans leur lieu de travail à l'avenir. L'accent est mis sur la qualité de la présentation et de la communication par le biais de la technologie de l'information. À partir de ce curriculum, les élèves de l'IC, sont préparés à faire face à tous les défis technologiques, prévus à l'école.

### **Les objectifs du collège en technologie de l'information**

En fin de parcours scolaire, les élèves sauront:

1. Développer des projets personnels ou scolaires en utilisant les divers outils de la technologie de l'information.
2. Utiliser avec aisance les outils de la technologie de l'information pour se lancer dans de nouveaux projets et être capables de résoudre les problèmes qui se présenteront à eux.
3. D'identifier et d'utiliser les outils adéquats de la technologie de l'information pour traiter les données dans différentes situations.
4. Utiliser à bon escient ces outils tout en respectant les règles d'éthique établies dans la charte d'utilisation des TICE, aussi bien à l'IC qu'à la maison et dans la société.

5. Apprécier l'importance de cet outil dans l'apprentissage d'autant plus que la technologie de l'information est en progrès continu.
6. Réaliser l'importance des outils de la technologie de l'information dans la qualité d'un travail personnel ou de groupe.

## **Les objectifs de l'école complémentaire en technologie de l'information**

Les élèves pourront:

1. Découvrir les différentes sources de l'information numérique et expérimenter la technique de recherche de textes, graphiques ou sons à partir de Cd-rom, de réseaux etc...
2. Apprécier l'impact d'une présentation sur ordinateur sur l'auditoire et créer par la suite leur propre projet multimédia.
3. Tirer profit des programmes de tutorat, des menus d'aide pour se renseigner sur un nouveau logiciel, et employer un programme de dactylographie pour améliorer leur qualité et vitesse de travail sur le clavier.
4. Améliorer leur habileté d'utilisation du programme de traitement de textes pour inclure des concepts de base de la présentation et la disposition d'une page.
5. Planifier une stratégie et résoudre des problèmes de géométrie par le dessin en utilisant leurs connaissances mathématiques et les outils de la programmation en logo.
6. Montrer les possibilités de prise de décision d'un ordinateur en employant Si/Donc (if/then) et la logique du et/ou/pas (and/or/not) dans les procédures de logo, des questions de base de données, des fonctions simples et dans la recherche sur l'Internet.
7. Apprécier l'importance des bilans (tableurs) et des bases de données pour organiser et représenter graphiquement des données.

## **12. Technologie**

**La technologie de conception** fait partie de tout ce que nous faisons dans la vie. C'est une étude mais aussi une tentative qui contribue au progrès des peuples. Elle joue un rôle important dans notre vie parce qu'elle encourage les idées innovantes et développe les compétences de manipulation. L'éducation technologique nous permet de fonctionner efficacement dans notre société, de réfléchir aux liens entre les différents domaines des connaissances et de chercher les rapports qui existent entre les savoirs et leurs usages.

Cette discipline a été incluse dans le curriculum pour répondre aux impératifs suivants qui supposent que **l'éducation technologique**:

- Permet d'apprendre aux élèves à résoudre de manière créative des problèmes inspirés de situations de la vie réelle.
- Fournit dans des disciplines déterminées des activités où est utilisée une variété de méthodes d'enseignement et de techniques d'évaluation.
- Expose les élèves à des expériences qui les aident à comprendre les technologies passées, présentes et futures.
- Fait usage d'outils, de machines et de matériels dans le cadre de la résolution de problèmes technologiques.
- Etudie les relations qui existent entre les hommes et la technologie.
- Unifie les domaines cognitifs, affectifs et psychomoteurs grâce à un apprentissage expérimental.
- Est mieux comprise dans un contexte global et dynamique.

## **Les objectifs**

L'enseignement de la technologie cherche à atteindre les objectifs suivants:

- Réaliser des projets à travers lesquels l'élève exploite ses connaissances et concepts scientifiques.
- Comprendre la nature de la technologie à travers ses 2 aspects: le produit aussi bien que le processus.
- Développer les compétences techniques nécessaires dans la conception et la réalisation d'un objet technique.
- Faire prendre conscience de l'impact des implications de la technologie sur les hommes.
- Initier les élèves à avoir une attitude critique à l'égard des produits commerciaux de la technologie.
- Apprendre l'usage correct du matériel et des équipements.
- Apprécier le rôle de la technologie dans l'économie et le développement social
- Utiliser la robotique pour sensibiliser les élèves et les impliquer dans les concepts fondamentaux de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.
- Apprendre, à travers la robotique, à concevoir, construire, programmer, tester, évaluer, reconstruire et re-programmer.
- Utiliser des imprimantes 3D, tablettes, et tout autre équipement qui stimule la créativité et la pensée critique.

### **13. Théâtre**

Des cours de théâtre sont dispensés à tous les élèves du Complémentaire. Le programme comprend des exercices d'improvisation, d'articulation et de projection de la voix, des séances de rédaction de pièces de théâtre et des exercices physiques.

#### **6<sup>ème</sup> et 1<sup>st</sup>**

Les élèves apprennent les techniques de la marionnette. Ils apprennent comment utiliser leurs mains pour exprimer leurs sentiments et communiquer leurs idées et comment rédiger des monologues. Le projet final est un spectacle de marionnette dont le scénario est écrit et mis en scène par les élèves en anglais et en français.

#### **5<sup>ème</sup> et 2<sup>nd</sup>**

Les élèves apprennent les techniques des mouvements corporels, des masques et des mimes. Ils apprennent comment ils doivent utiliser leurs corps pour exprimer leurs sentiments et idées, comment créer et utiliser les masques et comment écrire des monologues. Le projet final est une scène créée par les élèves dans laquelle ils utilisent mouvements corporels, masques et interprétation orale. Le scénario est écrit et mis en scène par les élèves en français et en anglais.

#### **4<sup>ème</sup> et 3<sup>rd</sup>**

Les élèves apprennent les techniques du travail en groupe et de rédaction des pièces de théâtre. L'objectif est de former un clan préhistorique, de l'insérer dans un cadre défini, de choisir ses membres et de créer une scène à la base d'un incident quelconque auquel ce clan a fait face pour la première fois. L'élève constitue un cahier de charge pour cette activité. La pièce qui sera présentée à la fin de l'année sera en français pour les élèves de la section française et en anglais pour les élèves de la section anglaise. Les élèves créent le décor de leur scène, les costumes et les masques (si applicable) et ils rédigent et jouent leur propre scénario.

#### **3<sup>ème</sup> et 4<sup>th</sup>**

Les élèves apprennent les techniques de l'improvisation, des monologues et des dialogues. Le projet final est un monologue rédigé et mis en scène par les élèves en français pour les élèves de la section française et en anglais pour les élèves de la section anglaise.

#### **14. Les compétences de la recherche au CDI**

Pour les classes de 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>, 1<sup>st</sup>/2<sup>nd</sup>, l'école complémentaire a mis en œuvre et continue à développer un programme de recherche intégré à différentes disciplines. Les élèves y apprennent les étapes et les techniques de la recherche et bénéficient de séances de lecture plaisir. Les élèves ont une période par semaine durant laquelle ils accomplissent des activités guidées par la documentaliste en collaboration avec les professeurs de langue, de sciences, d'histoire – géographie etc.

Quant aux élèves de 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>, 3<sup>rd</sup>/4<sup>th</sup>, leur apprentissage des techniques de la recherche, se fait à travers des projets couvrant toutes les disciplines. Les professeurs sont tenus de planifier des projets de recherche dans leur programmation annuelle. Ces recherches se font à la bibliothèque du complémentaire ou au CDI du Collège, selon la nature et l'ampleur du projet.

### **C. Cours de mise à niveau**

Un système de soutien a été introduit en maths et en arabe. Ce système de soutien est offert à tous les élèves qui ont régulièrement besoin d'un soutien académique durant la journée scolaire sans aucun coût additionnel.

## **D. Les règlements**

### **I. Les droits et les responsabilités des élèves**

#### **Les droits des élèves**

1. Vous avez le droit d'apprendre dans un environnement sûr et sain, sans discrimination et qui respecte les races, les sexes, les origines et les différences de chacun.
2. Vous avez le droit de participer à une variété de programmes et d'activités qui visent au développement de votre personnalité dans tous les domaines académique, éthique, social, esthétique et physique.
3. Vous avez le droit d'acquérir le savoir et l'information avec dignité, équité et respect.
4. Vous avez le droit de baigner dans un milieu d'apprentissage fait de défis et de motivation et où sont utilisées une variété d'activités et de méthodologies.
5. Vous avez le droit d'être écoutés quand vous avez une question ou un souci et d'avoir la réponse appropriée, tout en sachant que d'autres élèves peuvent avoir les mêmes besoins et que diverses considérations peuvent affecter la situation.
6. Vous avez le droit d'avoir une évaluation de vos tâches et performances et un feedback sur votre travail.
7. Vous avez le droit de vous reposer, de jouer ou de vous retrouver avec vos camarades durant les récréations.
8. Vous avez le droit de comprendre les différents règlements de l'école, les requis et les attentes.
9. Vous avez le droit de choisir un délégué de classe ou de mener des élections en tant délégué de classe.
10. Vous avez le droit d'exprimer vos opinions tout en respectant celles des autres.

#### **Les responsabilités des élèves**

1. Vous avez le devoir de permettre aux autres élèves d'apprendre dans une atmosphère sûre, productive et saine.
2. Vous avez le devoir d'interagir avec tous les membres de la communauté du collège sans discrimination et, en respectant les races, sexes, origines et différences de chacun.
3. Vous avez le devoir d'agir avec intégrité.
4. Vous avez le devoir de permettre aux autres élèves d'acquérir le savoir et l'information avec dignité, équité et respect.
5. Vous avez le devoir de comprendre les différents règlements de l'école, les requis et les attentes.
6. Vous avez le devoir d'exprimer vos opinions tout en respectant celles des autres: oralement, à travers des débats en classe, par écrit ou dans des publications scolaires.
7. Vous avez le devoir d'accepter les décisions prises par l'école.

### **II. Le passage en classe supérieure**

## 1. Les coefficients des matières

Les élèves sont notés sur 100 (score maximal).

### Programme Libanais (Tous les niveaux)

|   |                   |
|---|-------------------|
| ◇ Arabe   | Coefficient: 1    |
| ◇ Français  | Coefficient: 1    |
| ◇ Math  | Coefficient: 1    |
| ◇ Sciences  | Coefficient: 1    |
| ◇ Anglais   | Coefficient: 1    |
| ◇ Histoire – Géographie   | Coefficient: 1    |
| ◇ Education Civique   | Coefficient: 0.25 |
| ◇ Art   | Coefficient: 0.25 |
| ◇ Musique   | Coefficient: 0.25 |
| ◇ Théâtre   | Coefficient: 0.25 |
| ◇ EPS   | Coefficient: 0.25 |
| ◇ Technologie (ne s'applique pas aux classes de 4 <sup>th</sup> /3 <sup>ème</sup> ) | Coefficient: 0.25 |
| ◇ Cours optionnel (applicable seulement aux 3 <sup>rd</sup> /4 <sup>ème</sup> )     | Coefficient: 0.5  |

L'Arabe, Français, les Maths et les Sciences sont considérées comme **matières principales**.

**Le Minimum Requis:** pour passer en classe supérieure, un élève doit avoir 2 moyennes de 70 et 2 moyennes de 65 dans les matières principales, n'avoir aucune moyenne inférieure à 60 dans toutes les autres disciplines **et** sa moyenne générale ne doit pas être inférieure à **70**.

**Les élèves de 3ème souhaitant opter pour le programme du baccalauréat français en seconde doivent obtenir un cumulatif de 70% en français en 3ème.**

### *L'examen du Brevet Officiel*

Tous les élèves de 4<sup>th</sup>/3<sup>ème</sup> (programme libanais) sont préparés aux examens du brevet officiel. Dès que nous recevons des échantillons d'examens nous exposons nos élèves aux types de questions auxquelles ils seront confrontés. Le poids accordé à chaque matière au brevet officiel est le suivant:

- Arabe → 60.
- Langue seconde → 40.
- 3<sup>ème</sup> langue → 20.
- Math → 60.
- Sciences → 60.
- Histoire / Géographie / Education Civique → 60.

Tout élève suivant le programme libanais et souhaitant transférer à d'autres programmes soit au sein du cycle complémentaire ou du complémentaire au secondaire doit obtenir un cumulatif de **70% en langue d'instruction** pour y être éligible. La direction doit être avertie de toute décision de transfert avant la fin du mois de mars de l'année académique en cours et les papiers officiels de la dispense doivent être présentés.

### Programme du baccalauréat français (dispense du programme libanais)

|            |                |
|------------|----------------|
| □ Français | Coefficient: 1 |
| □ Anglais  | Coefficient: 1 |



|   |                   |
|---|-------------------|
| ☐ <b>Maths</b>  | Coefficient: 1    |
| ☐ <b>Sciences</b>   | Coefficient: 1    |
| ☐ <b>Arabe</b>  | Coefficient: 1    |
| ☐ <b>Histoire/Géographie</b>  | Coefficient: 1    |
| ☐ <b>Arts plastiques</b>  | Coefficient: 0.25 |
| ☐ <b>EPS</b>  | Coefficient: 0.25 |
| ☐ <b>Musique</b>  | Coefficient: 0.25 |
| ☐ <b>Théâtre</b>  | Coefficient: 0.25 |
| ☐ <b>Technologie</b>  | Coefficient: 0.25 |
| (ne s'applique pas aux classes de 4 <sup>th</sup> /3 <sup>ème</sup> ) |                   |
| ☐ <b>Cours optionnels</b>   | Coefficient: 0.5  |
| (s'applique seulement aux classes 4 <sup>ème</sup> /3 <sup>rd</sup> ) |                   |

Français, Anglais, Maths and Sciences sont considérées comme des **matières principales**.

**Le Minimum Requis:** pour passer en classe supérieure, un élève doit avoir une moyenne finale de **70 en français** comme langue principale d'instruction, et une autre moyenne de 70 et 2 moyennes de 65 dans les autres matières principales, anglais, maths et sciences, aucune moyenne inférieure à 60 dans toutes les autres disciplines et moyenne générale ne doit pas être inférieure à **70**.

## 2. Tableau d'honneur

Les élèves ayant un dossier disciplinaire vierge, des moyennes de 79.5 et au-dessus et aucune note d'échec, obtiennent la Mention Bien. Ceux qui ont un bon dossier disciplinaire des moyennes de 84.5 et au-dessus et aucune note d'échec, obtiennent la Mention Très Bien. Enfin, les élèves qui ont un bon dossier disciplinaire, des moyennes de 89.5 et au-dessus et aucune note d'échec, obtiennent la Mention Excellent.

Il est à noter qu'obtenir la Mention Bien, Très Bien ou Excellent est un ***privilège*** et l'administration se réserve le droit d'en priver tout élève dont la conduite ou l'attitude ne les mériterait pas.

## 3. Règlement des examens de rattrapage

### Examens de rattrapage durant l'année scolaire

- Tout élève absent doit remettre à son retour, une lettre d'excuse valable à la direction qui se chargera d'en faire le suivi.
- Tout élève qui s'absentera à un examen ou un quiz prévus à l'avance, sera soumis à un examen ou un quiz de rattrapage.
- Tous les examens de rattrapage auront lieu les mercredis après les cours.
- Aucun examen ne peut être assigné durant la récréation du déjeuner excepté aux élèves qui auront été absents à plus d'un examen durant la même semaine. Les cas d'absences prolongées ou d'élèves qui auront plus d'un examen de rattrapage la même semaine, seront discutés cas par cas.
- Tout élève n'aura droit qu'à 3 examens de rattrapage au maximum (les mercredis) par année scolaire. Dépassé ce nombre, **un rapport médical du médecin de l'école sera exigé.**

### Résultats de fin d'année et examen de rattrapage

Un élève à qui il manque une seule moyenne requise à son passage en classe supérieure, peut passer **un** examen de passage dans cette matière pour obtenir la moyenne requise.

Mais tout élève qui a un examen de passage peut être amené à redoubler ou à passer avec une probation académique ou même une probation académique stricte selon que la note qu'il aura obtenue à cet examen sera proche ou pas de la moyenne requise.

#### **4. Probation académique**

L'école complémentaire exige des élèves qu'ils gardent un bon niveau. Pour cela, ils doivent maintenir les moyennes requises tout le long de l'année. Dans le cas contraire, l'élève recevra **une probation académique**.

Cette probation lui sera retirée **à la fin de l'année** si il/elle obtient les moyennes requises. Les élèves peuvent être placés en probation académique pour **une** année scolaire seulement. Si au bout de **deux** années consécutives, ils n'obtiennent pas les minimums requis pour leur passage en classe supérieure, ils seront alors placés **en probation académique stricte**. Les élèves dans ces cas devront soit redoubler ou changer d'établissement puisqu'ils n'auront pas droit à un examen de rattrapage.

#### **5. Maintien / renvoi**

Tout élève qui n'aura pas obtenu les moyennes requises pour son passage en classe supérieure, aura le droit de redoubler si son âge le lui permet, qu'il a un dossier disciplinaire vierge et qu'il n'a pas déjà redoublé; sinon, il devra changer d'établissement. Le droit de redoubler n'est pas automatiquement accordé: Un élève **sera autorisé à redoubler** si l'on juge que cela lui sera bénéfique. Le redoublement est laissé **à la discrétion des professeurs et de l'administration**.

#### **6. Prix et récompenses d'excellence**

A la fin de chaque année, l'école complémentaire, récompense les excellents élèves dans tous les domaines lors d'une cérémonie de distribution des prix. Les prix suivants sont décernés:

##### **Le prix de Sciences, maths et technologie**

Cet événement annuel est devenu une tradition à travers lequel une chance est donnée aux élèves de faire une investigation, une expérience et une recherche sur des sujets dans le domaine des sciences, des maths et de la technologie. Le produit final de leurs efforts est apprécié et les projets sont évalués à partir de critères bien définis qui incluent : la créativité, la pensée scientifique, la qualité de l'exposition et la clarté et l'effectivité de la présentation orale.

##### **Prix de Sciences d'Elie et Souad Hanna**

Ce prix a été établi par Elie et Souad Hanna pour l'élève ou les élèves de l'école Complémentaire ou du niveau supérieur qui sont profondément et sérieusement impliqués dans les recherches scientifiques, les expériences et tout autre travail créatif. Un élève ou des élèves peut ou peuvent travailler sur un projet spécifique, relevant des Mathématiques, de la Physique, de la Chimie ou de la Biologie et pourrait soit aboutir à une idée originale (qui pourrait plus tard être élaborée et appliquée par des professionnels) pour concevoir un instrument, un procédé ou une idée qui n'est pas connue, ni utilisée ni développée. Les participants devraient faire preuve d'une capacité à formuler un concept réalisable fondé sur des méthodes et des procédures scientifiques et à appliquer des concepts de manière pratique ou du moins à établir la méthode et les moyens pour leur application.

La préférence sera accordée aux idées qui servent une cause sociale ou humaine, aux inventions et aux outils qui sont respectueux de l'environnement ou qui sont expressément conçus pour améliorer et protéger l'environnement.

### **La performance artistique**

Ce prix est décerné aux élèves qui ont participé de façon régulière et avec succès au club de performance artistique depuis quatre ans et qui changent de cycle. Ils se sont entièrement investis dans le chant, la danse et la création.

**Prix de Wadih Chbat pour l'arabe:** ce prix a été établi par la famille Chbat pour récompenser le meilleur élève en langue arabe de la classe de 3<sup>ème</sup>, en honneur à Wadih Chbat, un grand professeur, père et mari. Ce prix a pour but d'encourager les jeunes esprits à participer de manière plus active dans le domaine de la langue arabe.

**Prix des classes de Brevet à l'IC** est décerné au meilleur élève, ayant la plus haute moyenne pour les trois trimestres.

**Prix de citoyenneté à l'IC Ain Aar:** ce prix est décerné à un/une élève qui s'est distingué(e) par une attitude exemplaire vis-à-vis de ses pairs et un esprit de groupe.

**Education aux médias et action sociale:** ce prix est décerné à un/une élève ou groupe d'élèves pour récompenser leur initiative dans le domaine de l'éducation aux médias et action sociale.

**Prix de langues:** Ce prix est décerné aux élèves qui se sont distingués dans une ou plusieurs des différentes disciplines. Ce prix n'est pas fondé sur la note. Les élèves sont choisis par un comité de professeurs des différents départements et niveaux concernés. Leur choix est fondé sur les critères suivants:

Critères pour les productions écrites

- ✓ Langue correcte.
- ✓ Richesse dans les idées.
- ✓ Cohérence dans l'organisation des idées.
- ✓ Richesse du vocabulaire.
- ✓ Souffle littéraire.
- ✓ Créativité.
- ✓ Présentation claire et nette.
- ✓ Efforts consistants et réguliers.

## **III. ADMISSION**

### **Politique d'intérieur**

L'admission d'un candidat à l'IC se fonde sur la compétence académique. Les nouveaux élèves seront admis dans les classes suivantes: La petite section, la 6<sup>ème</sup> et la seconde. D'autres candidats pourraient être admis dans d'autres classes et selon les places disponibles. Les élèves sont évalués sur la base de leurs résultats dans leur établissement d'origine, de la lettre de recommandation et des notes obtenues aux examens d'entrée à l'IC. Ces examens comprennent une épreuve de lecture, des compétences linguistiques, des mathématiques, de la capacité à résoudre des

problèmes et des compétences en sciences générales, en physique, chimie et biologie dans les cycles supérieures. Les candidats à la maternelle seront admis sur la base d'un entretien.

L'IC ne dispose pas d'un internat.

### La limite d'âge

Les élèves qui présentent une demande d'admission en classe de petite section doivent avoir atteint trois ans le 30 septembre de l'année scolaire de leur inscription.

Les élèves qui présentent une demande d'admission en classe de moyenne section doivent avoir atteint 4 ans le 30 septembre de l'année scolaire de leur inscription.

Pour tous renseignements concernant l'admission à l'IC, la demande doit être faite au mois de janvier de chaque année (voir plus bas).

### Admission et listes d'attente

La confirmation de la disponibilité des places aux nouveaux élèves ne pourra être donnée avant la réinscription des élèves de l'IC en juin. Entre temps, les demandes d'inscription seront placées sur la liste d'attente de chaque école.

- L'IC ne possède que des ressources limitées lui permettant d'admettre des élèves qui présentent des incapacités physiques ou des problèmes d'apprentissage.
- Chaque nouvel élève est tenu de payer pour une seule fois les frais de 1<sup>ère</sup> inscription à l'IC, et qui ne sont pas remboursables.

Pour obtenir **des informations sur les conditions et les dossiers d'admission**, ou les procédures de retrait de l'International College, veuillez s'il vous plaît vous référer au tableau suivant :

| Pour :  | veuillez contacter par téléphone :                         | ou veuillez envoyer un courriel à :                      |
|---|--|--|
| toutes les classes du CP jusqu'à la Terminale (incluant les écoles élémentaires, complémentaires et secondaire) | le bureau des admissions de l'IC, au +961 1 360754         | <a href="mailto:sgerges@ic.edu.lb">sgerges@ic.edu.lb</a> |
| l'école maternelle au campus de Ras Beyrouth (la Petite   | le bureau de la Directrice, au +961 1 360837 extension 111 | <a href="mailto:kzaouk@ic.edu.lb">kzaouk@ic.edu.lb</a>   |

|  |  |  |
|--|--|--|
| Section, la Moyenne Section et la Grande Section)  |  |  |
| l'école maternelle au campus de Ain Aar (la Petite Section, la Moyenne Section et la Grande Section) | le bureau de la Directrice, au +961 1 360837 extension 515 | <a href="mailto:yamaroun@ic.edu.lb">yamaroun@ic.edu.lb</a> |
|  |  |  |

Un règlement régit le conseil d'admission qui choisit les élèves académiquement qualifiés à condition bien sûr qu'il y ait des places vacantes. **L'admission à chaque école, est décidée par le Conseil d'Admission de l'école en question.** Les élèves sont sélectionnés lorsque les professeurs jugent qu'ils sont capables de développer leurs compétences en Anglais, Français et Arabe.

***Le Collège admet des élèves de nombreux pays, indépendamment de leur race, religion, couleur, sexe, nationalité ou tendance politique.***

#### **IV. Vie de classe**

Conformément à la philosophie et aux objectifs du Collège, l'école complémentaire s'engage à éduquer éthiquement socialement et physiquement ses élèves et à leur offrir un milieu académique rigoureux et compétitif. Le programme qui couvre l'aspect: personnel, social et l'hygiène est basé sur 4 thèmes majeurs: les relations personnelles, la sensibilisation sociale, la gestion des problèmes personnels et l'hygiène. Ces thèmes sont développés de manière spirale dans tous les niveaux. A partir de ces thèmes, les élèves font avec leur conseiller ou professeur principal, des activités spécifiques et structurées. Ces activités sont élaborées de manière à encourager les élèves à réfléchir sur certains sujets et à donner leur opinion, à prendre conscience des problèmes des autres et à s'y intéresser, à discuter de leurs sentiments, à en être conscient et à y réfléchir, à évaluer et développer leur potentiel. Toutes les activités ont lieu en classe, le mercredi durant une période accordée à la vie de classe. Durant ces sessions, les élèves sont exercés à s'écouter les uns les autres, à être tolérants et accepter les différences. Ils sont encouragés à exprimer clairement leurs pensées et leurs sentiments en la présence des autres. Durant les séances consacrées à l'hygiène, les élèves discutent de sujets appropriés à leur âge tels que: l'hygiène dentaire et personnelle, la bonne posture du dos, les changements physiques et l'éducation sexuelle, la prévention contre le tabac, les drogues et d'autres sujets d'actualité qui pourraient les intéresser et avoir un impact sur eux.

Durant l'année scolaire, les élèves sont encouragés à s'adresser à leur conseiller(e), à l'assistante du directeur ou au psychologue scolaire en cas de problèmes. L'objectif majeur est de veiller à ce que tous les élèves réalisent leurs besoins académiques, personnels et sociaux.

#### **V. Département de psychologie scolaire au complémentaire**

- Assurer un service de soutien à des élèves soit à titre individuel, soit à petits groupes ou en classe sur des problèmes psycho-sociales.
- Conseiller les élèves et informer les parents selon le besoin.
- Aider les enseignants qui travaillent avec des élèves ayant des difficultés sociales, comportementales et/ou émotionnelles.
- Observer les élèves comme requis.
- Assister aux réunions organisées par le directeur avec les parents et les enseignants.
- Assister aux conseils de classe.

- Remplir les fiches d'évaluation et de recommandation.
- Se concerter avec les professionnels et les organisations extérieurs à l'IC en cas de besoin.
- Etre membre de l'équipe de soutien et d'orientation (directeur, responsable et conseiller d'éducation).
- Suggérer des sujets pour le programme du « Advisory ».
- Etre membre du comité de psychologie et d'orientation.
- Etre en formation continue.
- Remplir des rapports écrits tel que requis par le directeur.
- S'occuper des élèves référés par le directeur.
- Soumettre un rapport de fin de trimestre présentant les cas et donnant des recommandations.
- Représenter l'école complémentaire dans les comités désignés par le directeur.
- Si le besoin se présente, offrir des séances d'orientation au sein du programme des « Advisory » afin de traiter des problèmes personnels et socio-émotionnels adressés à des étudiants dans une classe spécifique.
- Garder une documentation écrite et générer des rapports statistiques selon la demande du directeur.
- Organiser des groupes de discussions et des assemblés par niveau quand le besoin se présente.
- Participer au développement du programme "Advisory" selon le besoin.
- Se réunir régulièrement avec le directeur.

## **VI. Règlement relatif à l'évaluation**

### **a. Raison d'être**

Le règlement concernant l'évaluation est en cohérence avec la mission de l'IC qui vise l'excellence académique grâce à l'éducation de la personne dans sa totalité. C'est une composante essentielle des processus d'enseignement et d'apprentissage. Il a pour fonction d'assurer une continuité des pratiques d'évaluation au niveau des différents cycles scolaires et de fournir un mécanisme positif qui:

- Implique les élèves dans leur apprentissage.
- Permet de rendre compte du progrès et des résultats des élèves.
- Permet aux enseignants de développer leur enseignement en fonction des résultats de l'évaluation.
- Contribue à l'efficacité du programme.
- Permet de prendre des décisions futures.

### **b. Définition**

L'évaluation consiste à collecter, analyser et rendre compte des données concernant la performance des élèves. Elle montre ce que l'élève sait et peut faire, ce qu'il comprend et sa capacité à réinvestir le tout dans le monde réel et à adopter les attitudes adéquates durant les différentes étapes du processus d'apprentissage.

### **c. Pourquoi évaluer le travail des élèves ?**

#### **1. But**

Les buts de l'évaluation sont les suivants:

- Promouvoir l'apprentissage de l'élève en:
  - Évaluant ses connaissances antérieures.
  - Planifiant le processus d'apprentissage afin de répondre aux besoins des individus ou des groupes.
  - Prenant des décisions concernant l'enseignement et l'apprentissage.
  - L'incitant à évaluer le travail de leurs camarades et à réfléchir sur leur propre apprentissage.
  
- Fournir des informations concernant l'apprentissage des élèves en:
  - Évaluant leurs acquisitions au niveau de la compréhension, des compétences et des attitudes.
  - Collectant des exemples de leurs travaux et performances.
  - Interprétant les statistiques sur la base de standards ou de grilles d'évaluation.
  - Étudiant et analysant les résultats des examens.
  - Utilisant différents moyens tels que les commentaires, les appréciations, le feedback et les résultats.
  
- Contribuer à l'efficacité du programme en:
  - Comparant les résultats des élèves avec les critères et les attentes spécifiques fixés par l'établissement.
  - Comparant les résultats de différentes classes et différents groupes.
  - Informant les enseignants, les élèves, les parents et autres établissements.
  
- Revoir le curriculum et les pratiques d'enseignement à la lumière des résultats des élèves.
  
- Prendre les décisions relatives à la promotion des élèves ou à leur redoublement.

## 2. Principes

Une évaluation effective fournit la preuve de la maîtrise des objectifs recherchés et prend en considération le potentiel et la capacité de l'élève ainsi que les éléments qui le motivent et qui lui permettront d'apprendre. Elle doit se faire régulièrement et doit refléter une compréhension de l'apprentissage comme étant multidimensionnel et interdisciplinaire et dépeignant la performance dans la durée.

Cela permet:

- aux élèves:
  - D'avoir des critères connus et compris d'avance.
  - D'analyser leurs connaissances et de comprendre ce qui doit être amélioré.
  - De montrer l'étendue de leurs connaissances et compétences.
  - D'appliquer, synthétiser et évaluer leur apprentissage.
  - De souligner leurs points forts et de mettre en évidence leur maîtrise et leur expertise.
  - D'être capable de réfléchir sur leur auto-évaluation ainsi que l'évaluation de leurs camarades.
  - De devenir responsables de leur apprentissage.
  - D'identifier des objectifs personnels.
  
- aux professeurs
  - D'identifier l'essentiel du savoir et de l'évaluer.

- De planifier et d'intégrer une variété de méthodologies d'enseignement.
- De planifier et d'intégrer dans le processus d'apprentissage plusieurs stratégies et techniques d'évaluation en utilisant des outils formels (tels que examens, interrogations écrites...) et informels (à travers des activités orales).
- De donner à l'ensemble des élèves l'occasion de montrer ce qu'ils savent, ce qu'ils comprennent et ce qu'ils savent faire.
- De prendre en considération le fait que les élèves apprennent différemment et que chacun possède un style d'apprentissage particulier.
- De présenter des preuves qui peuvent être transmises et comprises par les élèves, les parents, les professeurs, les administrateurs et autres.
- D'utiliser un système de notation à la fois global et analytique.
- D'analyser les données afin de pouvoir évaluer et modifier au besoin le curriculum.
- D'appliquer les conditions de promotion établies par l'école.

#### **d. Quand et comment évaluer?**

##### **1. Etablir des accords essentiels**

Il est impératif que chaque niveau ou département de chaque école arrive à un consensus sur l'évaluation qui soit en conformité avec le règlement du Collège sur l'évaluation. Ces accords essentiels doivent être mis en place de manière collaborative; ils devraient comporter peu d'éléments, être rédigés d'une façon concise, décrire comment une chose est faite, engager tous les professeurs et être revus régulièrement. *Chaque école inclura les accords essentiels au sein de son propre plan d'action.*

##### **2. Stratégies**

L'évaluation des élèves est formative ou sommative. Pour se faire, les stratégies suivantes sont recommandées :

- Observations
- Projets à long terme
- Evaluation des performances
- Evaluations fondées sur le processus
- Tests et quiz
- Examens externes (bac etc...)

##### **3. Outils et Méthodes**

Les stratégies mentionnées ci-dessus peuvent être mises en pratique à travers les moyens suivants:

- Des notes anecdotiques
- Exemples (par niveau)
- Listes de vérification
- Continuum
- Tâche à accomplir (PT)
- Grilles d'évaluation
- Portfolios
- Projets
- Rapports
- Présentations
- Modèles
- Journaux et logs
- Projets interdisciplinaires



## **e. Outils de communication des résultats**

### **1. Critères**

Les outils de communication des résultats : c'est le moyen de communiquer aux autres les informations tirées de l'évaluation des élèves. Pour que cette communication soit efficace, elle devrait inclure les parents, les élèves et les professeurs. L'information transmise devrait:

- Fournir des informations utiles.
- Se concentrer sur les points forts et les réussites.
- Décrire les performances des élèves en se fondant sur des critères et résultats explicites.
- Être fondées sur une évaluation ciblée.
- Éviter le jargon, les expressions techniques et complexes.
- Être juste, claire, compréhensive et précise.
- Permettre le progrès.

### **2. Les types de communication**

La communication se fait au moyen de réunions et de rapports écrits.

#### **a. Réunions**

Des réunions devraient avoir lieu régulièrement. Il y a plusieurs sortes de réunions incluant les professeurs, les parents, les élèves et la direction:

- Des réunions entre professeurs et élèves
- Des réunions entre professeurs et parents
- Des réunions dirigées par les élèves
- Des réunions tripartites

#### **b. Rapports écrits**

Des rapports écrits devraient être envoyés aux parents au moins deux fois par an.

## **VII. Accord essentiel concernant les tâches et les procédures d'évaluation au complémentaire/collège:**

Cet accord essentiel concernant les tâches et les procédures d'évaluation au Complémentaire / Collège a été convenu avec l'ensemble des professeurs de l'école complémentaire et sera respecté par tous. Notre objectif est de clarifier et de réglementer les procédures relatives aux examens et aux tâches prolongées, de préserver la rigueur et l'excellence de notre programme d'études tout en réduisant au minimum le stress chez les élèves et leurs parents.

### **Afficher sur Moodle**

- A. L'affichage sur Moodle ne remplace pas le fait de donner l'intégralité des devoirs, des révisions et des consignes en classe. Les messages de Moodle ne sont que des rappels.
- B. Toutes les tâches à accomplir, ou toutes les révisions pour les examens seront affichées sur Moodle au moins avant le week-end qui précède la semaine de l'examen et / ou cinq jours avant cet examen.
- C. Aucune annonce pour le lendemain n'interviendra après 17 heures quel que soit le jour. Aucune annonce ne sera envoyée pendant les week-ends ou les vacances prolongées pour le lundi suivant ou le premier jour de retour en classe.

- D. Tout message doit être envoyé en tant que message du forum que les élèves reçoivent dans leur courrier électronique. Les envois incluant de longs messages, des pièces jointes, des feuilles de travail, des instructions scolaires, des consignes, des vidéos, etc. ... qui doivent être placés dans une certaine section du cours Moodle peuvent l'être à condition qu'un avis annonce sa publication et alerte les élèves et les parents qu'une telle publication a été affichée comme message de forum.

### **Les devoirs**

- A. Les devoirs quotidiens ou les devoirs donnés pour un week-end seront annoncés en classe et les élèves devraient les noter sur leurs agendas.
- B. Les devoirs faits à la maison ne seront pas notés.
- C. Au moins un exemple d'examen ou un ensemble adéquat et pertinent d'exemples de questions sera affiché sur Moodle avec une correction détaillée.
- D. Des entraînements supplémentaires et des fiches d'exercices sont nécessaires pour aider les élèves à maîtriser les nouveaux concepts.

### **L'évaluation**

- A. Les dates des examens sont d'ores et déjà précisées sur le calendrier. La fiche de révision pour l'examen :
- i. Sera donnée en classe et notée sur l'agenda de l'élève avant le weekend qui précède la semaine de la date de l'examen et/ou cinq jours avant l'examen.
  - ii. Doit être commune en contenu et format pour toutes les sections qui auront un examen commun.
  - iii. Sera affichée sur Moodle comme un rappel et pour l'information des parents tout en précisant qu'il s'agit bien d'un rappel. De même, la consigne doit être affichée avant le weekend précédant la semaine de la date de l'examen, et/ou cinq jours avant l'examen ; ou avant les vacances au cas où des vacances prolongées précèdent la semaine de l'examen.
  - iv. Devra comprendre seulement ce qui aura été traité en classe. Les élèves auront droit à cinq jours au moins (un weekend inclus) pour assimiler les savoirs et les compétences requis pour l'examen, pour faire des exercices, s'entraîner et pour réviser. Tout ce qui sera abordé ou enseigné en classe après cette date ne pourra pas faire partie de l'examen.
  - v. Tout ce qui est donné à revoir pour un examen devra être disponible et consultable soit dans un manuel scolaire et/ou dans le cahier de l'élève et/ou sur des fiches de travail supplémentaires. Les élèves ne sont pas censés être interrogés sur des notions pour lesquelles ils ne disposent d'aucune référence écrite.
- B. La notation se fera uniquement sur 10, 20 pour les récitations écrites courtes et sur 50 ou 100 pour les évaluations sommatives.
- C. Nous voulons préserver l'excellence et la rigueur académique. L'enseignement en classe peut être aussi approfondi que nécessaire en mettant l'accent sur l'esprit critique, l'analyse, la synthèse et l'évaluation. Par conséquent, les examens peuvent avoir un niveau de complexité comparable à celui auquel les élèves ont été exposés en classe. Des questions

difficiles qui dépassent ce niveau de complexité seront considérées comme des questions bonus et on leur attribuera un petit pourcentage qui ne dépassera pas 5 à 7%.

- D. Au cours d'une même semaine, un maximum de 2 examens et 2 récitations écrites courtes (quiz) seront organisés pour les 6èmes-5èmes et un maximum de 2 examens et 3 récitations écrites (quiz) pour les 4èmes-3èmes. Les élèves ne seront en aucun cas exposés à une récitation écrite courte le jour d'une évaluation sommative.
- E. Les interrogations orales et les récitations notées doivent être annoncées et l'élève doit obtenir sa note le jour même (de manière confidentielle).
- F. Il faudra accorder beaucoup d'attention à la durée des examens et il faudra tenir compte des périodes plus courtes du mercredi et de l'après-midi.
- G. Une répartition claire et précise de la moyenne trimestrielle sera décidée et appliquée par tous les enseignants par département et par niveau. Cela devrait être transparent et rendu public. La répartition de la note de participation de 10%, le cas échéant, sera également rendue publique.
- H. Une grille d'évaluation claire et détaillée sera disponible pour les élèves. Le compte rendu de correction doit être explicite et positif, avec des remarques claires expliquant les erreurs commises et donnant des conseils pour s'améliorer. Les notes ne peuvent plus rester générales et holistiques. La grille de correction doit être unifiée entre tous les enseignants d'un même niveau.

### **Projets :**

- A. On se limitera, au cours de l'année scolaire, à un projet par niveau et par matière sans dépasser deux projets par trimestre.
- B. La tâche des élèves doit être divisée en plusieurs étapes.
- C. Chaque élève aura plusieurs tâches afin d'empêcher certains élèves de rester passifs et pour encourager le partage des responsabilités.

## **VIII. Règlement relatif aux langues**

### **Introduction**

Si les opportunités de l'usage d'une langue débutent à la maison, ce sont les premières années à l'école et jusqu'à la fin des études scolaires qui jouent un rôle primordial dans l'apprentissage et les résultats des élèves. Un établissement qui possède dans son curriculum un règlement clair relatif aux langues est un établissement conscient de ses responsabilités concernant les langues envers sa communauté.

Ce règlement constitue un énoncé d'actions qui nous informe comment les élèves de l'IC apprennent la langue, par le biais de la langue et réfléchissent sur la langue. Il établit une compréhension commune des objectifs d'enseignement et d'apprentissage d'une langue et met l'accent sur la nature transdisciplinaire de l'apprentissage des langues. Pour cela, l'objectif d'un règlement relatif aux langues à l'IC est d'adopter une position commune sur le processus d'enseignement et d'apprentissage des langues.

### **Concept**

La langue est un outil indispensable pour apprendre, réfléchir et communiquer. Elle s'étend sur l'ensemble du curriculum. La langue est un outil de questionnement qui s'avère être essentiel au développement intellectuel, social et émotionnel des élèves. Les élèves apprennent une langue, réfléchissent sur la langue et apprennent par le biais de la langue dans des contextes authentiques. L'apprentissage des langues promeut chez les élèves l'esprit international. Tous les professeurs qui enseignent à l'IC sont des professeurs de langue.

## Causes

La langue est un outil d'apprentissage essentiel dans le curriculum. Les élèves apprennent une langue, par le biais de la langue et réfléchissent sur la langue dans un milieu qui promeut la recherche: explorer des concepts, résoudre des problèmes, organiser les informations, partager les idées et les découvertes, formuler des hypothèses et expliquer les idées et les différents points de vue.

Tous les élèves ont l'opportunité d'apprendre l'arabe en plus d'une langue d'enseignement et d'une troisième langue.

## Principes

Le règlement de l'IC relatif aux langues est fondé sur les principes suivants:

1. L'anglais, le français et l'arabe sont les langues principales à l'IC. Les élèves sont sélectionnés selon leur niveau de maîtrise de ces langues.
2. L'acquisition de plus d'une langue permet aux élèves de devenir des citoyens du monde et d'aller au-delà de leur propre culture.
3. Le règlement relatif aux langues se fonde sur une structure horizontale et verticale déterminée qui couvre les connaissances, les compétences, les attitudes, les concepts et les actions.
4. L'apprentissage et l'enseignement d'une langue se fondent sur le principe suivant : l'évaluation guide l'enseignement.
5. L'apprentissage et l'enseignement d'une langue se fondent sur une pédagogie active selon laquelle les élèves sont impliqués dans des expériences authentiques de la vie réelle.
6. L'apprentissage et l'enseignement d'une langue utilisent un ensemble de ressources dans un environnement stimulant, organisé et sûr.
7. La calligraphie, les compétences de présentation et la technologie de l'information et de la communication sont des principes fondamentaux.
8. L'apprentissage et l'enseignement d'une langue sont transdisciplinaires et recourent diverses disciplines.
9. La maîtrise d'une langue et l'habileté à enseigner dans une langue est un critère fondamental de professionnalisme chez tout professeur.
10. Tout le personnel de l'établissement doit faire preuve d'une bonne maîtrise des langues.

## Pratiques

Les pratiques suivantes reflètent le règlement relatif aux langues

1. Les élèves participent dans des activités authentiques spécialement conçues pour les doter des expériences et des connaissances dont ils ont besoin pour devenir des personnes qui écoutent, qui parlent, qui lisent et qui écrivent efficacement.
2. Les professeurs et les documentalistes travaillent en coopération pour apprendre aux élèves comment trouver et utiliser les informations de plusieurs sources de références.
3. Les élèves rédigent différents genres de textes, tels que le narratif, le compte-rendu, l'injonctif, l'informatif, l'explicatif et l'argumentatif.
4. Les élèves apprennent le bon usage de la langue dont la grammaire, l'orthographe, la ponctuation et l'usage des majuscules, et ce, au moyen de l'écoute, de la prise de parole, de la lecture, de l'écriture et de la présentation.
5. La calligraphie, les compétences de présentation et la technologie de l'information et de la communication sont des pratiques fondamentales.
6. Les élèves prennent conscience que l'écriture est un moyen qui permet de stimuler la pensée et que c'est un processus qui englobe plusieurs étapes dont la pré-écriture, le premier jet, le feedback, la révision, la correction et les activités qui suivent l'écriture dont l'évaluation.

7. Tous les élèves, individuellement et en groupes, lisent et répondent de façon variée aux travaux.
8. Le curriculum relatif aux langues à l'IC est en conformité avec tous les programmes enseignés dont : le baccalauréat libanais, le baccalauréat français, le programme préparatoire à l'entrée à l'université. Le curriculum est conçu de façon verticale et horizontale pour l'anglais et le français comme langues d'enseignement, le français et l'anglais comme deuxième langue, l'arabe comme langue étrangère et l'arabe comme langue principale dans le programme officiel libanais.

## **Évaluation**

1. L'évaluation de la langue est en conformité avec le règlement général de l'établissement sur l'évaluation.
2. La distribution verticale et horizontale des concepts et des compétences de chaque langue sera évaluée selon les normes et les attentes établis en se fondant les documents internationaux tels que « le socle commun », le programme primaire, le cadre européen etc...
3. L'évaluation d'une langue se fonde sur une multitude de stratégies et d'outils; Elle est formative et sommative et est à la fois un processus et un produit.
4. L'évaluation devrait être proche autant que possible des situations de la vie réelle. Elle devrait être informative, faire partie intégrale du curriculum, être adéquate du point de vue culturel et correspondre au développement de l'enfant; elle doit inclure l'auto-évaluation, solliciter une collaboration active et être continue.

## **IX. Règlement concernant les devoirs à faire à la maison**

Les recherches prouvent qu'à l'échelle de l'école complémentaire, les devoirs à faire à la maison ont un effet positif sur les résultats scolaires d'un élève, ses techniques d'étude, sa persévérance, son apprentissage continu et ses habitudes de travail. Les devoirs lui permettent aussi d'affiner ses compétences managériales, son sens de la responsabilité, sa gestion du temps et développent en lui l'aptitude à apprendre seul, donc l'autonomie. C'est aussi le moyen le plus direct de relier l'école aux familles. Il est important de savoir que l'éducation n'a pas lieu uniquement à l'école mais aussi à la maison.

Il y a plusieurs **types de devoirs** que les élèves sont tenus d'effectuer à la maison et avec des objectifs spécifiques à atteindre:

### **□ Comme entraînement**

L'objectif est alors de renforcer certaines compétences et de consolider le savoir. Ceci implique la répétition d'une compétence jusqu'à ce qu'elle devienne automatique ou maîtrisée et qu'elle puisse être utilisée dans des situations variées.

### **□ Pour avoir un aperçu**

L'objectif est d'aider les élèves à préparer la leçon du lendemain soit pour avoir un aperçu, soit pour relier, emmagasiner et apprendre de nouvelles informations.

### **□ Comme révision**

L'objectif est alors de vérifier la compréhension et l'assimilation des concepts nécessaires. Ceci nécessite une révision des informations et compétences acquises en classe en vue de les consolider et les organiser, d'identifier les informations pertinentes, de revoir ce qui nécessite encore d'être appris et de noter les questions à poser.

### **□ Comme découverte**

L'objectif est aussi de vérifier la compréhension mais avec un esprit critique sur des problèmes posés. Ceci implique l'examen d'une série de conditions ou facteurs afin d'établir des liens ou de tirer des conclusions qui peuvent être justifiés; ce qui permet aux élèves de réfléchir sur ce qu'ils apprennent.

#### ❑ **Comme application**

L'objectif est d'accroître ou d'enrichir un apprentissage, d'élargir des concepts, d'améliorer les compétences de recherche et de compléter l'enseignement donné en classe. Ceci implique un recours à la pratique, aux révisions et à l'apprentissage des informations sous forme d'exercices dans lesquels l'élève aura à relier différents types d'informations et de compétences déjà acquises.

#### ❑ **Pour la résolution de problèmes**

L'objectif est de donner à faire une activité qui n'est pas toujours faisable en classe et de relier le savoir acquis à la vie réelle mais aussi de favoriser et nourrir les compétences analytiques des élèves. Ceci implique l'utilisation des informations d'une manière créative et flexible, ce qui permettra de déduire des solutions aux problèmes posés et d'amener ainsi les élèves à transférer les compétences acquises en classe, à des situations de la vie réelle.

#### ❑ **Pour la créativité**

L'objectif est de faire une synthèse, d'évaluer et de mettre en œuvre les talents individuels de chaque élève. Elle permet aussi de donner une activité qui n'est pas toujours faisable en classe. Les élèves peuvent alors utiliser leurs connaissances, leurs talents et leurs idées pour s'exprimer. En se fondant sur ce qui précède, les professeurs ne se contenteront pas d'assigner des devoirs mais ils en créeront, en gardant à l'esprit aussi bien **la quantité** que **la qualité** des devoirs.

### **La quantité**

- ❑ Un élève moyen doit être capable d'achever ses devoirs dans une durée de **temps raisonnable** selon son âge et sa classe. Les devoirs ne sont plus bénéfiques s'ils deviennent une perte de temps. Les professeurs **indiqueront la durée** que devrait prendre la tâche assignée et aideront leurs élèves à estimer le temps qu'ils devraient passer pour le faire.
- ❑ Il faudrait mettre l'accent sur la **qualité** plus que sur la **quantité des devoirs**.
- ❑ Les professeurs devront **coordonner** quotidiennement avec leurs collègues, quant aux devoirs à donner à faire à la maison.
- ❑ **Les préparations quotidiennes des leçons aussi bien que les préparations pour un test** sont considérées comme faisant partie des devoirs à faire à la maison.

### **La qualité**

- ❑ Les professeurs devront faire en sorte que les devoirs à faire à la maison **soient utiles, intéressants et qu'ils aient du sens** pour les élèves. Ils devront créer des devoirs avec **un objectif direct et des instructions claires** de sorte que les élèves sachent quel type de devoir le professeur leur a donné et ce qu'ils sont supposés apprendre et accomplir.
- ❑ Les professeurs essaieront de varier les devoirs et de préparer une **série d'activités** qui permettront aux élèves de pratiquer des compétences dans diverses situations mais aussi de **relier leurs connaissances à la vie réelle**.
- ❑ Les devoirs seront **étudiés** de sorte qu'ils ne soient pas uniquement un travail qui occupe l'élève mais l'implique dans une variété de compétences de réflexion et de degrés cognitifs.
- ❑ Tous les devoirs donnés à faire à la maison seront **corrigés en classe**.
- ❑ Les devoirs donnés à faire à la maison seront perçus comme étant **une partie du processus d'apprentissage** et non comme un travail inachevé en classe.

A l'aide des devoirs donnés à faire à la maison un élève peut apprendre à:

- ✓ Suivre les consignes
- ✓ Prendre note
- ✓ Demander des explications
- ✓ Identifier des objectifs
- ✓ Planifier à l'avance
- ✓ Organiser un travail

### Les attentes

- ❑ **Les élèves** sont tenus **d'achever** tous les devoirs rapidement et de *manière nette et lisible*.
- ❑ Un devoir atteint mieux ses objectifs lorsque l'élève *le fait seul*.
- ❑ Les élèves sont tenus *d'organiser leur temps* et *d'échelonner* leurs devoirs, leurs révisions quotidiennes et leurs préparations.
- ❑ **Les parents** jouent un rôle déterminant lorsqu'ils font des devoirs une expérience positive pour nos élèves. Nous leur sommes reconnaissants d'accorder *une priorité* aux devoirs à faire à la maison et de leur assurer *la supervision, le support et les encouragements nécessaires*.
- ❑ Un *lieu de travail calme et confortable* est essentiel si un devoir doit être fait de manière efficace.
- ❑ Il serait utile que les parents puissent *régler le temps* nécessaire pour achever les devoirs et surveiller leurs enfants.
- ❑ Il est important que les parents soient *disponibles pour discuter* de certaines questions avec leurs enfants lorsqu'ils sollicitent leur aide. Cependant ils ne doivent pas leur faire leurs devoirs.

### X. Arabe langue étrangère

L'International College offre des programmes scolaires conformes à sa mission qui est de servir la communauté. C'est donc à cet égard que l'administration de l'école voudrait informer les parents de sa politique concernant les cours d'arabe langue étrangère et attirer leur attention sur les points suivants:

- a) Tout élève admis à l'I.C., dans n'importe quel niveau, est tenu d'apprendre l'arabe.
- b) Tout élève dispensé du programme du Baccalauréat libanais est invité à suivre des cours d'arabe langue étrangère, si son niveau ne lui permet pas de suivre les cours réguliers. Il revient à l'établissement de déterminer le niveau de l'élève en arabe, d'après des critères précis et de lui assigner le cours à suivre.
- c) Toute dispense officielle émanant du Ministère de l'Education Nationale doit être remise au directeur de l'établissement **avant la fin du mois d'avril, pour être effective l'année suivante**. Une dispense obtenue durant l'année scolaire n'est pas valable pour l'année en cours.
- d) Le programme et le niveau d'enseignement de l'arabe langue étrangère sont déterminés par l'établissement. Les élèves inscrits à l'I.C. dès la maternelle ou dès le cycle primaire devraient être capables de suivre les cours réguliers d'arabe dans le cycle complémentaire ; ils doivent aussi être capables de suivre des cours d'arabe langue étrangère de niveau avancé à l'école secondaire.
- e) Tout élève est tenu de couvrir au moins un niveau par année scolaire dans le cas contraire ils seront considéré comme ayant échoué en arabe cette année-là.

- f) Les élèves passent d'un niveau à un autre niveau supérieur et ne pourront pas être inscrit dans niveau inférieur à celui qu'ils auront déjà complété. Tous ceux qui étaient au préalable inscrits dans le programme libanais seront automatiquement inscrits dans un niveau avancé d'arabe langue étrangère et suivront un programme proche de celui des classes régulières.
- g) **Un élève inscrit à l'I.C. au programme du Baccalauréat libanais qui obtient du Ministère de l'Education Nationale une dispense des cours d'arabe n'est pas automatiquement autorisé à suivre le College Preparatory Program (CPP). Il revient à l'administration de décider de son admission au CPP, et ceci selon son bulletin scolaire et le nombre de places disponibles dans ce programme.**
- h) Les élèves ayant obtenu le Brevet Libanais et qui souhaiteraient changer de programme à l'école secondaire, sont tenus de respecter la politique de l'établissement concernant l'enseignement de la langue arabe, en particulier:
  - Les élèves inscrits au programme du **baccalauréat français ou au CPP** continueront à apprendre l'arabe selon un programme conçu pour eux par le département d'arabe de l'école secondaire.
  - Les élèves inscrits au programme du **baccalauréat international** devront suivre les directives de l'Organisation du Baccalauréat International.

## **XI. Aide spécialisée aux élèves en difficulté**

1. La mise en place d'un programme d'éducation spécialisée régulièrement mis à jour, s'inscrit dans la politique de l'IC qui vise à promouvoir l'excellence dans tous ses programmes. Il est destiné à venir en aide aux élèves que l'établissement juge en difficulté. Ceux-ci sont alors pris en charge par une équipe compétente et qualifiée.
2. L'administration et les enseignants reconnaissent la nécessité d'identifier les élèves en difficultés le plus tôt possible durant leur scolarisation. En collaboration avec les familles, ils se fixent comme objectif d'amener ces élèves à réussir académiquement et socialement. Néanmoins, s'il s'avérait que, malgré les efforts prodigués par l'équipe spécialisée, l'IC n'est pas l'établissement approprié, l'élève serait réorienté par les bons soins de l'équipe vers d'autres choix. Il reviendra alors à l'équipe d'accompagner l'élève et sa famille pour franchir cette période de transition difficile.
3. Les enseignants et l'administration de l'IC sont conscients du fait que chaque élève a des points forts et des faiblesses particulières et qu'il est de leur devoir de développer au maximum, le potentiel de chacun tout en respectant le niveau académique de l'établissement.
4. Comme l'IC offre des programmes compétitifs et de haut niveau académique, elle n'inscrira que les élèves capables de tenir ce pari tout au long de leur scolarité.
5. Garder un élève dont le niveau est insuffisant dans un établissement aussi compétitif ne pourra que lui nuire.
6. Il incombe à l'administration et aux enseignants de l'I.C. d'informer honnêtement les parents des possibilités réelles de leurs enfants à suivre le rythme et les programmes soutenus de l'IC.
7. L'établissement espère que l'aide fournie aux élèves dont les difficultés auront été identifiées tôt dans leur scolarité, leur permettra de les surpasser et de réussir leurs études.



## **“Performance Based Learning and Assessment”**

L'école complémentaire applique une nouvelle méthode d'enseignement et d'apprentissage, appelée “Performance Based Learning and Assessment”. Dans cette approche, l'enseignement n'est pas perçu comme une acquisition du savoir uniquement mais comme l'utilisation de ce savoir dans des situations authentiques de la vie réelle, où ce savoir prend du sens. En effet il n'est pas important pour les élèves de savoir uniquement mais aussi d'utiliser ce qu'ils savent pour résoudre des problèmes et être actifs dans la construction de leur savoir. Ainsi pour chaque matière du curriculum, une tâche à accomplir est prévue dans laquelle les élèves sont confrontés à une situation et un problème de la vie réelle, faite sous forme d'activité, de projet de recherche etc. dans lesquels les élèves appliquent les savoirs, compétences et habitudes de travail, spécifiques à la tâche demandée.

Le but de cette méthode est d'aider les élèves à la fin de leurs études scolaires, à devenir des apprenants autonomes, qui savent évaluer leurs points forts et leurs faiblesses et assumer la responsabilité de leur propre travail.

### **SPEC (méthode d'enseignement expérientielle et collaborative)**

Centrée sur l'élève et fondée sur des problèmes, l'école complémentaire est en train d'appliquer une nouvelle approche expérientielle d'enseignement et d'apprentissage, collaborative, centrée sur l'élève et fondée sur des problèmes. Ceci s'applique à toutes les matières et améliore le travail de groupe et la réflexion critique chez les élèves.

### **Formation continue du corps enseignant**

A l'IC, la formation continue du corps enseignant est devenue depuis quelques années une priorité. En effet l'établissement a mis en place un dispositif de formation continue d'individus ou de groupes d'individus et ceci en leur offrant la possibilité d'assister à des conférences, des séminaires, des ateliers, des cours ou des stages.

La formation continue implique quelquefois tout l'établissement, comme elle peut s'adresser à une école de l'IC, un département ou une catégorie particulière du corps enseignant. Les séances de formation continue qui peuvent se tenir au sein même de l'établissement ou ailleurs se déroulent quelquefois avant la rentrée scolaire, durant l'année scolaire, les mercredis après-midi ou en fin de semaine.

Les enseignants participent régulièrement à des stages dirigés par des formateurs qualifiés, locaux ou étrangers. Ils ont aussi la possibilité d'assister à des stages en Europe et aux Etats-Unis (ECIS, NESA, IBO, etc.) où ils sont exposés aux dernières nouveautés du monde de l'éducation.

Des enseignants assistent régulièrement à des stages offerts par le ministère français de l'éducation nationale et le centre culturel français, qui leur permet d'utiliser son CDI.

Les instituteurs de l'école complémentaire sont tenus au courant des derniers développements dans le monde de l'éducation grâce à la richesse et à la variété des ressources documentaires de l'établissement (revues pédagogiques, matériel didactique...)

De plus, l'IC finance les études universitaires au Liban de certains enseignants, si la formation qu'ils acquièrent est liée à l'exercice du métier d'éducateurs, ainsi que les stages offerts à l'étranger.

## **XII. Discipline**

## **1. Objectifs**

A défaut d'autodiscipline le but de notre règlement disciplinaire est de créer une atmosphère détendue et studieuse au sein de laquelle chaque élève peut exploiter tout son potentiel. Les élèves indisciplinés seront envoyés au directeur qui décidera des mesures appropriées à prendre.

*Toute violation majeure des règles de la discipline et tout comportement asocial seront sanctionnés sévèrement.*

## **2. Conduite générale**

A l'école, les élèves sont tenus de vivre en bonne entente avec leurs camarades. Ils sont éduqués au respect, à l'ouverture et aux bonnes manières.

Il est de leur responsabilité de suivre les règles générales suivantes:

- Les élèves sont tenus de se comporter tout le temps d'une manière correcte et responsable.
- Ils doivent remettre leurs devoirs à temps et être à l'heure au cours.
- Ils sont tenus d'être polis et de faire preuve de respect à l'égard de leurs professeurs, du personnel et de leurs camarades.
- De même, les visiteurs de l'école doivent être traités avec courtoisie.
- Ils doivent respecter les bâtiments et les propriétés de l'école. Tout acte de vandalisme est un délit à l'encontre de la communauté et sera donc traité comme tel. Si un(e) élève est impliqué(e) dans un acte de vandalisme, il/elle devra payer les réparations et subir les conséquences de son acte.
- Les élèves sont tenus d'aider à garder propres et nets le campus, les salles de classes etc.
- Les élèves n'ont pas le droit d'apporter des portables à l'école. En cas de besoin, ils peuvent utiliser le téléphone qui se trouve au secrétariat. Cependant, si les élèves ont besoin d'avoir leur portable avec eux après les cours, ils peuvent le déposer le matin à 7:30 au secrétariat et le reprendre à la fin des cours. Les élèves qui seront surpris utilisant un portable dans le campus de l'école recevront un avertissement strict et leur téléphone sera confisqué. Les parents pourront le récupérer au secrétariat une semaine plus tard.
- Seuls les appareils électroniques requis par les professeurs peuvent être apportés à l'école. Les élèves qui utiliseront dans le campus, un équipement électronique interdit, recevront un avertissement strict et l'appareil sera confisqué.
- Injurier ou utiliser un langage inapproprié ou grossier à l'égard de l'établissement ou d'un des membres de sa communauté, oralement ou par écrit, à travers n'importe quel type d'affichage public, sera considéré comme une violation disciplinaire grave et conduira à une mesure disciplinaire très stricte pouvant aller jusqu'à la suspension des cours pour quelques jours ou l'exclusion de l'école.

## **3. Harcèlement et intimidation**

L'International Collège ne tolérera aucune forme de harcèlement ou d'intimidation et prendra des mesures disciplinaires strictes pour garantir un environnement scolaire «sûr» à ses élèves.

Tous les membres de la communauté s'engagent à garantir un environnement qui assure aussi bien le soutien que la sécurité et qui est fondé sur les valeurs d'intégrité, de tolérance, de respect de la différence et de coopération, prônées par l'établissement.

L'intimidation ou le harcèlement est un comportement agressif à l'encontre d'une personne dans l'intention de l'embarrasser, de la gêner ou de la blesser. L'intimidation implique généralement un abus ou un déséquilibre de pouvoir. Des individus ou des groupes peuvent être impliqués.

L'intimidation ou le harcèlement est la forme la plus courante de violence subie par les jeunes et peut se présenter sous différentes formes pouvant causer la détresse. L'intimidation ou le harcèlement peut toucher n'importe quel membre de la communauté.

L'intimidation ou le harcèlement inclut:

- Les agressions physiques: battre une personne, la pousser, la bousculer, et/ou cracher sur elle.
- Les agressions verbales: se moquer d'une personne en utilisant des sobriquets, la ridiculiser et faire courir à son encontre des rumeurs orales, écrites ou électroniques telles que: écrire des notes ou des graffiti choquants, des discussions ou des commérages sur Facebook ou en utilisant la messagerie électronique ou le sms.
- Les agressions non-verbales: faire des gestes impolis, diffuser des photos ou des vidéos non autorisés.
- L'extorsion: menacer une personne de lui prendre ses biens, sa nourriture ou son argent.
- Le vol: voler, cacher, endommager ou détruire la propriété des autres.
- La discrimination sexuelle : l'intimidation fondée sur le sexe.
- Le harcèlement sexuel: un comportement inacceptable caractérisé par des avances et des demandes de faveurs sexuelles.

**Tout ce qui précède s'applique à l'usage de tout outil électronique.**

#### **4. Contrat de Citoyenneté Numérique Responsable**

La citoyenneté numérique vise l'utilisation responsable de la technologie. La vision de l'International College est d'amener les apprenants d'aujourd'hui à devenir des citoyens du monde et des leaders de demain. L'établissement considère que la citoyenneté numérique est une responsabilité partagée entre les élèves, les parents et l'établissement.

**Les meilleures pratiques: Les points dont nous sommes conscients et qui devraient être discutés entre les parents et leurs enfants**

1. Il faut toujours créer des mots de passe forts composés de chiffres, de caractères minuscules et majuscules et de symboles et de les changer régulièrement. Il ne faut jamais partager le mot de passe avec quelqu'un d'autre que les parents, pas même les amis intimes.
2. Connectez-vous en utilisant votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. Il ne faut jamais se connecter en utilisant le nom d'utilisateur d'une autre personne.
3. Il faut immédiatement informer vos parents ou une personne adulte responsable, des messages ou des appels que vous recevez d'une personne inconnue.
4. Le harcèlement numérique est inadmissible. Il faut consulter un adulte auquel vous faites confiance pour trouver ensemble une solution à un problème ou pour vous aider quand quelqu'un vous humilie, vous insulte sur internet ou quand il vous met mal à l'aise.

5. Il faut être un bon citoyen en ligne et ne pas faire de choses qui nuisent aux autres, qui diffament l'école ou un membre de la communauté de l'école ou qui enfreindraient à la loi.
6. Il ne faut pas se disputer, injurier ou faire des commérages sur les méls ou les messages instantanés. Il faut dénoncer tout ce qui vous paraît dangereux, inapproprié ou une infraction à caractère criminel, sur internet. Il ne faut pas répondre aux messages provocateurs, obscènes ou humiliants.
7. Il ne faut pas donner vos informations personnelles à des personnes que vous rencontrez en ligne tels que le nom, l'adresse, la date de naissance, le nom de l'école et/ou le numéro de téléphone.
8. Il faut informer les parents si quelqu'un vous demande quelque chose d'inapproprié quand vous êtes en ligne.
9. Il ne faut jamais télécharger des images, des logiciels libres d'une référence ou d'un site web auquel vous ne faites pas confiance.
10. Le plagiat est un acte de tricherie et le piratage de musique, de vidéos ou de jeux est un vol.
11. Il ne faut jamais ouvrir des pièces jointes d'une personne ou d'une société inconnue et répondre à des courriels. Il ne faut pas ouvrir les liens inconnus à partir des mails ou cliquer sur des pop-ups.

### **Je m'engage donc à**

- Etablir un accord avec mes parents sur l'utilisation de la technologie à la maison (temps, lieu, éteindre mon téléphone ou le laisser à la cuisine avant d'aller se coucher, achat en ligne etc...)
- Utiliser toujours des mots de passe forts qui contiennent des chiffres, des lettres majuscules et minuscules et/ou des symboles et de les changer régulièrement.
- Ne pas divulguer mon mot de passe à quiconque, autre que mes parents – pas même mes amis intimes.
- Me connecter en utilisant mon propre nom d'utilisateur et mon mot de passe et non celui d'une autre personne.
- Contacter la Direction immédiatement si mon compte informatique est piraté.
- Donner mon adresse mél à mes amis et ma famille.
- Consulter un adulte auquel je fais confiance pour trouver ensemble une solution à un problème ou pour m'aider quand quelqu'un m'humilie, m'insulte sur internet ou quand il me met mal à l'aise.
- Être un bon citoyen en ligne et ne pas faire de choses qui nuisent aux autres, qui diffament l'école ou un membre de la communauté de l'école ou qui enfreindraient à la loi.
- Ne pas me disputer, injurier ou faire des commérages sur les méls ou les messages instantanés et de dénoncer tout ce qui est dangereux, inapproprié ou une infraction à caractère criminel, sur internet. Ne pas répondre aux messages provocateurs, obscènes ou humiliants.
- Ne jamais envoyer un mél à quiconque ou publier des photos de moi-même ou de mes camarades sans la permission d'un adulte.
- Ne pas mentir à propos de mon âge pour accéder à un site web. Je reconnais que les règles sont établies pour me protéger.

- Ne jamais télécharger des documents d'une référence ou d'un site web inconnu auquel je ne fais pas confiance (tels que images, logiciels libres, logiciel à contribution ou tests).
- Je reconnais que le plagiat est une tricherie et que le piratage de musique, de films et de jeux est un vol.
- Me déconnecter de l'ordinateur ou éliminer les cookies si je consulte des documents privés à partir d'un ordinateur public ou partagé, afin de m'assurer que les autres n'ont pas accès à mes informations.
- Je suis conscient des conséquences du non-respect de ces règles : à savoir la perte du privilège d'utilisation du téléphone, des plateformes ou des ordinateurs à domicile ou à l'école, le renvoi de l'école et autres conséquences légales.
- Le contrat de citoyenneté numérique est conçu pour mon bien-être et ma sécurité.

J'ai lu et compris le règlement relatif à l'utilisation des technologies numériques, des ordinateurs, des portables, des appareils de téléphone personnels à domicile ou à l'école. Je respecte ce règlement afin d'être un utilisateur de confiance, responsable et éthique à tout moment.

Signature de l'élève\_\_\_\_\_

Signature des parents/tuteurs\_\_\_\_\_

Signature du professeur/professeur principal\_\_\_\_\_

### **Références:**

- Calgary Board of Education. (2013) *Digital Citizenship*.
- International College Acceptable Use Policy. (2014). International College.
- Ribble, M. (2014). *Nine Themes of Digital Citizenship*.
- Whitehead, B.M., Jensen, D. & Bosche, F. (2013). *Planning for technology: A guide for school administrators, technology coordinators and curriculum leaders*. (2<sup>nd</sup> ed.).

### **5. Règlement relatif au portables**

Afin de protéger l'intimité des élèves, des professeurs et de tous les membres de la communauté de l'IC, les élèves et leurs parents sont tenus de signer le règlement ci-dessous.

Je soussigné (nom) en classe (classe et section), m'engage à éteindre mon téléphone portable en classe et sur le site de l'IC durant les heures d'école. Mon portable doit rester dissimulé et ne doit pas être visible à aucun moment durant la journée scolaire dans les bâtiments. Je reconnais que je suis le seul responsable de la perte, de l'utilisation frauduleuse ou de l'endommagement du portable.

Je comprends donc qu'il est strictement interdit, sauf avis contraire de la Direction, d'utiliser le portable pour:

1. Ecrire et envoyer des messages
2. Faire des appels ou utiliser d'autres fonctions
3. Prendre et envoyer des photos
4. Prendre et envoyer des vidéos
5. Enregistrer un cours.

Il est également interdit, sauf avis contraire, d'utiliser les appareils électroniques (tels que la caméra ou iPod) pour prendre des photos ou enregistrer des vidéos clips.

Il est interdit de prendre des photos ou d'enregistrer des vidéos sans l'autorisation écrite des personnes concernées. L'élève sera entièrement tenu responsable de cet acte. Ce matériel est sujet à des droits d'auteur ou à des droits de propriété intellectuelle. Il ne peut en aucun cas être utilisé, reproduit, transmis, copié, manipulé ou modifié sous peine de pénalités.

Les élèves qui enfreignent ce règlement verront leurs portables confisqués et retenus.

**Ils pourraient aussi être l'objet de sanction disciplinaire, selon la gravité de l'infraction.**

## 6. Quitter le campus ou sécher les cours

Les élèves *ne peuvent pas* quitter l'école durant les heures de cours et avant la fin de la journée sauf s'ils ont une permission écrite de l'administration de l'école; ils devront être accompagnés d'un parent. Ils sont tenus d'assister à tous les cours et ne peuvent s'absenter à leur guise d'un cours déterminé. L'appel est fait au début de chaque cours.

## 7. Retard

Les élèves sont tenus d'être à l'heure pour les cours le matin, après les récréations et pendant les interclasses. Les retardataires ne seront pas admis en classe sans un billet d'excuse valable. Les retards sont relevés au secrétariat de l'école.

Les mesures disciplinaires suivantes seront prises chaque fois qu'un élève arrivera en retard à un cours durant la journée:

- ✓ À la suite de 3 retards, l'élève recevra un avertissement oral.
- ✓ Avec 2 retards en plus, l'élève recevra un avertissement écrit.
- ✓ La mesure suivante sera la suspension du cours de la 1<sup>ère</sup> période.
- ✓ Si les retards se répètent, l'élève sera privé des cours pendant une journée et sera tenu de rester au CDI, pour étudier.

## 8. Conduite en classe

Les élèves doivent venir à l'heure en classe et assister à tous les cours sans exception. Quand la cloche sonne annonçant le début de chaque cours, les élèves doivent être prêts et avoir devant eux les livres et le matériel appropriés.

Toutes les instructions données par le professeur doivent être suivies avec attention. Les élèves sont tenus d'écouter attentivement leurs professeurs ou leurs camarades.

## 9. Tricherie, plagiat et pratiques frauduleuses

**La tricherie** est considérée comme un délit extrêmement grave. Tout élève coupable d'un acte de tricherie prémédité sera envoyé chez le directeur ou au conseil de discipline et des sanctions sévères seront prises à son encontre. En cas de récidive, l'élève sera immédiatement renvoyé.

**Le plagiat** est lui aussi considéré comme un délit grave et un vol. Lorsque vous utilisez les idées d'une autre personne sans lui donner le crédit, vous êtes coupable de plagiat. Si ce que vous écrivez dans un projet scolaire ne vient pas de vous, ni de votre propre expérience, ni d'un savoir commun, c'est que vous êtes probablement en train de plagier. Pour éviter tout plagiat, citez toujours votre source: aussi bien quand vous le *citez directement* que quand vous le *paraphrasez* ou que vous *résumez* ses idées. Le plagiat sera très sévèrement sanctionné.

**La collusion** est définie comme la complicité de deux élèves pour commettre des abus tels que permettre à un candidat de copier son propre travail, ou de le soumettre à l'évaluation du professeur comme étant le sien.

**La duplication d'un travail** consiste à présenter deux fois le même devoir ou des éléments d'un travail à différentes évaluations.

Tout autre comportement qui prend avantage malhonnête d'un élève ou qui affecte les résultats d'un autre élève.

**Abus d'utilisation des postes informatiques et de l'internet à l'IC:** un élève doit comprendre que l'école le/la tiendra responsable pour toute diffusion sur Internet représentant l'IC. Par exemple, s'il/elle est membre d'un groupe d'IC sur YouTube, ou Facebook, ou autre réseau social, dans n'importe quelle langue, et il/elle diffuse des informations qui portent préjudice à l'école ou aux membres de la communauté de l'école, même si la diffusion a été faite en dehors de l'école.

**N.B.** Les professeurs et les documentalistes mettent à votre disposition un guide qui vous permet de dresser une liste bibliographique complète des documents et références que vous aurez utilisés.

## 10. Conduite des élèves pendant les examens de fin d'année

Les élèves doivent entrer dans la salle d'examen de manière calme et disciplinée.

Les élèves sont autorisés à gagner la salle d'examen durant les 30 premières minutes après le début de l'épreuve; après cela, ils ne pourront plus entrer pour passer l'examen.

Aucune nourriture, boisson ou toute autre forme de rafraîchissement n'est permise dans la salle d'examen. Il est laissé à la discrétion du surveillant, d'accepter l'eau en classe.

C'est le professeur qui surveille qui décide du plan de la classe durant l'épreuve. Les élèves sont tenus de se conformer à la décision du professeur qui surveille et de garder leur siège jusqu'à ce que la permission de quitter la salle d'examens, leur soit donnée.

Les élèves ne peuvent quitter la salle d'examens que 15 minutes avant la fin de la durée allouée à l'examen.

Les élèves doivent à tout moment, obéir aux instructions du surveillant. Celui-ci a le droit d'expulser de la salle tout élève qui contrecarre la bonne conduite des examens

Aucun emprunt et aucune forme de communication entre les élèves n'est permise durant l'examen.

Le surveillant n'a pas le droit de répondre aux questions portant sur le contenu de l'examen.

Les élèves ne doivent avoir avec eux que le matériel requis pour l'examen. Toutes les affaires personnelles, non requises pour l'examen, doivent être déposées à part dans la salle. Les téléphones mobiles, i Watch, et tout équipement électronique doivent être déposés sur le bureau du professeur.

Quelle que soit la raison, les élèves n'ont pas le droit de quitter la salle d'examen avant d'avoir remis leur copie.

## 11. Procédures disciplinaires

L'élève qui ne respecte pas le règlement et la conduite établis par l'école sera exposé **aux procédures disciplinaires** suivantes:

- a. Il sera référé au conseiller pour discuter du délit commis.
- b. S'il persiste dans sa mauvaise conduite, il est alors envoyé à l'Assistant du Directeur ou au Directeur.
- c. Si le professeur concerné, le conseiller, l'assistant du directeur et le directeur le jugent nécessaire, l'élève recevra un avertissement / un avertissement strict / une probation disciplinaire / ou une probation disciplinaire stricte, selon la gravité du délit et des précédents de l'élève, contenus dans son dossier. **Les avertissements et les probations disciplinaires sont infligés par le directeur uniquement.**
- d. Si la mauvaise conduite persiste, les parents de l'élève seront alors convoqués pour une réunion en la présence du conseiller et du directeur. La conduite à adopter sera discutée et un plan d'action que l'élève devra suivre sera alors établi.
- e. Les infractions disciplinaires qui seront considérées comme graves pourront induire à un avertissement disciplinaire ou à un dernier avertissement accompagné d'une suspension des cours ou d'un renvoi, selon la décision qui sera prise par le Comité de discipline et sans passer par les étapes mentionnées ci-dessus.

## 12. Probation disciplinaire

La probation disciplinaire est une sanction très sérieuse. Tout élève ayant une probation disciplinaire se verra privé de tous les privilèges tels que: la dispense des examens de fin d'année, le tableau d'honneur, les prix discernés dans différentes disciplines à la fin de l'année, etc.

Tout élève placé en probation disciplinaire pendant 2 années consécutives, sera renvoyé, quels que soient ses résultats académiques. Des probations disciplinaires peuvent être accompagnées d'un renvoi d'un jour ou plus de l'école. En cas d'infraction disciplinaire grave, l'école se réserve le droit de renvoyer un élève définitivement.

### 13. Tenue vestimentaire

La tenue vestimentaire à l'IC doit refléter les hautes normes académiques et les valeurs de l'établissement. De manière générale, il convient d'éviter les outrances; les vêtements doivent être propres, décents et plutôt amples. Les chaussures doivent être confortables et de circonstance. La tenue vestimentaire attendue des élèves de l'école complémentaire et de l'école secondaire est la suivante:

- Une chemise à col et des manches; ou bien
- Un T-shirt à manches, ras de cou, de couleur unie et qui ne porte pas d'inscription inappropriée **ou bien** une chemise à col roulé et à manches, tout le temps, excepté au cours d'éducation physique.
- Le port d'un sweat-shirt à capuchon, d'un chandail ou d'un veston à col, ne remplace pas la chemise à col.
- Pour les filles, la jupe est portée à la hauteur du genou; pour les garçons et pour les filles, le pantalon doit monter jusqu'à la taille. Le port d'un couvre-chef se limite à l'extérieur des bâtiments.
- Les coiffures et les teintures de cheveux extravagantes sont interdites.
- Le maquillage et le piercing sont strictement interdits. Le port des boucles d'oreilles est permis aux filles uniquement.

-  
Tout élève dont la tenue vestimentaire n'est pas conforme au règlement est passible de renvoi. L'établissement se réserve le droit de rappeler à l'élève le règlement sur sa tenue vestimentaire, et l'élève ne doit pas se formaliser ou se sentir offensé.

### 14. Technologie de l'information et l'internet

#### CHARTRE D'UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TICE) A L'IC

L'International Collège donne accès à la technologie de l'information et de la communication pour soutenir et étendre le processus éducatif et engager un travail de groupe pour obtenir, créer et disséminer l'information. L'I.C. souhaite encourager le développement des compétences en TICE parmi ses élèves. Elle s'est rendu compte que le succès obtenu dans les projets d'intérêt personnel développe les compétences qui amélioreront par la suite l'apprentissage à l'I.C. Le but premier du matériel et logiciel de TICE est d'atteindre des objectifs éducatifs c'est pourquoi les ordinateurs ne sont généralement pas disponibles pour le divertissement ou les communications privées.

L'I.C. est une institution agréée aux EU et située au Liban, pays signataire de la Charte Internationale des droits d'auteur. Il est donc interdit à tout utilisateur de pirater des logiciels et de copier des programmes en violation des droits d'auteur; il ne peut disposer que d'une copie de sauvegarde dans les conditions prévues par le code de propriété intellectuelle; il est également



interdit de télécharger des logiciels privés et d'ouvrir, modifier ou effacer les fichiers, sauvegardés par d'autres usagers. L'établissement rappelle à tous que, les équipements du collège sont destinés à un usage collectif et que leurs pratiques d'utilisation des TICE affectent celles des autres usagers. Les ordinateurs de l'IC sont richement dotés de ressources informatiques tels que des postes en réseau, un système de sécurité anti-virus, back up et log in. Les utilisateurs doivent s'engager à ne pas effectuer de manière volontaire des opérations pouvant nuire au fonctionnement du réseau, ou à l'intégrité des ressources informatiques.

Les règles générales de politesse, de courtoisie, de bon sens et de protection contre toute ingérence dans la vie privée d'autrui s'appliquent à l'utilisation des communications électroniques. L'utilisation de l'Internet est une source incontestable d'enrichissement éducatif. Par contre, on trouve sur l'Internet des sites web à caractère immoral, incivique et qui déforment dangereusement la réalité; les utilisateurs doivent veiller à éviter d'accéder à de tels sites et à ne diffuser sur le réseau aucune information personnelle. Le site web de l'IC est un support média majeur qui compulse et diffuse des informations sur la communauté éducative. Il est du devoir de chacun de le protéger de sorte qu'il reflète toujours l'image de marque de l'établissement.

#### CHARTRE D'UTILISATION DU RESEAU INTERNET OU CDI

La fourniture du réseau Internet dans tous les CDI de l'IC s'inscrit dans la mission de l'établissement, qui consiste à informer, éduquer, divertir, et enrichir culturellement ses élèves et son personnel, et ceci en mettant à leur disposition une diversité de ressources documentaires. Tous les utilisateurs sans distinction bénéficient des services d'accès au réseau Internet offerts par les CDI, à la condition que chacun s'engage à respecter autrui ainsi que les règles de conduite de rigueur au CDI.

Le réseau Internet ne peut être utilisé pour des fins illicites; il est interdit d'accéder à des informations illégales ou à des informations jugées obscènes par la communauté éducative. Le personnel du CDI est autorisé à prendre des dispositions sévères (énumérées ci-dessous) et à interdire l'accès au réseau à toute personne qui ne respecte pas la charte d'utilisation de l'Internet. L'établissement reconnaît le droit et le devoir des parents de protéger leurs enfants dans leur utilisation de l'internet.

#### SIGNETS MIS A LA DISPOSITION DES ELEVES PAR LE CDI

Les documentalistes mettent quelquefois à la disposition des utilisateurs une variété de signets destinés à accéder à des sites web, pour faciliter l'utilisation du réseau Internet. Tout changement ou modification du contenu de ces sites n'engagent en aucune façon la responsabilité des documentalistes. Le personnel du CDI se tient toujours prêt à porter assistance à tout utilisateur du réseau dans les limites de son emploi du temps.

#### REGLES DE CONDUITE

1. Il est interdit d'utiliser le réseau Internet pour entreprendre des activités illicites, d'accéder à des informations illégales ou considérées obscènes par la communauté éducative.
2. Le personnel du CDI est autorisé à limiter l'utilisation des ordinateurs à tout moment.
3. Il est interdit d'installer, de télécharger et de modifier les logiciels.
4. Les utilisateurs sont tenus de respecter les lois relatives à la propriété et aux conditions d'autorisation.

5. Il est interdit d'accéder sans autorisation à des fichiers confidentiels ou à des réseaux à accès réservé, d'endommager le matériel informatique ou de modifier les logiciels.
6. Dans les bibliothèques ou CDI, les utilisateurs de l'Internet doivent au préalable remplir une fiche d'inscription et présenter leur carte d'étudiant à la personne en charge. Aucune console ne sera réservée si l'intéressé ne se trouve pas dans les environs immédiats au moment de l'appel et les réservations par téléphone ne sont pas permises.
7. La session sur le réseau Internet par élève se limite à 30 minutes à moins d'une autorisation spéciale du personnel du CDI.
8. Les utilisateurs doivent mettre fin à la session et libérer le poste à la demande du personnel du CDI.
9. Lorsque l'utilisateur termine sa session, il doit attendre 30 minutes avant d'en ouvrir une autre.
10. La (le) documentaliste en chef peut limiter le nombre de sessions Internet par jour en fonction de la demande, pour permettre à la majorité des utilisateurs d'accéder au réseau.
11. L'utilisateur doit respecter la vie privée d'autrui: il ne faut jamais ouvrir, modifier, effacer les fichiers d'autrui.
12. Il est permis à deux élèves qui le désirent de partager la même session sur le réseau tant que leur comportement ou leur conversation ne dérange pas les autres utilisateurs.

## L'INTERRUPTION ET LA DEFENSE D'UTILISER LE RESEAU INTERNET

Les documentalistes sont autorisés à interrompre les sessions Internet d'un utilisateur et à le priver de l'accès au réseau pendant deux semaines, dans tous les CDI de l'établissement, s'il s'avère que celui-ci enfreint à la Charte d'utilisation des TICE.

Pour pouvoir de nouveau accéder au réseau l'utilisateur sera informé du processus de recours à suivre pour recouvrer ses privilèges.

**Les élèves sont tenus de respecter le règlement ci-dessus. En cas de violation d'une des règles, l'élève fera l'objet d'une sérieuse sanction disciplinaire.**

### **15. Utilisation des photos et des vidéos des élèves dans les publications de l'IC**

*(French translation is underway)*

International College has a proud history (dating back to 1891) of providing its students with the best education and overall experience possible. Each year the school is happy to highlight this success on a variety of platforms for both the school community as well as the general public. Through the Communications Office, news, videos and images of activities and events across both campuses will be highlighted regularly. Such activities may include, but not be limited to, athletic competitions, team photos, music and drama productions, sustainability initiatives, classroom activities, group and individual projects, and recognition of students for their exceptional talents, achievements, and awards. Images of school students may be used in school print and electronic publications (such as newsletters, yearbooks and brochures). Additionally, images may feature on the school website and on any of IC's official social media platforms or the relevant Director's school Instagram account. Wherever possible, students will be photographed with their peers in a group, rather than individually. Official accounts are:

- Facebook: @InternationalCollegeLB
- Instagram: @internationalcollegelb
- Twitter: @IC\_Lebanon

- YouTube: ICLebanon
- LinkedIn: International College

Unless otherwise stated in writing and submitted to the school Director each school year, parents and/or legal guardians authorize IC to use digital images of students for the above purposes. International College will avoid the use of personal information which, in the school's determination, represents a privacy or security issue.

*(French translation is underway)*

## **16. Règlement interne dans le domaine de l'environnement**

### **Objectifs généraux et philosophie du règlement**

L'éducation au développement durable vise à doter la communauté de l'IC d'une éthique qui apprécie l'être humain et l'environnement naturel. L'application de ce règlement devrait donc contribuer à établir un milieu agréable et socialement responsable. Conformément à sa mission éducative, l'IC tient à assumer ses obligations envers l'environnement. Grâce à un programme scolaire qui dispense l'éducation à l'environnement, l'établissement munit ses élèves de connaissances, compétences, valeurs et comportements visant à les engager dans le développement durable au niveau personnel, local, national et global.

La gestion et la préservation de l'environnement à l'établissement doit être un exemple pour toute la communauté au niveau du respect de l'environnement et un moyen de démontrer que l'établissement apprécie et reconnaît les besoins de sa communauté. Les élèves et la grande communauté de l'IC doivent participer au développement et à la gestion des sites de l'IC. L'établissement adoptera une démarche proactive et fournira les ressources nécessaires contribuant à l'application de ce règlement. Il est vrai que les dépenses de l'établissement augmenteront dans ce domaine au début, mais ceci entraînera des économies au niveau financier et environnemental à long terme.

Il est de la responsabilité de l'établissement de doter les futures générations de la connaissance et des compétences nécessaires qui leur permettent de gérer judicieusement les ressources du monde. Grâce à nos actions, nous aspirons à développer de bonnes habitudes et des modes de comportement afin de munir chaque membre de la communauté de l'IC des compétences et des connaissances nécessaires à assurer un futur durable. Ce règlement a pour but de garantir que les sites et le programme de l'établissement promeuvent un engagement au développement durable.

### **Les objectifs spécifiques du règlement**

#### **Mise en œuvre et accompagnement**

Les administrateurs, les membres du comité de l'environnement, le conseil des élèves, le représentant du service ATOS, les professeurs, le personnel et les membres du comité des parents contribueront et travailleront avec d'autres organisations qui s'occupent de l'environnement.

#### **Les objectifs du programme scolaire**

Tous les programmes adoptés à l'IC (le programme libanais, le programme anglais, le programme français, le baccalauréat international et le programme primaire) abordent les objectifs suivants:

- Développer une connaissance et une compréhension des processus naturels qui ont lieu à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.
- Sensibiliser la communauté à l'impact de l'environnement sur la vie des individus
- Sensibiliser la communauté à l'impact sur l'environnement des actions et décisions déjà prises.
- Sensibiliser la communauté au fait que ce que nous faisons affecte les autres dans le futur et saisir l'importance de l'action efficace envers l'environnement.

- Développer un code éthique qui met en évidence l'importance du respect de toute forme de vie.

### **Les déchets**

La communauté de l'IC doit :

- Être consciente que la gestion des déchets relève de la responsabilité de tous
- Considérer le fait de jeter par terre des ordures comme une violation du code d'éthique de l'environnement.

### **Diminution et gestion des déchets**

La communauté de l'IC doit:

- Prendre conscience de ce que l'établissement peut faire afin de diminuer l'enfouissement des déchets
- Réduire les déchets en évitant les produits à usage unique, en optant pour les matériaux recyclables et en développant l'usage des technologies nouvelles.
- Promouvoir le processus de recyclage
- Assurer la bonne gestion des déchets chimiques

### **L'énergie**

La communauté de l'IC doit :

- Contrôler la consommation de l'énergie en surveillant l'utilisation du gaz, de l'électricité et du pétrole à l'établissement d'une façon régulière
- Etablir des partenariats avec les fournisseurs d'énergie qui adoptent des mesures efficaces pour économiser l'énergie
- Utiliser les sources alternatives d'énergie telle l'énergie solaire.
- S'assurer que tous les nouveaux bâtiments et les travaux de réaménagement sont conformes aux normes environnementales de haut niveau.

### **L'eau**

La communauté de l'IC doit :

- Contrôler l'utilisation de l'eau
- Sensibiliser les élèves au fait que la préservation de l'eau est vitale à notre futur.
- Etablir et encourager les actions qui aident à diminuer l'utilisation de l'eau
- Etablir une infrastructure visant à conserver efficacement l'eau

### **Le transport**

La communauté de l'IC doit:

- Sensibiliser les élèves à l'impact du transport sur l'environnement et sur la santé des individus
- Sensibiliser les élèves à la sécurité routière
- Encourager et soutenir l'utilisation des moyens de transport alternatifs (le covoiturage, l'autobus, la marche à pied).

### **Les terrains et les bâtiments de l'établissement**

La communauté de l'IC doit :

- Maintenir et développer les sites de l'établissement comme un lieu esthétique, favorisant les opportunités d'enseignement et d'apprentissage et la pratique des diverses activités.
- Maintenir et développer les espaces verts sur les sites de l'IC.
- S'assurer que les milieux d'éducation sont sécurisés et exempts de pollution

## Un mode de vie sain

La communauté de l'IC doit :

- Aspirer à construire un établissement sain en promouvant les attitudes et les pratiques positives se rapportant au sport, à la diététique et à la qualité esthétique de l'établissement et des terrains.
- Refuser tout comportement non éthique (intimidation), les pratiques à risque (drogues) et les pratiques anti-environnementales (jeter des ordures)

## Références:

- <http://www.city.waltham.ma.us/SCHOOL/webpage/EMS/EM.htm>
- [http://www.philipmorant.essex.sch.uk/school/Parents/Policies/\\_pdf/Environmental%20Policy%20Nov%2006.pdf](http://www.philipmorant.essex.sch.uk/school/Parents/Policies/_pdf/Environmental%20Policy%20Nov%2006.pdf)
- <http://www.horrabridgeprimary.devon.sch.uk/docs/policies/School%20Environment%20Policy%20version%201.pdf>

## XIII. Les cours particuliers

Les cours particuliers sont déconseillés par l'établissement qui considère que tout élève admis à l'école complémentaire est capable de suivre avec profit les cours qui lui ont été donnés d'autant plus que les enseignants sont toujours prêts à lui venir en aide s'il venait à rencontrer des difficultés particulières. Toutefois, l'établissement reconnaît la nécessité des leçons particulières dans les 2 cas suivants :

- a) Afin de couvrir des cours ratés suite à une absence prolongée de l'élève.
- b) Dans certains cas particuliers, lorsque l'élève a accumulé de graves lacunes.

Il est important de savoir que: le professeur de la classe **ne peut pas donner de cours particuliers** à un de ses élèves mais il peut coopérer étroitement avec le professeur qui assure ces cours.

*Les parents qui voudraient faire suivre leur enfant par un professeur particulier devraient discuter de l'opportunité de tels cours avec le professeur de la classe et le directeur avant de prendre la décision finale; ils devront aussi informer l'administration si l'élève est suivi en cours particuliers. Un formulaire disponible au secrétariat **devrait être** rempli par le professeur de la classe et le professeur particulier et signé par les parents et le directeur **avant que** les cours ne soient entamés.*

## XIV. Transport par autobus scolaire / normes de sécurité

Le transport scolaire par autocar est un privilège et non un droit.

L'établissement assume la responsabilité de conduire les élèves à l'école et de les ramener à la maison en fin de journée scolaire. Pour contribuer à la bonne marche de ce service, les élèves et leurs parents doivent lire attentivement les règles de conduite et de sécurité du transport par autocar.

Durant tout le trajet en autocar, entre l'école et la maison, les élèves sont tenus de respecter les règles disciplinaires de l'établissement.

Le conducteur et le moniteur d'autocar sont chargés de maintenir l'ordre, le calme et la sécurité à bord du véhicule.

Les élèves doivent en contrepartie:

1. Se montrer polis et respectueux envers le chauffeur et le moniteur et coopérer avec eux.

2. Demeurer assis, le corps orienté vers l'avant du car, durant tout le trajet.
3. S'abstenir de se pencher par la fenêtre ou tendre le bras ou les jambes à l'extérieur.
4. S'abstenir d'importuner et de se battre avec leurs camarades.
5. Se montrer courtois; s'abstenir d'utiliser des mots blasphématoires ou grossiers, ou faire des gestes obscènes.
6. Parler à voix basse pour ne pas gêner le conducteur.
7. S'abstenir, de salir, de faire des graffitis ou d'accomplir tout acte de vandalisme.
8. S'abstenir de manger, de boire et de mâcher du chewing-gum.
9. Garder libre l'accès au couloir de circulation, aux portes et aux issues de secours et ce en déposant leurs effets personnels sous leurs sièges.
10. La ceinture de sécurité doit être attachée tout le long du trajet.
11. Demeurer assis jusqu'à l'arrêt total de l'autocar, ensuite se lever calmement et se diriger vers la porte de sortie.

Tout acte de la part d'un élève qui contribue à distraire ou importuner le chauffeur et donc à compromettre la sécurité est passible de sanction disciplinaire. Tout élève pris en flagrant délit de vandalisme doit comparaître devant le conseil de discipline; il encourt des sanctions qui peuvent aller jusqu'à son exclusion du service d'autocar ou même son exclusion de l'établissement. Dans ce cas l'élève sera exclu du service d'autocar pour le reste de l'année en cours et pour l'année suivante.

Les frais d'autocar ne sont pas remboursables.

### **Changement de la routine**

Les parents doivent notifier par écrit à l'établissement toute modification de l'itinéraire habituel de leurs enfants, et ceci dans les cas suivants:

- Prendre un autre autocar pour accompagner un ami.
- Quitter plus tôt que prévu pour un rendez-vous.
- Rentrer à pieds avec un ami.
- Rencontrer un membre de sa famille à l'extérieur de l'école ...

### **XV. Absences/maladies/rendez-vous médicaux**

Les élèves sont tenus de suivre régulièrement les cours et les professeurs relèveront les absences. Un billet d'excuse des parents est exigé pour justifier toute absence. **Un élève malade n'est pas autorisé à venir à l'école pour passer un examen puis repartir.** Un rapport médical est requis pour justifier une longue absence. Par ailleurs, les élèves ne peuvent pas s'absenter pour plus de 15 jours durant l'année scolaire. Pour les absences de plus de 15 jours, l'administration les étudiera au cas par cas. Les élèves qui s'absenteront pour plus de 15 jours risqueront de perdre leur année scolaire et l'administration se réserve le droit d'interrompre leur inscription au Collège. Leur réinscription dépendra alors des places vacantes et des conditions établies par l'école quant à leur capacité de suivre les programmes.

En cas d'absence à des examens annoncés ou avant des examens, l'élève doit apporter un rapport médical du médecin de l'infirmerie de l'I.C. Toute absence pour une raison valable devra au préalable être approuvée par l'administration. Dans le cas contraire, l'élève n'aura pas droit à un examen de rattrapage et son absence sera considérée par le professeur comme non conforme au règlement.

Les élèves sont tenus de participer aux sorties scolaires sinon, ils devront passer la journée dans la bibliothèque de l'école. Toute absence à ces sorties devra être justifiée par un rapport médical.

**Si un élève s'absente le jour des examens finaux ou des examens blancs du brevet**, il est tenu d'apporter un rapport médical du **médecin scolaire** justifiant cette absence.

**Si un élève s'absente un jour avant un examen ou un examen du brevet blanc**, il est tenu d'apporter un rapport médical du **médecin scolaire** justifiant cette absence.

Les rendez-vous avec les médecins et/ou dentistes doivent être évités durant les heures de cours.

Les élèves ne peuvent quitter l'école pour un rendez-vous médical qu'en cas d'urgence extrême.

Une absence ne doit pas empêcher un élève d'être à jour dans son travail académique.

En cas d'absence, les parents et les élèves doivent s'arranger pour rattraper les cours manqués et les devoirs.

## **XVI. Entrée /sortie /portails d'accès au collège**

Les élèves, les parents et autres visiteurs peuvent avoir accès au collège par 2 portails: portail principal et portail du préscolaire.

Les élèves sont admis dans le campus à partir de **7:00** a.m. et ne pourront le quitter avant la fin des classes sauf s'ils ont une permission écrite du secrétariat du collège. Les retardataires devront passer aux bureaux avant d'aller en classe.

Un portier assure une permanence à toutes les entrées et est en droit de vérifier la carte d'identité de toute personne venant au collège.

## **XVII. Affaires oubliées à la maison**

Afin d'aider les élèves à développer en eux le sens de la responsabilité, les parents sont priés **de ne pas** envoyer à l'école les affaires que leurs enfants auront oubliées à la maison. Les cours ne seront pas interrompus pour faire parvenir ces affaires.

De même les parents et amis ne doivent pas interrompre un cours pour faire parvenir un message aux élèves. En cas de besoin, les parents sont priés de passer au secrétariat de l'école et le message sera alors rapidement communiqué à l'élève en question.

## **XVIII. Les cadeaux**

L'administration du collège déconseille aux parents d'offrir des cadeaux au personnel éducatif et considère que cela crée une atmosphère malsaine parmi les élèves.

## **XIX. Service santé**

Les élèves qui doivent quitter l'école pour des raisons de santé, sont tenus de passer à l'infirmerie pour avoir une permission écrite. Le secrétariat se chargera ensuite de contacter les parents ou tuteur à qui il remettra une permission écrite pour quitter le campus.

Au cas où un élève prend un médicament en permanence, vous êtes priés d'en aviser par écrit l'administration.

Pour de plus amples informations à ce sujet vous pouvez vous référer à la rubrique "Services offerts aux élèves"

## **XX. Carte d'étudiant**

Au début de l'année scolaire, tous les élèves recevront leur carte d'étudiant au moment des inscriptions. Ces inscriptions auront lieu avant la rentrée des classes et les dates sont communiquées chaque année au mois de juin. Mais les élèves devront d'abord achever toutes les formalités et avoir payé leurs frais de scolarité à l'intendance du collège avant de recevoir leur carte d'étudiant leur indiquant la section dans laquelle ils ont été inscrits.

Les élèves doivent toujours avoir avec eux leur carte d'étudiant et la présenter à tout professeur ou personne en charge qui la réclamerait.

### **XXI. Matériel scolaire**

Les élèves de l'école complémentaire sont tenus d'acheter leurs livres, cahiers, classeurs, dossiers et feuilles doubles et simples avec l'en-tête de l'IC et autres fournitures scolaires avant le 1<sup>er</sup> jour de classe. La liste des livres est disponible au secrétariat et à la librairie du collège. Les élèves sont tenus de prendre soin de leurs affaires et l'école n'est pas responsable de la perte de leur fourniture scolaire.

### **XXII. Objets perdus ou trouvés**

Tout objet trouvé doit être rapporté au secrétariat de l'école. Les élèves sont priés de rapporter tout objet trouvé dans les locaux de l'école et de déclarer tout objet perdu à leur professeur ou au secrétariat. L'école dégage sa responsabilité pour tout objet abandonné dans le campus après les heures de classes ou durant les week-ends.

### **XXIII. Argent et bijoux portés à l'école**

Il est déconseillé aux élèves d'apporter à l'école de grosses sommes d'argent. De même, des bijoux de valeur ne doivent pas être portés à l'école. L'école n'est pas responsable de la perte d'argent, de bijoux ou d'autres objets de valeur.

### **XXIV. Participation des parents**

La direction de l'école complémentaire encourage tous les parents à participer à la vie de l'école. Des volontaires pour surveiller des sorties ou autres activités scolaires seraient très appréciés. Toutes les suggestions quant à la participation des parents sont les bienvenues et doivent être adressées au directeur.

### **XXV. Les rencontres avec les parents et les bulletins scolaires**

Rapporter, c'est communiquer à autrui les informations acquises à la suite de l'évaluation d'un élève. Un rapport efficace devrait donc inclure dans le processus d'évaluation: les parents, les élèves et les professeurs. Ces rapports d'évaluations se font soit à travers une réunion parents/professeurs soit à travers un bulletin.

- ◇ Chaque professeur a une période par semaine prévue dans son emploi du temps qui est consacrée à la rencontre avec les parents. C'est le secrétariat de l'école qui informe les parents qui désirent rencontrer les professeurs, de leur horaire de réception. Au cas où les parents ne peuvent pas venir à l'heure indiquée, la secrétaire et les professeurs concernés essaieront de leur fixer un rendez-vous plus adapté.
- ◇ Les professeurs ou conseiller peuvent convier les parents à assister à des réunions individuelles afin de discuter avec eux de problèmes disciplinaires ou académiques que pourrait rencontrer leur enfant.

A la fin de l'année scolaire, l'Ecole Complémentaire décerne des prix aux élèves en reconnaissance soit de leurs résultats académiques exceptionnels ou de leurs talents en sport ou en art.



## **XXVI. Emploi du temps hebdomadaire**

Les élèves sont tenus d'être à l'école avant le début des cours et selon l'emploi du temps ci-dessous:

### ***Lundi/Mardi Jeudi/Vendredi***

7h40–8h30 1ère période  
8h30–9h20 2è. période  
9h20–10h10 3è. période

***10h10–10h30 Récréation***  
10h30–11h20 4è. période  
11h20–12h10 5è. période

***12h10-12h45 Récréation***  
13h00-13h45 6è. période  
13h45-14h30 7è. période  
14h:30-15h15 8è.période

### ***Mercredi***

7h40–8h25 1ère période  
8h25–9h10 2è. période  
9h10–9h55 3è. période  
9h55–10h40 4è.période

***10h40–11h00 Récréation***  
11h00-11h40 5è. période  
11h40-12h20 6è. période  
12h20-13h00 7è. période

Les bureaux sont ouverts durant les jours de travail, du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30. L'infirmierie est ouverte de 7h15 à 15h30 et la CDI de 7h30 à 15h30.

## **XXVII. Frais de scolarité**

Les frais de scolarité sont payés en deux versements: le 1<sup>er</sup> à la rentrée et le second vers la mi-année. L'Assistante Administrative est en charge des transactions concernant les frais de scolarité. Pour tout renseignement, veuillez contacter le: 04-911 246 Ext. 5

Veillez noter que:

- Les élèves ne sont pas autorisés à suivre les cours au début d'un semestre avant d'avoir réglé leurs frais de scolarité.
- Les élèves qui quittent l'école ne sont pas remboursés.

## **E. SERVICES OFFERTS AUX ELEVES**

### **I. Activités parascolaires**

Les élèves participent aussi à des sorties éducatives et récréatives. Ils vont à des pièces de théâtre, visitent des musées, des sites historiques, des expositions d'art et de livres. Ils font des sorties vers des lieux en rapport avec leur programme de sciences, d'art et d'histoire géographique.

### **II. La communication avec les parents**

La communication avec les parents se fait par le biais de leurs enfants. Les parents sont priés de s'assurer qu'ils ont pris connaissance des circulaires ou communiqués qui ont été remis aux élèves. Ils devront aussi lire les messages et les annonces sur Moodle vu que l'IC s'efforce d'envoyer tous les communiqués électroniquement. Les annonces importantes seront aussi placées sur le site sous le titre « Annonces de l'école complémentaire. Les parents recevront tous, la publication bihebdomadaire intitulée "Inside IC" et le journal de l'école complémentaire "Graffiti" sera publié sur le site de l'IC. Ils sont priés aussi de rendre visite aux professeurs durant les horaires de réception des professeurs et de contacter le directeur s'ils éprouvent le besoin de discuter de sujets concernant le travail ou la conduite de leurs enfants.

### **III. Bourses scolaires**

Le collège a créé un fond d'aide financière basé sur le besoin, les résultats académiques et la bonne conduite. Tous les élèves de la douzième à la terminale peuvent en bénéficier à condition qu'ils ne soient pas nouveaux. Seuls 2 enfants d'une même famille peuvent en profiter. Les parents seront informés de la date de retrait des formulaires. Vous êtes priés de contacter le secrétariat pour confirmer ces dates.

### **IV. Cafétéria**

Le collège dirige une cafétéria qui offre des sandwichs et des snacks préparés dans des conditions très hygiéniques.

### **V. Services médicaux**

- Le service de santé du collège offre les soins médicaux jugés nécessaires par les médecins de l'établissement. Les élèves peuvent consulter les médecins durant les horaires prévus à cet effet et l'infirmier à n'importe quel autre moment de la journée.
- En cas de blessures causées dans le campus ou pendant les sorties ou activités organisées par l'école et qui nécessitent des soins médicaux, les élèves doivent immédiatement en informer l'école afin que les polices d'assurance soient préparées.
- Au début de chaque année scolaire, les élèves reçoivent une carte d'assurance médicale qui couvre les accidents pendant la journée scolaire et jusqu'à une certaine somme, depuis le mois d'octobre jusqu'à la fin du mois de juin. Pour plus d'informations concernant cette assurance, veuillez contacter l'Intendance du collège.

### **VI. Le CDI (Centre de Documentation et d'information)**

En soutien au curriculum, les bibliothèques, offrent à tous les élèves de l'école complémentaire, les privilèges suivants:

- ❑ L'emprunt de livres
- ❑ L'usage d'ouvrages de référence
- ❑ L'usage de magazines et revues
- ❑ L'usage des ordinateurs

La bibliothèque de l'école complémentaire est située dans le même bâtiment. Elle est équipée d'ouvrages de lecture et d'ordinateurs. Cette pièce est mise à la disposition des élèves durant et après la journée scolaire. Les élèves peuvent aussi se rendre à la bibliothèque principale située dans le bâtiment du secondaire pour leurs grands projets de recherches. Ils y sont toujours les bienvenus et peuvent aussi faire des emprunts d'ouvrages.

Mais tous ces privilèges engagent des responsabilités. En effet, lorsque les élèves utilisent leur carte d'étudiant comme carte d'emprunt à la bibliothèque, ils s'engagent dans un contrat. Ils sont donc tenus, en cas d'emprunt d'ouvrages :

- De les rendre à la date prévue.
- De payer une amende pour les retards (500 LL par jour)
- De payer pour l'achat des ouvrages endommagés ou perdus

Ces privilèges d'emprunt à la bibliothèque, peuvent être suspendus si ces obligations ne sont pas respectées. Les cartes d'emprunt seront retirées jusqu'à ce que les comptes soient réglés avec la bibliothèque.

Les élèves qui utilisent les ordinateurs de la bibliothèque, doivent respecter la *charte d'utilisation du réseau Internet de l'IC*. Toute violation de ces règles pourrait entraîner la suspension des privilèges offerts par la bibliothèque voire des sanctions disciplinaires.

## Règlement CDI

### A. *Les élèves qui changent d'établissement l'année suivante:*

1. Les documentalistes contacteront les élèves qui changent d'établissement pour leur demander de rendre les documents qu'ils ont empruntés au CDI.
2. Les documentalistes enverront au secrétariat de l'école la liste des élèves qui n'ont pas rendu les documents empruntés au CDI. Les élèves dont le nom figure sur cette liste ne recevront leurs bulletins scolaires que lorsqu'ils auront rendu tous les documents empruntés et payé leurs dus au CDI.
3. Une fois les documents rendus, la documentaliste remettra à l'élève une fiche de décharge le dégageant de toute responsabilité vis-à-vis du CDI.

### B. *Les élèves qui quittent l'établissement à cause d'un redoublement de classe ou qui ont décidé de changer d'établissement après les examens finaux.*

1. Après les examens finaux, les élèves qui comptent changer d'établissement l'année suivante sont tenus de présenter au secrétariat de l'école une fiche de décharge signée par la documentaliste. Le bulletin scolaire ne leur sera remis que s'ils présentent cette fiche.
  - a. Si aucun document n'est emprunté, la documentaliste signe la fiche qui dégage l'élève de sa responsabilité
  - b. Si quelques documents sont empruntés au nom de l'élève, la documentaliste prendra les mesures nécessaires pour amener l'élève à rendre les documents ou à payer une amende pour les documents perdus.

- c. La documentaliste ne signera la fiche de décharge que si l'élève est en règle avec le CDI.
2. Si la documentaliste n'est pas disponible, la décision finale reviendra au CDI principal (LMC) qui prendra les mesures nécessaires à la place des CDI des autres écoles.

## **VII. Le transport**

Selon les demandes mais avec des charges supplémentaires le bus peut faire **2** fois le trajet. Au début de l'année scolaire, les parents seront informés du numéro du bus de leurs enfants.

Pour toutes les informations se rapportant au transport, vous êtes priés de vous adresser au bureau du collège. Les élèves qui utilisent ce moyen de transport doivent obéir au règlement établi; dans le cas contraire, ils en seront privés. La conduite dans les bus sera strictement surveillée et pour toute infraction grave, l'élève fera l'objet de mesures disciplinaires.

## **VIII. Droits et responsabilités des étudiants, des parents et des salariés**

### **Code d'honneur de l'élève**

L'International College cherche à instaurer un environnement fondé sur le respect, l'honnêteté, la responsabilité et la confiance. L'école encourage les élèves à être fiers d'eux-mêmes, de leurs talents, de leurs aptitudes, de leur école, de leurs enseignants et de leurs camarades de classe.

Les points suivants représentent ce qui est escompté en matière de conduite de chaque élève de l'IC.

### **L'honnêteté**

- S'engager à être sincère dans ses paroles et ses actions.
- S'engager à être honnête et intègre dans la vie académique.

### **Le respect**

- S'engager à comprendre les autres et à respecter leurs opinions et leurs valeurs.
- S'engager pour un comportement respectueux, en toute circonstance.
- Arriver à tous les cours à temps, contribuer de manière positive aux discussions, respecter les délais académiques et explorer au mieux ses capacités.
- Adhérer aux procédures et aux règles de l'école et de la classe.

### **Responsabilité**

- Assumer les effets de son travail, de ses paroles et de ses actes.
- Avoir le courage de faire ce que l'on perçoit comme « juste » en prenant des mesures contre les actes répréhensibles, quelle que soit la pression exercée par les pairs.
- Assumer la responsabilité de ses choix.

### **Compassion**

- Etre bienveillant et généreux, exprimer sa volonté d'être serviable envers ceux qui en ont besoin.
- Exprimer de l'empathie pour les sentiments et les émotions des autres.

### **Code de conduite des parents**

L'International College reconnaît l'importance d'une relation de soutien mutuel entre l'école et les parents. L'éducation d'un enfant est renforcée lorsque l'école et les parents s'engagent dans une véritable collaboration, à travers une communication continue et un respect mutuel, et lorsque les rôles, les responsabilités et les attentes sont clairement définis. L'école se réserve le droit d'inscrire les élèves et les familles qui adhèrent pleinement aux principes, à la mission, à la vision et aux procédures adoptés par l'école, parmi lesquels figurent le respect de la diversité, des différences individuelles et de la laïcité. Il est également attendu des parents qu'ils expriment, de manière positive et constructive, toute préoccupation éventuelle, en évitant les critiques ou les actions publiques préjudiciables à l'école ou à ses employés.

L'addenda joint à ce code de conduite clarifie davantage les attentes visant à assurer un milieu éducatif organisé, respectueux et sécurisé.

### **Addenda au code de conduite des parents**

Les éléments mentionnés dans cet addenda sont représentatifs de ce qui est escompté des parents, même s'ils ne recouvrent pas la totalité de ce qui est attendu.

-Reconnaître que l'éducation de chaque enfant est la responsabilité conjointe des parents, des élèves, du corps enseignant et de la communauté scolaire.

-Accepter que les parents et l'école travaillent ensemble pour l'intérêt de l'enfant.

-Traiter le corps enseignant, le personnel de sécurité et tout autre employé de l'International College de manière professionnelle et respectueuse.

-Encourager les élèves à adopter une attitude et un langage toujours dignes et respectueux à l'école ou lors d'activités sponsorisées par l'école.

-S'abstenir de commérages dommageables ou de critiques non fondées qui dénigreraient la réputation de l'école ou de ses employés sur les réseaux sociaux, notamment WhatsApp, Facebook, Twitter.

-S'abstenir d'utiliser les réseaux sociaux pour alimenter un malaise ou pour faire la critique des employés de l'école, des autres parents, des élèves, des programmes ou des services scolaires.

-Chercher à clarifier la version des événements d'un enfant avec le point de vue de l'école afin d'éviter tout malentendu et pour pouvoir aboutir à une solution efficace à tout conflit.

-Communiquer directement avec l'école lorsque vous avez une question ou en cas de besoin de clarifier un problème scolaire, plutôt que de vous fier à l'interprétation de parents ou d'autres sources scolaires non officielles.

-S'assurer que vos enfants vont à l'école régulièrement, qu'ils arrivent à temps et qu'ils repartent à temps.

-Ne pas menacer un élève, un membre du corps enseignant ou du personnel de l'établissement, ne pas s'adresser à eux d'une manière abusive ou intimidante.

-Accepter d'exécuter toute demande raisonnable de la part d'un employé de l'école dans l'exercice de ses fonctions.

Toute personne qui ne respecterait pas les directives présentées ci-dessus pourrait être invitée à quitter les locaux de l'école. Dans certains cas, l'accès à l'école pourrait lui être interdit.

### **Code de conduite des Salariés**

*(French translation is underway)*

The College strives to promote the highest standards of conduct and integrity. The Code of Conduct describes the professional expectations of College Employees that are consistent with the College's mission statement and ethical values which promote integrity and respect for individual difference, cultural diversity, and secularism. College Employees may refer to their direct supervisor or to HR for consultation and assistance.

### **Observance of Lebanese Laws and IC Policies**

College Employees shall observe and comply with Lebanese laws and regulations and shall not do any act which may violate, in any respect, any laws and/or regulations in Lebanon. In addition, College Employees shall abide by the policies of IC.

### **Professional Expectations**

College Employees are expected to follow general rules and guidelines during their employment, and must:

- Treat everyone with respect, patience, integrity, courtesy, dignity and consideration.
- Use positive reinforcement rather than criticism, inappropriate competition, or comparison when working with students.
- Maintain appropriate physical boundaries at all times.
- Cooperate fully and report to a school counselor any kind of abuse of students.
- Report to the relevant Director and Counselor should a student make inappropriate advances.
- Not have inappropriate physical or emotional interaction with students that can be perceived as abusive.
- Conduct all electronic communication with students and parents through official IC electronic communication accounts.
- Not be connected or linked to students through personal electronic or personal social media accounts such as WhatsApp, SnapChat, Instagram, Facebook, Twitter, personal email or similar forms of electronic or social media.
- Only use language that is contextually appropriate and culturally sensitive.
- Adhere to IC policies regarding the nonuse of tobacco or alcohol products on campus or at school sponsored activities where students are present.
- Not access, download or view inappropriate content or videos on school equipment or on IC premises.
- Not possess or be under the influence of illegal substances at any time.
- Ensure privacy of students' personal information except in appropriate school related circumstances, such as meetings with counselors, concerned parents or school Directors.

### **Non Secular or Partisan Political Activities**

International College is a secular non-political institution. As such, while on campus or at College-sponsored events, IC Employees are required not to engage in any religious or partisan political activity and to avoid endorsing or opposing religious or political parties.

### **Conflict of Interest**

A Conflict of Interest is a situation in which a faculty or staff member has a perceived, potential, or actual personal interest or benefit which may compromise their obligations to the College. Faculty and staff members shall avoid all situations in which their personal interests conflict or could be construed as being in conflict, with those of the college.

### **Confidentiality of information**

Faculty and staff shall treat all information acquired in the course of their employment as strictly confidential. All knowledge, information, and data shall not be disclosed to others or used for their own benefit or to the detriment of IC, either during or after termination of employment with the College. All literature, reports, records, files, documents and any other property belonging to IC, and which may be in their use, custody or charge, shall be and remain the property of IC and shall immediately be returned to IC upon termination of employment.

### **Employee Dress Code**

It is expected that IC Employees will dress in a professional manner and in accordance with the College's dress code. Good judgment will prevail when selecting the mode of attire for field trips and other College-related activities.

A few examples of what would be regarded as inappropriate attire for the workplace:

- Immodest necklines, torn jeans, crop tops
- Clothes made of see-through materials
- Shorts, spaghetti straps
- Tight and short dresses and skirts
- Beach slippers and flip flops

### **Drug-Free Workplace**

International College is committed to maintain a workplace free from the unlawful manufacture, use, dispensing, possession, or distribution of controlled substances. Unlawful manufacture, use, dispensing, possession, or distribution of controlled substances by College employees in the workplace is prohibited under College policy.

### **Smoke-Free Campus**

IC is a smoke-free workplace where smoking is prohibited. College Employees shall not smoke in either enclosed or outdoor areas on the IC campus.

### **Harassment and Bullying**

The College does not tolerate bullying or harassment and will take strict disciplinary measures to ensure a safe environment for all of its students and school personnel. All members of the school community are committed to ensuring a safe and supportive environment that fosters learning based on the core values of integrity, compassion, respect for individual differences, and cooperation.

Bullying and harassment are acts of aggression with the intent to cause embarrassment, pain or discomfort to another. Bullying usually involves an abuse or an imbalance of power. Individuals or groups may be involved.

Bullying and harassment can take many forms, all of which will cause distress and are the most common form of violence experienced by young people. Examples of bullying and harassment include:

- **Disrespectful Behavior:** Actions that are rude, unpleasant, inappropriate and unprofessional. Behavior that causes hurt feelings and distress and disturbs or offends others.
- **Physical:** hitting, pushing, tripping, spitting on others.



- Verbal: teasing using offensive names, ridiculing, spreading rumors. (Oral and written on electronic sites such as Facebook).
- Non-verbal: writing offensive notes or graffiti about others, rude gestures or abuse of the honor of a person through the use of Internet or SMS messaging.
- Extortion: threatening to take someone's possessions, food or money.
- Property: stealing, hiding, damaging or destroying property.
- Gendered Bullying: bullying based on gender or the enforcement of gender-role expectations.
- Sectarian Bullying: bullying based on religion or sect.
- Sexual Harassment: Unwelcomed sexual advances, requests for sexual favors, or other favors, or other verbal, non-verbal, or physical conduct of a sexual nature.

### **Technology Use by Employees**

The College will assign an IC e-mail address to appropriate employee. IC discourages the use of this email for personal mail as the main purpose of the account is for College business. As such, email addresses will be published within the College and the College community in order to enhance communication with all groups.

In the case of Employees who discontinue employment from the College, their IC email address will remain active for a period of 90 days after their last day of work or until September 1st whichever comes first.

The College makes every effort to provide the best available technology to its Employees. The College has installed at substantial expense equipment such as computers, Internet access, and e-mail. This policy sets forth policies on the proper use of the computer, Internet access, and e-mail systems.

The College property, including computers, e-mail, and Internet should only be used for conducting IC business. Although IC provides certain codes to restrict access to protect these systems against unauthorized access, Employees should understand that these systems are intended for business use, and, as such, all computer information, and e-mail messages are considered IC records. No electronic communication or other data or information created, sent, received, or stored on any of IC systems is to be considered the personal, confidential, or private messages or information of any employee, regardless of its content. IC reserves the right to access, intercept, monitor, review, record, store, delete, and disclose any communications and other information created, sent, received, or stored in IC's systems.

The use of IC e-mail and the Internet is prohibited for the following:

- Soliciting for commercial ventures, religious or political causes, outside organizations, or other non-job related solicitations
- Creating or sending any offensive or disruptive messages. The use of the College systems is subject to IC's Harassment Policy.
- Sending or receiving copyrighted materials, proprietary financial information, or similar materials without prior authorization.
- Downloading software not approved by IC's technology department.
- Accessing or using confidential or personal information without authorization.
- Accessing or downloading inappropriate websites, such as pornography or gambling.
- Spending inappropriate amounts of IC time using the Internet or e-mail that are non-job related or interfere with job duties.

- Obtaining personal financial gain.
- Fraud and conflict of interest.
- Any employee who violates this policy or uses the electronic communication systems for improper purposes may be subject to discipline, up to and including termination.

### **Gifts**

Faculty and staff shall not accept or solicit any gifts or benefits for themselves that might be interpreted as an attempt to compromise or influence them in carrying out their duties. Gifts of symbolic value from students may be accepted.

*Any action inconsistent with the above may result in disciplinary action up to and including termination of appointment at the International College.*

*(French translation is underway)*



Nous reconnaissons avoir reçu le règlement intérieur 2018-2019.

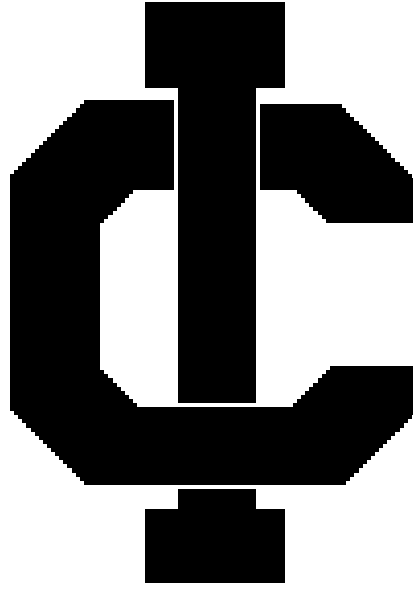
\_\_\_\_\_  
Nom de l'élève

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom du parent/ gardien

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date



---

International College  
BP: 11-0236  
Code Postal: 1107-2020  
Beyrouth, Liban

---